

MONTREAL, VENDREDI,
8 AVRIL 1938VOL. VIII — No 252 — 20 PAGES
Téléphone: FAIkirk 1171*

RÉPONSE DE L'HON. DUPLESSIS AU DÉPUTÉ EDOUARD LACROIX

(A LIRE EN PAGE 3)



Etude sous-marine

Un étudiant et une étudiante de la classe de zoologie de l'université de Miami photographiés au fond de l'eau à Ocala, en Floride, pendant qu'eux-mêmes prennent le cliché d'une tortue.



Aviateurs italiens passés en revue

Les cadets du corps d'aviation sont passés en revue par Mussolini. (A noter que les troupes italiennes ont adopté le pas de l'oie). Cette revue concordait avec les cérémonies qui eurent lieu en l'honneur des soldats italiens tombés en Espagne.

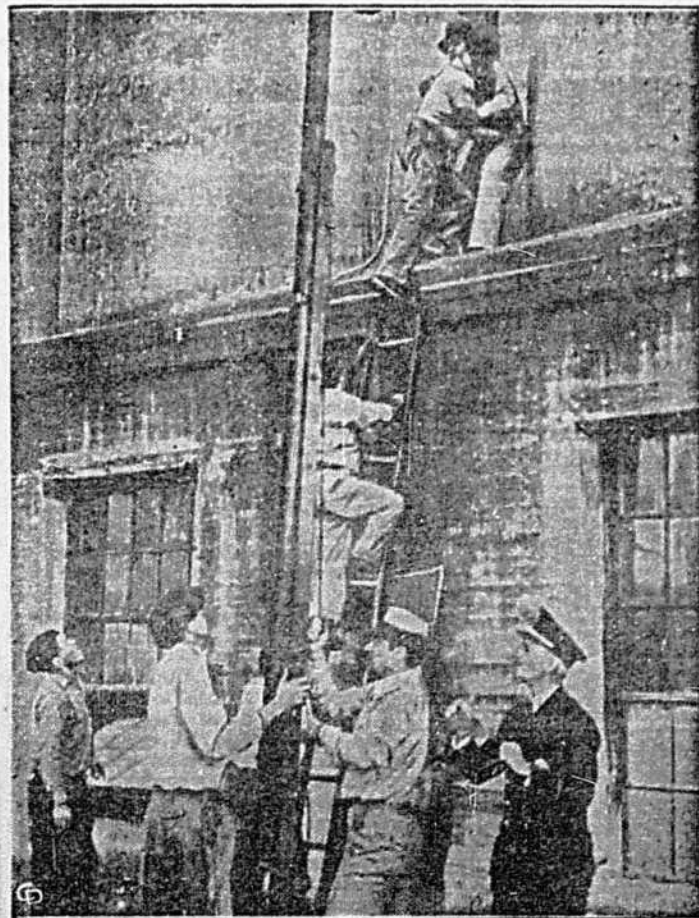


Rockefeller à Hollywood

John-D. Rockefeller III, qui prépare une vaste représentation au Madison Square Garden pour venir en aide au fonds de charité new-yorkais, s'est rendu à Hollywood en avion pour s'y renseigner sur l'organisation de son spectacle. Il a été accueilli à l'aéroport par l'acteur Leo Carrillo qui le pilotera dans la capitale du cinéma.

Explosion meurtrière

Quatre personnes ont été tuées et vingt blessées par une terrible explosion de poussière dans l'élévateur à grain public de Nouvelle-Orléans. Un des travailleurs qui s'était réfugié sur un entablement est secouru par ses camarades.



L'étude du bill de Montréal terminée

Plusieurs modifications apportées.—La question du marché de l'est et celle de l'achat d'une carrière donnent lieu à de violents débats.

QUEBEC, 7.—(DNC).—Le comité des bills privés du Conseil législatif, sous la présidence de l'honorable Alphonse Raymond, a adopté ce soir les clauses 12 jusqu'à 39 du bill présenté par la ville de Montréal. Tous les articles du bill à l'exception des numéros 29 et 30 et du dernier alinéa de l'article 33 ont été adoptés par le comité.

L'article 29 a trait à la demande formulée par les administrateurs municipaux de rémunérer jusqu'à concurrence de \$15,000 les échevins nommés sur des commissions, l'article 30, à autoriser le directeur des finances à faire effacer des livres de la cité et à imputer à la réserve pour pertes dans la perception des taxes, la taxe d'eau due le 31 décembre 1937 pour des années antérieures au 1er mai 1937 par tout locataire ayant eu droit et ayant reçu des secours directs par l'entremise de la cité, en vertu des lois relatives au chômage. Ces deux articles furent biffés à la demande de l'hon. Gordon Scott.

Le comité a aussi biffé de l'article 33 relative à la pension de policier ne pouvant dépasser \$3,000 le statu quo demeure à ce sujet.

Un long débat s'engage au sujet de l'article 12 au début de la séance. Il s'agit du droit du bureau de révision de maintenir le rôle de 1937 en vigueur pour l'année 1938. M. Hector Lalonde, représentant de la Ligue des propriétaires s'oppose à la clause parce qu'elle prive les propriétaires d'un droit de porter plainte pendant deux ans. L'échevin Taillon dit que tel n'est pas le cas. Me J.-C. Martineau déclare aux conseillers législatifs qu'actuellement plus de 6,000 plaintes ont été portées devant le bureau de révision.

Me Hector Lalonde déclare que les citoyens craignent de se présenter devant le bureau de révision. Il est possible que des injustices soient commises de bonne foi. L'honorable J.-Nicol donne raison à Me Hector Lalonde. Me G. Saint-Pierre, avocat de la ville, cite comme exemple le cas d'un citoyen dont l'évaluation aurait été portée à \$10,000 et qui réclamerait une évaluation de \$8,000. Après avoir entendu les experts des deux côtés, ils se peut que l'évaluation soit portée à \$12,000. Il serait inutile de maintenir deux procès afin de solutionner la question.

Le commissaire J.-E. Jeannotte dit que dans de nombreux cas, les contribuables obtiennent une baisse de leur évaluation, il est juste et raisonnable que la ville obtienne certaines augmentations justifiées.

Le comité adopte les autres clauses contentieuses. A l'article 23, un changement s'opère au sujet de l'alinéa suivant, au lieu de se lire "toutes les dépenses par anticipation, devront être soumises au préalable à la Commission municipale de Québec", il faut lire "tous les emprunts par anticipation."

Avis de Naissance

BEAUDOIN — M. et Mme Napoléon Beaudoin, (née Alexina Dubé) sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, née le 2 avril, 1938, et baptisée Marie-Alexandra-Emilie. Parrain et marraine: M. Joseph Dubé et Alexina Dubé. Porteuse: Mme Jos. Montreuil.

Avis de Décès

DAVID — A Montréal, le 6 avril 1938, l'âge de 69 ans, est décédé Gustave David, époux d'Angeline Gernay. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 4086, rue St-Denis, apt. 10, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON — A Montréal le 7 avril 1938, à l'âge de 37 ans, est décédé Mlle Antoinette Rochon, fille de feu Joseph Rochon et de feu Céline Archambault. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1448 rue St-André, à 7 h. 40 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA SESSION FEDERALE

M. Stevens critique le rapport de la Commission nationale de l'emploi

Echo de l'incident Lacroix

OTTAWA, 7. — Une vive dénonciation de la politique du gouvernement sur le chômage, par l'hon. H.-H. Stevens, une demande de M. Bennett de rayer du Hansard les paroles prononcées la veille par M. Edouard Lacroix au sujet de M. Duplessis, et enfin une discussion assez animée entre M. Bennett et M. Mackenzie King sur les deux bills de réformes électorales qui ont été envoyés au comité spécial, tels sont les principaux événements qui se sont déroulés à la Chambre des Communes aujourd'hui.



M. STEVENS

M. Bennett déclare qu'il vient de prendre connaissance du mémoire de M. Lacroix et qu'il recommande fortement de ne pas insérer certaines déclarations de M. Lacroix dans le Hansard car elles seraient de nature à nuire aux relations qui existent entre le gouvernement du Dominion et le gouvernement de la province de Québec.

Le premier ministre King a promis à M. Bennett de mener lui-même une petite enquête sur cette affaire.

Lorsque le premier ministre demanda ensuite l'adoption des deux bills des réformes électorales afin de les envoyer au plus tôt pour étude au comité spécial, M. Bennett entama une discussion avec le premier ministre et critiqua certains articles de ces projets de loi.

"La Commission nationale de l'emploi aura du commencer par où elle a terminé," disait aujourd'hui à la Chambre, l'hon. Stevens dans sa critique du rapport de la Commission et de la politique du gouvernement sur les questions du chômage et d'assistance-chômage.

"Le rapport prouve tout au plus, dit M. Stevens, que la commission a perdu deux années de son temps pour étudier un problème qu'elle ne connaît pas encore."

Mlle Casgrain et M. F. Coron sont vainqueurs

Hier soir dans la salle de l'Auditorium du Plateau avait lieu le grand débat mixte organisé par la Société des Débats et qui opposait d'une part Mlle Hélène Casgrain et M. François Coron, les défenseurs de l'amitié chez la femme, à Mlle Gabrielle Langevin et M. Jean-Gérard Hébert, défenseurs de l'amitié chez l'homme, d'autre part.

Le sujet qui fut développé de part et d'autre par les concurrents était en effet libellé de la façon suivante: "L'amitié est-elle plus vraie chez la femme que chez l'homme?"

Un jury également mixte après une délibération des plus consciencieuses donna la palme aux défenseurs de la femme Mlle Hélène Casgrain et M. François Coron.

LA LOGE STE-MARIE

L'assemblée régulière de la Loge Ste-Marie sera tenue ce soir, à 8 heures sous la présidence de M. Alf. Mathieu dans la salle Dom Polski No 1956, rue Frontenac.

3439, St-Denis — BELAIR 1809

Dr Jérôme Fournelle

Maladies de la peau, du sang, voies urinaires, vénériennes. ELECTRICITE MEDICALE RAYONS-X

BARCELONE NE POURRA PLUS, D'ICI PEU, COMMUNIQUER AVEC LA FRANCE

PARIS, 7. — (dép. part.) — La débacle des rouges espagnols se poursuit à un rythme rapide. Après avoir isolé la Catalogne de Valence, les forces nationales marchent maintenant dans le nord, le long de la frontière française, avec une telle vitesse qu'il n'est pas hors de lieu de penser que d'ici très peu de temps Barcelone sera aussi coupée de toute communication avec la république française.

La situation de Barcelone

La situation de Barcelone est de plus en plus critique.

On a communiqué aujourd'hui officiellement au gouvernement rouge les deux réponses des gouvernements français et anglais repoussant la demande de secours.

Une vive agitation règne dans la ville et les extrémistes prennent de plus en plus le dessus. Leur pouvoir se fait sentir surtout par des actes d'une sauvagerie inouïe, pareils à ceux commis par les extrémistes basques, pendant les derniers jours qui précéderent la capitulation de Bilbao et de Santander. Les extrémistes accusent tout le monde d'espionnage et exécutent tous les suspects, presque sans jugement.

Déjà avant-hier, l'électricité avait manqué à Barcelone: aujourd'hui elle y manque tout-à-fait, et définitivement, car les nationaux viennent d'occuper la localité de Tremp, sur les montagnes des Pyrénées, où se trouve l'usine hydro-électrique fournissant le courant pour les tramways et l'illumination de la capitale catalane.

La bataille dans le nord

C'est surtout dans le nord — ainsi que nous le disons plus haut que se déroule une bataille, qui peut être qualifiée de grande, quoiqu'elle ait lieu en pleine montagne. C'est l'extrême aile gauche de l'armée de Franco qui resserre son mouvement autour de Barcelone, de même que l'extrême aile droite a accompli le mouvement identique dans la direction de Tortosa.

Si la manœuvre devait réussir complètement, Barcelone serait nettement coupée de la France.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que tous les chefs rouges

mettent en sécurité leurs familles en France. Les parents du ministre Olivier sont arrivés à Perpignan, ainsi que l'épouse du ministre des Finances et la femme et la fille du ministre Companys. C'est en auto que toutes ces familles se sont sauvées. Quelques chefs russes ont quitté également en toute hâte la Catalogne car, de toute évidence, ils ne tiennent pas à être faits prisonniers.

On signale de Cerdère que plus de 6,000 soldats rouges, déguenillés et affamés, ont déserté l'armée de Barcelone et sont entrés en France.

L'envoyé spécial de Paris-Soir, dans la petite république d'Andorre (qui se trouve enclavée entre la Catalogne et la France) rapporte un fait vraiment extraordinaire.

LOISIRS

Vendredi soir, 8 avril, salle paroissiale St-Henri, soubassement de l'église, sur l'invitation expresse de M. l'abbé Raymond. Culture physique (garçons) Vendredi soir, 8 avril, collège St-Henri, 730, rue du Collège. Culture physique (filles) Vendredi soir, 8 avril, Ecole Saint-Etienne, rue Christophe-Colomb. Vendredi soir, 8 avril, (à 9 heures) Ecole Garneau, rue Visitation. Chant Vendredi soir, 8 avril, aux quartiers de "Loisirs", 1037 rue St-Denis, pour jeunes filles. Musique instrumentale. Les cours se continuent aux heures et jours indiqués aux élèves.

Les Sept Paroles du Christ à Notre-Dame ce soir

L'exécution des Sept Paroles du Christ à Notre-Dame aura cette année un cachet particulier par le fait qu'elles seront interprétées par les Chanteurs dans le sanctuaire.

Deux orgues alterneront. Nos meilleurs solistes donneront leurs concours. Le révérend Père Belouard, O.P., fera les commentaires.

Prière de prendre note que ce concert sacré aura lieu ce soir et non le Vendredi Saint.

TERRAIN A VENDRE

AVENUE DU PARC ET RUE HUTCHISON

Une occasion superbe pour constructeur. — Nous offrons une partie de nos terrains à prix d'occasion. — 290 pieds de front sur l'Avenue du Parc. — 250 pieds de front sur Hutchison situé au sud de la Gare Jean Talon.

PARK AVENUE HOTEL LIMITED

2 EST, RUE BELLECHASSE

Téléphone: CALUMET 9041

Soir: CRescent 0674

Pourquoi tant d'amateurs de musique vont chez

TURCOT

C'est parce qu'ils sont certains de trouver des instruments de pleine valeur pour chaque sou dépensé. Ils savent que les meilleurs professeurs d'expérience donnent consciencieusement une valeur maximum de leur savoir à chaque élève.

Il suffit de 30 leçons pour apprendre à bien jouer de ce magnifique nouvel accordéon

\$1.25 par semaine

Le cours de 30 leçons, un nouvel accordéon Hoaner, son étui et une méthode pour seulement \$43.50. Le professeur BATTISTTA, célèbre artiste de la radio, vous donnera une leçon par semaine.



Un plan de leçons s'applique à la guitare et à la mandoline sous la direction du professeur DONATELLI comprenant 12 leçons, payables \$1 par semaine

Inscrivez-vous pour cette série de leçons chez

J.-E. TURCOT

568 Ste-Catherine E. L'Ancester 2111

LA MAISON DE CONFIANCE

Il est possible de prouver davantage contre Lacroix!

M. DUPLESSIS A RÉPONDU AU DÉPUTÉ DE LA BEAUCE

L'enquête sera réouverte si Lacroix veut s'y présenter.—Les unions non incorporées

QUEBEC, 7.—(DNC)—L'Assemblée législative a adopté cet après-midi en troisième lecture un projet de loi présenté par l'honorable Joseph Bilodeau modifiant la loi protégeant la petite propriété et le crédit municipal et scolaire par la consolidation des arrérages de taxes. En vertu de cette loi tout contribuable peut consolider ses arrérages de taxes en donnant à la corporation, avant le premier juillet 1938, un avis à cette fin et la consolidation prend dès lors effet et ces arrérages deviennent payables en 25 versements annuels, égaux et consécutifs, à compter du premier avril 1939. Le retard à acquitter un versement n'entraîne pas la déchéance de la consolidation.

L'un des amendements de ce bill fait aussi disparaître l'obligation pour la corporation de faire vendre les immeubles du contribuable à la suite de son retard à acquitter un versement; il est dans ce cas à la discrétion de la corporation de décider, comme pour les taxes ordinaires de l'attitude à prendre.

L'Assemblée législative a aussi adopté en troisième lecture, la loi favorisant l'exercice de certains droits, la loi modifiant la loi des liqueurs alcooliques relativement aux permis pour la vente de la bière, la loi modifiant la loi des accidents du travail relativement à un bureau de révision médicale et au fonds d'accidents, la loi modifiant la loi 25-26 Georges V, chapitre 134 et la loi modifiant la loi de la chasse.

Les arrêtés ministériels

Une motion présentée par M. Charles Delagrave, député de Québec-ouest, demandant la production de tous les arrêtés ministériels passés par le gouvernement de la province et approuvés par le lieutenant-gouverneur, depuis le 26 août 1936 jusqu'à date. Le premier ministre a offert de soumettre à l'opposition tous les arrêtés qu'elle réclamera spécifiquement mais qu'à la suite du long travail requis à la production de tous les arrêtés, la chose serait impossible. L'opposition a réclamé un vote et la motion fut battue par 54 voix contre 12.

Les ouvriers

Un débat s'engage ensuite entre le premier ministre, le chef de l'opposition et le député de St-Louis, au sujet du projet de loi qui permettrait de poursuivre les unions non incorporées. L'honorable Maurice Duplessis déclare que le gouvernement est en faveur des unions. Son gouvernement est le premier à reconnaître le droit des ouvriers à l'union. Il y a quelques années les patrons de l'industrie du textile ont eu l'audace de publier un avis dans les journaux à l'effet qu'ils ne reconnaîtraient jamais à leurs ouvriers le droit à l'union. Grâce à son intervention, la Wabasso fut forcée de reconnaître ce droit à ses ouvriers.

Le chef de l'opposition dit qu'une foule de sociétés et d'associations n'ont pas d'existence légale. Ces associations ont rendu d'immenses services dans le passé. M. Peter Bercovitch, député de St-Louis déclare que dans l'état de New-York la loi permet la poursuite d'un officier d'une union et que cette poursuite rend l'union responsable. Il existe le danger que l'officier d'une association reçoive un bref, le garde sans le soumettre aux autres officiers et ces derniers se trouvent dans des difficultés imprévues.

L'honorable Maurice Duplessis ajoute qu'il est toujours heureux d'admettre ses erreurs et de revenir sur ses décisions afin de mieux faire. Les gens sans cœur hésitent d'admettre leurs erreurs. Il présente des amendements à l'effet qu'un officier d'un groupement pourra être poursuivi et l'action portée contre les meubles et les immeubles du groupement. La loi est finalement adoptée en troisième lecture.

La bière

La Chambre adopte ensuite la loi relative à la bière A l'instar de la province d'Ontario, le gouvernement recherche le pou-

voir d'imposer une taxe par gallon de bière vendu au lieu de l'octroi d'un permis. De par le permis, les petits comme les gros vendeurs sont placés sur un même pied d'égalité. Le chef de l'opposition s'oppose à cette loi parce qu'elle confère trop de pouvoir au gouvernement et il y voit un danger d'électoralisme.

M. Edouard Lacroix

Pendant la discussion sur le bill de la chasse, M. Léon Casgrain, député de Rivière-du-Loup, soulève un débat au sujet de la déclaration de M. Edouard Lacroix, député fédéral de Beauce, à la Chambre des Communes.

Le premier ministre dit qu'il a déjà offert à M. Lacroix de se présenter devant le Comité des comptes publics et qu'il serait entendu. Il ne s'est pas présenté. Si la déclaration faite par M. Lacroix est authentique, il n'existe pas de décorum à la Chambre des Communes. M. Lapointe est plus brave de loin que de près. Le premier ministre se dit heureux de la déclaration de M. Lapointe qui s'est ainsi identifié avec l'ancien régime en défendant ses turpitudes. Le gouvernement de Québec a toujours respecté l'autonomie d'Ottawa et ne s'est jamais servi de la législature pour injurier un premier ministre. Il est possible de prouver davantage contre M. Lacroix et il y aura des sanctions.

M. Lacroix a tenté de devenir ministre des Terres et Forêts. M. Duplessis a alors déclaré à M. Paul Gouin que jamais il ne ferait partie d'un mouvement dans lequel M. Lacroix deviendrait ministre des Terres et Forêts. Un marchand de bois occupant ce poste serait un non sens. M. Lacroix fit d'autres démarches pour devenir ministre provincial.

Le gouvernement provincial fera rembourser à M. Lacroix les argentés dus à la province, la taxe sur la gasoline par exemple alors qu'il était président d'une compagnie, M. Lacroix importait des camions américains sans payer des droits de douane de permis ou de plaques. De plus, M. Lacroix aurait fait couper du bois en bas de la mesure légale.

Lors de l'enquête tenue en 1936, le premier ministre déclara que c'était son devoir de punir les prévaricateurs, libéraux, conservateurs et nationaux. C'est peut-être pour cette raison que M. Lacroix ne l'aimait pas. Dès son arrivée au pouvoir, le premier ministre constata des abus.

M. Lacroix devait \$122,000 et il régla ce compte pour \$5,000. Il dit que M. Taschereau n'en a pas parlé. Les complices ne parlent jamais de ce qu'ils font. M. Duplessis accuse M. Lacroix d'avoir exporté du bois aux Etats-Unis donnant ainsi du travail aux ouvriers américains au détriment des ouvriers canadiens. Le député de Beauce non seulement pillait les ressources naturelles du Québec, mais il se rendait passible d'une amende de trois dollars par arbre coupé. Le premier ministre offre de réouvrir l'enquête des comptes publics si M. Lacroix veut se présenter. Il sera permis à ce dernier de dire tout ce qu'il voudra. Un débat s'engage ensuite entre le premier ministre et M. Léon Casgrain. M. Onésime Gagnon reprend le débat et déclare qu'il faut à tout prix protéger no-

L'échevin O'Connell est décédé à 70 ans

M. Thomas O'Connell, doyen du conseil municipal de cette ville, échevin du quartier Ste-Anne pendant 32 ans, est décédé hier soir à sa demeure à l'âge de 70 ans. Il ne jouissait pas depuis quelque temps d'une bonne santé, et il y a un mois il se rendit en Floride, sur les ordres de son médecin, parce son état devenait inquiétant.



M. T. O'Connell

Suffisamment rétabli pour revenir à Montréal, M. O'Connell eut malheureusement une rechute au commencement de la semaine et le mal devait l'emporter. Figure bien connue, et personnage très estimé à l'hôtel de ville, M. O'Connell se fit un devoir d'assister aux séances du conseil jusqu'en ces derniers temps et il s'intéressait à tous les problèmes municipaux.

La meilleure preuve que l'on puisse apporter ici c'est la confiance que lui ont accordée ses électeurs pendant une période aussi longue. Non seulement il ne fut jamais défait aux polls, mais à plusieurs reprises il fut élu par acclamation.

Nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

Le conseil des métiers s'inquiète du bill 88

La nouvelle de la présentation du bill 88 (bill donnant droit de poursuivre les groupements non incorporés) a pris le conseil des métiers par surprise et les délégués n'ont pas caché leur étonnement de la présentation d'un tel bill devant la Législature.

Il fut décidé de charger le secrétaire d'envoyer une télégramme à Québec pour demander copie de tel projet de loi et de prier le comité exécutif de faire une étude dudit projet et de prendre l'action qu'il jugera nécessaire dans l'intérêt du conseil.

Le comité exécutif recommande au conseil de continuer ses protestations contre l'adoption des bills 19 et 20 qui ont soulevé parmi les ouvriers organisés de la province les plus vives protestations.

Les débardeurs

Le local 373 de l'Association internationale des débardeurs annonce qu'il n'existe plus et que ses membres sont maintenant membres du local 375 de la même association.

La question de la limitation de l'âge des ouvriers à 40 ans pour l'assurance contre les accidents a soulevé de vives protestations de la part des délégués.

Le manège militaire

On a enregistré un protesté contre les autorités fédérales à qui on demande de faire disparaître les échafaudages de la façade du manège militaire de la rue Craig, parce que c'est véritablement une disgrâce pour la ville.

Le conseil regrette l'attitude de certaines organisations contre le Congrès de Jeunesse du Canada et décide de continuer d'appuyer ce mouvement jusqu'au moment où il sera prouvé qu'il est l'objet d'influences subversives.

tre gibier. Au train où vont les choses il n'y aura plus de gibier en notre province d'ici 25 ans. La loi est finalement adoptée en troisième lecture.

Avant de clore la séance, un député parle de pendu.

M. Duplessis:— Le chef de l'opposition a un avantage, il ne pourra jamais être pendu.

M. Bouchard:— Je comprends. Je n'ai pas de cou!

La séance s'ajourne à demain matin à onze heures. Selon toute probabilité, l'Assemblée législative terminera ses travaux sessionnels demain.

LA COOPERATIVE DE CONSTRUCTION

On a entendu les premiers témoins au procès Langis

Certaines affirmations de l'organe de la société semblaient impossibles à réaliser.—Me Calder aux côtés de l'accusé.

Le juge Desmarais a commencé hier matin à entendre les témoignages dans le procès d'Alphonse Langis, ancien gérant de la Coopérative de construction de Montréal sur qui pèse une accusation d'avoir organisé une loterie et d'obtention d'un montant de \$40,000 de nombreuses personnes, sous de fausses représentations, ainsi que d'avoir volé \$6,000 sur les fonds de la société.

De nombreux témoins avaient été appelés notamment l'échevin Biggar, président de la Commission Métropolitaine et le secrétaire de cet organisme, Pierre Boucher.

Suivant la plainte, chaque membre de la société, en payant \$5 plus un paiement de \$1 ou \$2 par mois, devenait agent recruteur de cette société et obtenait des commissions sur les nouvelles adhésions qu'il pouvait recueillir. De cette façon il arrivait à payer une bonne partie du montant de sa maison. Langis aurait en outre affirmé que la société avait l'approbation du gouvernement fédéral.

Langis qui semble fort à l'aise demanda la permission d'occuper la place d'un avocat car il entendait si non se défendre lui-même mais au moins procéder lui-même à l'interrogatoire et contre-interrogatoire des témoins, en raison de sa connaissance parfaite de tous les détails de l'affaire qu'il n'avait pu entièrement exposer à son avocat Me Marcel Lafontaine. Me Jacques Fournier, avocat de la Couronne déclara ne pas s'opposer à cette demande et Langis prit place près de Me Fournier. Une nombreuse documentation étalée devant lui, il contre-interrogea les témoins tout au long de l'affaire qui occupa une grande partie de l'après-midi.

M. Léopold Chartrand

Un comptable, M. Léopold Chartrand, produisit devant la Cour un grand nombre de formules d'"application" comme membre de la société dont le siège était indiqué comme étant au No 2113 est, rue Ste-Catherine, Langis indiqua que son domicile était rue Delaroché, 4522.

D'autres témoins produisirent également des formules de même nature ainsi que des journaux publiés par la société et des contrats.

Ce procès devant durer plusieurs jours divers témoins, dont M. Big-

gar, dont la présence était requise à Québec, furent autorisés à quitter la Cour pour la journée.

Au cours du contre-interrogatoire par Langis, celui-ci tenta visiblement de démontrer qu'il n'avait assumé aucune responsabilité et que notamment il n'avait pas reçu d'argent personnellement.

Me Calder

Durant l'après-midi, Langis se trouvait seul à la place de la défense et Me Calder vint s'asseoir près de lui, intervenant de temps à autre.

Les témoins entendus dans cette audience furent surtout des spécialistes des questions de coopération. Ils apportèrent quelques critiques sur certains points mentionnés dans la publicité de la société et notamment dans le journal édité par celle-ci, "L'Idéal", disant que certaines affirmations semblaient impossibles à réaliser.

M. Pierre Boucher, secrétaire de la Commission Métropolitaine, déclara n'être pas un spécialiste de la construction ni de la coopération, mais que certaines promesses contenues dans les articles de propagande avaient paru à la Commission matériellement impossibles et invraisemblables.

L'affaire a été ajournée à aujourd'hui à 2 h. 30 de l'après-midi.

Accusé d'avoir frappé un policier avec une chaise

Isaac Wasserman comparaissait hier matin devant le juge C.-E. Guérin sous l'accusation d'avoir gêné un constable dans l'exercice de ses fonctions. D'après la police, l'accusé qui demeure à 4669, rue St-Denis aurait frappé à la tête un policier de la Gendarmerie Royale, avec une chaise, alors que cet agent exécutait un mandat de perquisition.

Wasserman protesta de son innocence et son procès fut fixé par la Cour au 13 avril courant.

Un cautionnement de \$25 fut fixé par le juge.

M. A. LEBRUN ACQUITTE

Hier matin le juge J.-C. Langlois renvoyait purement et simplement la plainte portée contre Alphonse Lebrun, employé du Club Athlétique National Inc., sis 279 est, rue Ste-Catherine, accusé d'avoir tenu un jeu de barboule.

Or il ressortait de la preuve requise devant la Cour que la descente de police opérée le 12 mars dernier, par la police provinciale avait été opérée une huitaine de jours après l'incorporation du club à Québec, incorporation datant en effet du 23 février. Le juge déclara également que la preuve avait établi que des membres du club jouaient à la barboule mais que les 50 cents de l'heure fixés pour ces parties servaient à payer les employés du club. Enfin le juge a fait application de la jurisprudence établie par la Cour d'Appel dans la cause de Brown.

Ce jugement rendu Me Oiler Renaud, avocat de la Couronne déclara n'avoir aucune preuve à apporter contre les personnes trouvées dans l'établissement.

Cause-type contre deux cabarets

Le recorder Aimé Leblanc a pris en délibéré deux poursuites intentées par la cité contre des cabarets en vue de déterminer si la ville a droit à un honoraire de permis de \$1,000 pour les 12 mois commençant le 1er mai 1937, ou l'honoraire annuel de \$200 qui était exigé avant que l'ordonnance à cette fin soit amendée. Dans les deux cas l'on allègue que la cité ne peut pas donner à l'ordonnance amendée un effet rétroactif.

Les plaintes sont à l'effet que le Carlioca Grill, 688 rue Sainte-Catherine ouest et Chez Maurice, 1244 rue Sainte-Catherine ouest, ont tenu un café dansant ouvert sans avoir au préalable obtenu un permis et versé \$1,000.

Pas de service de tramways à Détroit

DETROIT, 7.—En dépit de la menace qui leur avait été faite à l'effet qu'ils perdraient leurs positions, les employés de la Compagnie des Tramways se sont mis en grève ce soir et le service a été complètement interrompu. Pas un tramway n'était en circulation. Pour se rendre à leur travail les citoyens ont eu recours à tous les genres de locomotion imaginables.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. R. C.

Publiée et imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens
Incorporée.REDACTION ET ADMINISTRATION, 1124 rue Marie-Anne, est,
Montréal.

Téléphone: FA-1171 •

MONTREAL, VENDREDI, 8 AVRIL 1938

MANOEUVRE BRUTALE DU TRUST DU TEXTILE

La Dominion Textile Company Limited vient de signifier à ses employés que les syndicats et unions du textile n'existent plus.

Tous les employés de ce grand trust ont reçu une brochure intitulée "Conseil du Travail". Ce conseil est un substitut pour les syndicats que la compagnie considère comme complètement disparus.

Car, dit la brochure à son seizième et dernier article, "ce plan entrera en vigueur à compter du moment que les employés en auront pris connaissance". Et comme ils en ont tous pris connaissance à l'heure qu'il est, il s'ensuit que le trust le considère comme le seul organisme pouvant maintenant parler au nom des employés.

Les travailleurs du trust du textile n'ont pas rédigé ce décret arbitraire et despotique décidant de la façon dont ils doivent être organisés, dont ils doivent protéger leurs intérêts professionnels et régler leurs propres affaires.

Les trustards ne leur permettent même pas d'avoir leur opinion et de faire entendre la moindre remarque sur le plan en question. Ils leur disent brutalement: C'est là notre plan, imaginé par nous, voulu par nous; que vous l'aimiez ou non, il entrera en vigueur dès que vous en aurez pris connaissance.

Ce serait un moindre mal, et même une bonne chose, si le plan, conçu et imposé par les patrons, devait améliorer les privilèges du travailleur et lui assurer une plus complète jouissance de ses droits naturels, sociaux et civils.

Mais le "Conseil du Travail" imposé par le trust anéantit complètement les droits du travailleur, bouleverse de fond en comble l'institution du syndicalisme et établit, en leur place, un véritable soviet d'usine. Cependant, au lieu d'être un soviet dictatorial des travailleurs, comme en Russie Soviétique, c'est un soviet dictatorial des patrons, comme on n'en a vu encore nulle part ailleurs. C'est l'expression la plus brutale et la plus cynique du capitalisme le plus féroce et le plus tyrannique, conclusion logique de la ligne de conduite suivie jusqu'ici par le trust du textile.

Le "Conseil du Travail" propose un conseil d'usine formé d'un nombre égal des représentants des patrons et des représentants des employés, devant siéger ensemble pour étudier et résoudre tous les problèmes qui leur seront soumis.

Mais, quelles que soient les décisions qu'ils prennent ou les recommandations qu'ils fassent, ils n'ont même pas la garantie que le trust les lira ou en prendra connaissance. En effet, à l'Article 11, section 4, il est dit que ces décisions et recommandations "pourront être prises en délibération par les représentants de la Direction et, si jugées nécessaires dans leur opinion (la Direction), seront référées au Directeur-gérant pour sa décision".

A l'Article 12, il est dit que le "Conseil du Travail" devra tout soumettre au Directeur-gérant de la compagnie; et, section 4: "Après due considération de la cause, le Directeur-gérant fera connaître sa décision, qui sera finale".

Ainsi ce "Conseil du Travail" que le trust du textile substitue si brutalement aux syndicats, n'est qu'une mascarade grossière, une plate et indigne comédie imposée par la force à la faiblesse. Quand on vient dire que les directeurs de la compagnie ne seront même pas obligés de recevoir les décisions du Conseil, qu'ils POURRONT les prendre en délibération s'ils le jugent nécessaire, c'est le comble de la moquerie et même du mépris des travailleurs. Car, si le bureau de direction décide, dans SON opinion, de ne pas référer au Directeur-gérant les décisions du "Conseil du Travail", ce Conseil aura pu siéger inutilement pendant un an ou deux ans.

En somme, c'est une tentative effrontée d'isoler les employés d'une compagnie de l'ensemble de leur profession ou industrie, par voie de soviet patronal d'usine, avec un Conseil dans lequel le nombre des représentants se divisera presque toujours en deadlock des opinions ou des voix; une manoeuvre vraiment crapuleuse pour placer les employés devant un fait accompli sans qu'ils aient été même consultés.

Il est douteux que les travailleurs acceptent cette décision unilatérale et arbitraire, et qu'ils consentent à se laisser mettre dans le cou la corde qui doit étrangler leurs droits les plus élémentaires. Et l'opinion publique unanime n'hésitera pas à soutenir leurs justes protestations.

GÉNIE



-Et il est bien entendu, Messieurs, que la Carte d'identité obligatoire est facultative!

SOUSCRIPTIONS POUR LA CAMPAGNE DE CHARITE

Montreal Light H. & P. Cons.	\$2,000
Corpn Archépiscopale Cath.	
Romaine de Montréal	1,750
Anonyme	1,500
Champlain Oil Products, Ltd.	1,000
Hon. Raoul Dandurand	1,000
Ville d'Outremont	1,000
Can. International Paper Co.	750
Canada Cement Co., Ltd.	600
General Steel Wares, Ltd.	500
Albert Hudson	500
Salada Tea Co. of Can. Ltd.	500
Canadian Celanese, Ltd.	350
Anonyme	300
Dominion Rubber Co., Ltd.	300
Anonyme	250
American Can. Co.	250
Crane, Limited	250
Atlantic Sugar Refineries, Ltd.	200
Cons. Mining & Smelting Co.	
of Canada, Ltd.	200
C.-E. Geoffrion	200
The Mt-Royal Hotel Co. Ltd.	200
Le Chanoine Joseph Picotte	200
Quebec Paving Co., Ltd.	200
St. Lawrence Flour Mills Co.	200
Anonyme	175
Anonyme	150
Agence Can. de Publicité	150
Canada Paper Co. Ltd.	150
The Great A. & P. Tea Co.	150
Mme Beaudry Leman	150
L.-N. Messier, Limitée	150
Mont Saint-Louis	150
Académie N.-Dame de B. S.	135
Can. Tube & Stl Prod. Ltd.	125
Hon. William Tremblay	115
J.-E. Clément Inc.	110
Mer A.-V.-J. Piette, P.A.	110

\$100: Anonyme, Anonyme, Anonyme, Anonyme, Aluminum Co. of Canada Ltd, Hon. Hector Authier, Mme Victor Beaudry, J.-U. Boyer, Mme Armand Chevalier, Rodolphe Corbell, Honoré Damphousse, Albert Dupuis, Fashion-Craft Mfrs. Limited, J.-E. Fournier, Limitée, Genereux Motor Co., Limited, M. l'abbé E.-S. Girard, Goodvear Tire & Rubber Co., Ltd., Sir Charles-B. Gordon, Guaranteed Pure Milk Co., Ltd., Euclide Guertin, Hiram Walker & Sons, Ltd., Hôtel Lafayette, Hôtel Moderne, M. l'abbé Napoléon Hurteau, Mme Joseph Hurlbise, Industrial Acceptance Corp., Ltd., J.-E. Jeannotte, John Labatt, Limited, Louis Laliberté, Docteur Stephen Langevin, H. Marchessault & Fils, Ltée, F.-Maurice Marcotte, Louis Marsolais, M. l'abbé J.-A. Arnold Olivier, Mme J.-T. Ostell, Henri Poupard, A.-B. Purvis, Sagenav Power Co., Limited, R.-S. Simard, Southam Press Montreal, Ltd., Sullivan Consolidated Mines, Ltd., Sun Oil Company, Ltd., René Teasdale, Mme Charles Trudeau, United Auto Parts, Limited, M. l'abbé Placide Valois, Geo. Vandellac, Limitée, Vanier & Vanier, Narcisse Venne, Col. Thomas Vien.

\$75: Ayerst, McKenna & Harrison, Ltd., Canada Maltin Co., Ltd., Dom. Securities Corp., Ltd.

\$70: De Puiseux, Raymond.

\$60: International Bond & Share Corp., Nationale House Furniture Co., Ltd.

\$55: Independent Refrigeration Corp.

\$50: Anonyme, M. l'abbé Horace

Bellerose, Chevaliers de Colomb, conseil Lafontaine No 1356; W. Clark Limited, Congoleum Canada, Limited, Congrégation Dames de Ste-Anne, paroisse St-Clément; M. l'abbé L.-A. Desjardins, Eddy Match Co., Ltd., Fleet, Robertson, Lady Gouin, Charles Gurd & Co., Ltd., Gypsum Lime & Alabastine Canada, Ltd., Mme J.-E. Jeannotte, J.-M. Lacombe, p.s., Robert-J. Magor, M. l'abbé J.-C. Maurice, Mme Arthur Poupard, Mme Maxime Raymond, Dr L.-P. Sénécal, Taverne Oscar, Thérion Frères, Limitée, Mme Etienne Vautlet, Mlle Emélie Vlau.

\$45: Dr F. Leclerc.

\$40: Albert Bleau.

\$35: Mme Gregor Barclay, M. et Mme J.-R. Grégoire, Hébert, L.-H. & Cie., Limitée, Meredith, Simmons & Co., Ltd.

\$30: Pierre-A. Badeaux, Mme Arthur Boyer, Mlle Lucrèce Dalbec, J.-P.-A. Gagnon, Mme Jos.-T. Guimond, Letang, Cie Ferronnerie, Ltée, Majeau, Crémérie, Limitée, Théo Péladeau, Eugène Perron, M. et Mme Eugène Tarte, Mlle Marguerite Terroux, Chanoine A. Valois.

\$27.50: Lalonde H. & Frère Ltée.

\$25: Anonyme, Hon. Jos. Archambault, P.-R. Archambault, Armstrong Cork & Insulation Co., Ltd., Associated Screen News, Ltd., Hon. Henry-L. Auer, M. l'abbé Michel Beaudoin, Ulric Boileau, Mlle Juliette Boyer, J.-O. Brien, Bristol Myers Co. of Canada, Ltd., Cercle Paroissial Ste-Clothilde, Mme Armand Chaut, Mme Emile Chaut, Mme C.-F. Charbonneau, Chemicals, Limited, Chesebrough Mfg Co., J.-O. Christin, Congrégation Enfants de Marie, paroisse de la Nativité; Congrégation Enfants de Marie, paroisse St-Clément de Viauville; Congrégation Dames de Ste-Anne, paroisse St-Pierre Claver; Congrégation des Hommes, paroisse N.-D. St-Sacrement; Albert Dalcourt, Mme H. Damphousse, Mme J.-B. DeBoucherville, Dominion Paper Company, Ecole Notre-Dame de Lourdes, Mme A. Elhler, Wilfrid Gagnon Limitée, Mlle Marie Gill, A.-E. Gouette, Harist, Hubbard Ayer of Canada, Ltd., F.-H. Hopkins, Mme J.-Edmond Labrecque, Mlle M.-Louise Laliberté, Mme Paul LaRoque, Mme J.-H. Lebeuf, A. Lecavaller, M. l'abbé T.-G. Lessard, Hon. Juge Séverin Lévesque, Mme James Graham Lewis, Charles Lord, Mme Elionard Montnott, Montreal Refrigerating & Storage, Ltd., Mme L.-J.-S. Morin, Mme Henry Munderloh, McFarlane & Son & Hodgeson, Ltd., Alex. Martin, Oeuvres Paroissiales, paroisse St-Clément de Viauville; M. l'abbé Armand Péladeau, M. l'abbé H. Péladeau, M. l'abbé J.-A. Péladeau, L.-Albert Péladeau, Joseph Péladeau, Roméo Pénin, Adrien Prud'homme, Mar J.-A. Richard, Richardson, James & Sons Ltd., Rubin Bros., Limited, Mme G. St-Cyr, Dr Edmond Sarraceni, Mme L.-B. Simard, Mme R.-S. Simard, Mme Walter-M.

M. Elzéar Dallaire à l'hôtel de ville

M. Elzéar Dallaire, éditeur-proprétaire de l'"ECHO de Saint-Maurice" et de l'"Union Nationale", président de la Chambre de Commerce de Grand'Mère, ancien échevin de cette dernière ville et ancien président de l'Association des propriétaires de journaux hebdomadaires de la province, était de passage cette semaine à l'hôtel de ville de Montréal où il a visité les divers départements et s'est intéressé au présent système de l'administration municipale.

Convocations

Association Générale des Comptables. — Banquet du jubilé d'argent à l'hôtel Queen's, à 7 h. p.m., le 25 avril prochain. Orateur invité: M. W. R. Bulloch, m.p.p., pour Westmount.

Canadian Club. — Déjeuner-causserie hebdomadaire lundi, le 11 avril, à 1 h. p.m., à l'hôtel Windsor. Le conférencier sera un homme politique américain, l'honorable Bainbridge Colby. Il a intitulé sa causerie: "A Voice From a Friendly Democracy".

Scouts Troupe Cartier. — Soirée récréative et concert, ce soir, à 8 h. p.m., dans la salle du sous-sol de l'église du Rédempteur, rue Sherbrooke est, coin Cartier.

Section Iberville, de la Société St-Jean-Baptiste, de la paroisse de Ste-Gunégonde: assemblée hebdomadaire à 8 h. Les délégués donneront un rapport du congrès.

Au Club Canadien. — C'est dimanche soir le 24 avril, qu'aura lieu dans les salons du Club Canadien, la première réunion de "L'Ecuyer". Son initiateur, Georges Leprohon, présentera M. Gérard Delage avocat, conférencier bien connu des radiophiles. Une sauterie terminera cette réunion.

A l'Union Belge. — L'Union Belge du District de Montréal, à l'honneur de porter à la connaissance de ses membres et amis, qu'une conférence sera donnée en ses locaux, vendredi prochain le 8 avril, à 8 h. 30 p. m. Ladite conférence sera faite par M. Régis Chevalier, qui traitera du Japon.

JAMBE FRACTUREE

Mlle Yvette Boucher, 21 ans, 4848, rue Henri-Julien, a subi une fracture ouverte de la jambe gauche, hier avant-midi, lorsque la motocyclette dans laquelle elle prenait place vint en collision avec un camion, à l'angle des rues Bourbonnières et Sherbrooke. Elle a été hospitalisée à Saint-Luc.

Stewart, Roland Thérien, Transportation Building Co., Ltd., Léon Trépanier, J.-Paul Vermette, H.-O. Vlau, Willis, Faber & Co., Wilson & Lafleur.

Le nouveau tarif du taxi est approuvé

Le règlement municipal du taxi a été adopté pratiquement en entier par la comm. des services publics de Québec

La Commission des Services Publics de Québec vient d'approuver le tarif indiqué dans le règlement No 1451 adopté le 24 août 1937 par le conseil municipal de la cité de Montréal pour les autotaxis et les automobiles de louage sauf le paragraphe (a) de l'article 24 dudit règlement qui devra, à compter de la date de la présente ordonnance, se lire comme suit et être amendé par la requérante en conséquence:

d'icelui \$0.15

Pour chaque quart de mille additionnel ou fraction

d'icelui \$0.05

Tarifs en vigueur

Voici l'article 24 du règlement 1451, tel que modifié et définitivement approuvé par la Commission des services publics et qui entre en vigueur dès ce matin dans la ville de Montréal:

Article 24: Les conducteurs d'autotaxis devront exiger, pour les courses d'un endroit à un autre dans les limites de la cité, les prix suivants et ne pourront pas en exiger ni accepter d'autres, savoir:

a) Charge initiale comprenant le premier 1-4 de mille ou fraction d'icelui, \$0.15

Pour chaque 1-4 de mille additionnel ou fraction d'icelui, \$0.05;

b) Le temps passé à attendre sera payé à raison de \$0.05 par 1-2 minute et comprendra:

1 — La période d'attente à l'endroit où l'autotaxi aura été appelé pour commencer la course, déduction faite des cinq premières minutes;

2 — Le temps perdu par suite de retards inévitables aux traverses de rues et aux ponts;

3 — Le temps pendant lequel l'autotaxi aura été en arrêt, sur les instructions du voyageur.

c) Il ne devra être rien exigé:

1 — Pour le temps perdu par suite de fonctionnement défectueux de l'autotaxi ou de l'incompétence de son conducteur;

2 — Pour le temps perdu par suite de l'arrivée prématurée de l'autotaxi en réponse à un appel.

d) Le chauffeur devra transporter le voyageur à sa destination par la route la plus directe.

e) Pour les fins de l'article 24, 25 et 27, les municipalités qui sont sous la juridiction de la Commission Métropolitaine de Montréal seront considérées comme faisant partie de la cité de Montréal.

f) Il ne sera rien exigé pour le bagage porté à la main. Il sera facultatif pour le conducteur du véhicule de transporter une malle, pourvu qu'on lui donne de l'aide au besoin et il pourra exiger une somme n'excédant pas \$0.50 pour le transport de telle malle. Dans

aucun cas une malle ne devra être transportée en dehors de la carrosserie de l'autotaxi lorsqu'une partie quelconque de telle malle dépassera de plus de dix pouces la ligne du marchepied ou masquera la plaque de la licence provinciale.

g) Lorsqu'un autotaxi sera loué à l'heure, le conducteur de tel autotaxi pourra suspendre, du consentement du voyageur, l'emploi du taximètre et l'autotaxi tombera sous les dispositions du présent règlement relatives au tarif des automobiles de louage.

h) Les prix exigibles pour les courses en dehors des limites de la cité pourront être fixés par arrangement préalable entre le voyageur et la personne ou la compagnie ou l'association à laquelle appartiendra l'autotaxi.

Automobiles de louage

Article 25: Les conducteurs d'automobiles de louage ne pourront exiger ni accepter, pour des courses d'un endroit à un autre dans les limites de la cité, d'autres prix que les suivants:

a) Pour chaque 1-4 d'heure ou partie de 1-4 d'heure que la course durera, \$1.

b) Les prix à l'heure s'appliquent aussi à toute course en dehors des limites de la cité, pourvu que l'engagement soit fait dans telles limites et que la course ne s'étende pas au-delà des limites des municipalités qui sont ou qui pourront à l'avenir être sous la juridiction de la Commission métropolitaine de Montréal.

c) La disposition contenue dans le paragraphe (f) de l'article 24 du présent règlement concernant les bagages s'applique également aux automobiles de louage.

A L'ASSOMPTION

"Novissima Verba Christi" (Paroles du Christ), texte français et musique de M. Gédéon Boucher, organiste à l'Assomption, sera exécuté en primeur à l'église paroissiale dimanche soir prochain, le 10 avril, à 7 heures. Entrée libre.

Loyalistes espagnols fort optimistes

Trois représentants de l'Espagne loyaliste ont séjourné quelques heures à Montréal, hier. Arrivés de New-York, ils se sont dirigés vers Ottawa et Toronto où ils doivent prononcer des conférences. Ces délégués, José Bergamin, Ojier Pretaceille et Carmen Meacelle ont déclaré qu'en dépit des défaites continuelles ils ont confiance en l'avenir.

Caucus sur la carte d'identité à Montréal

Les échevins ont tenu, hier matin, un caucus sur la carte d'identité et sur le fonctionnement de ce nouveau service qui est sous la direction de M. L.-C. Farley. Ce dernier ainsi que son assistant, M. R. Presseau avaient été invités à assister au caucus. Prés de la moitié des membres du conseil municipal étaient présents. M. Jos. Schubert dit qu'il favorise le système de la carte d'identité pour fins électorales, mais il déplore le peu d'intérêt que l'on porte à cette question.

Il ajoute que les chômeurs seront les premiers à se procurer leur carte, car la plupart doivent la posséder s'ils veulent trouver un emploi et aussi obtenir de l'assistance-chômage.

M. Allan Bray demande aux échevins d'envoyer un télégramme au président du Conseil législatif afin de le prier de ne pas rendre la carte d'identité obligatoire aux élections de décembre 1938. M. J.-M. Savignac s'y oppose parce que selon lui la Législature se servira de ce prétexte pour prolonger le mandat des échevins, contre le désir de la population.

M. Trépanier et M. Dupuis menacent le premier de ne plus briguer les suffrages si la majorité des électeurs de son quartier ne possèdent pas leur carte d'identité, et le second, de démissionner s'il y a prolongation de mandat.

M. Dave Rochon veut que l'on établisse un bureau dans chaque quartier pour l'émission des cartes.

M. L.-C. Farley explique le fonctionnement du Service de la carte d'identité et il déclare que l'on se servira des banques pour faciliter l'identification des électeurs. Le service de la carte d'identité aura la signature des gérants de succursales des banques.

De même l'on s'adressera aux diverses organisations professionnelles, la Chambre des Notaires, le Collège des médecins, etc., pour l'identification de leurs membres afin d'aider le Service municipal.

M. Farley annonce qu'il y aura un photographe en permanence dans chaque bureau de district. Il déclare qu'il y a actuellement 78,000 électeurs qui sont en règle pour aller voter. A la fin du caucus l'on apprend que le Conseil législatif vient de décréter que la carte d'identité ne sera pas obligatoire aux élections de décembre. Les échevins jubilent!

A. L.

La maison natale de Foch

PARIS. — On sait que le maréchal Foch naquit le 20 octobre 1851 dans un vieux logis de Tarbes datant du XVIIIe siècle et contenant des restes précieux de l'Art Pyrénéen. Un décret récent a classé cette demeure illustre parmi les monuments historiques.

Trois cents prisonniers fusillés à Barcelone

HENDAYE, 7. — Des réfugiés annoncent aujourd'hui que Barcelone a recommencé à exécuter des centaines de nationaux qu'elle accuse d'espionnage ou de trahison. Plus de 300 prisonniers auraient été fusillés.

J.-E. TURCOT

La mode change dans la musique comme dans les robes, les coiffures, etc. Les demoiselles musiciennes avides de la nouveauté, seront aussi intéressées par ces quelques brèves observations que vous fournit M. J.-E. Turcot, marchand de musique bien connu de Montréal.



J.-E. Turcot

Aujourd'hui, nous dit-il, la guitare, la mandoline, le piano-accordeon, etc., semblent captiver le goût de milliers d'amateurs de musique.

Leur prix peu élevé, leur étude facile et rapide ont acquis à ces instruments un tel degré de popularité qu'aujourd'hui des personnes de tout âge les apprennent et sont contents de leur succès.

L'école moderne de musique Turcot a pour idéal et pour but, l'enseignement de la musique dans les conditions les plus favorables.

C'est pourquoi elle s'est acquise le service de musiciens et professeurs compétents qui brillent dans le domaine du concert comme dans celui de l'enseignement, citons: M. M. Donatelli, directeur des études sur les instruments à cordes, et Baptista, accordéoniste connu des radiophiles, qui surveille l'étude rapide de l'accordeon aux acquéreurs de cet instrument populaire et pratique.

Une visite au magasin Turcot, 568 rue Ste-Catherine est, vous

Il meurt soudainement en reconduisant un parent à l'hôpital

En arrivant à l'hôpital Notre-Dame avant-midi en compagnie de son beau-frère qui devait y subir un traitement M. Arcade Garneau, âgé de 60 ans, 4325 rue Marquette, s'est effondré subitement sur le parquetry de la salle d'attente pour succomber à une syncope quelques instants plus tard. Le corps a été confié aux autorités de la morgue en prévision de l'enquête du coroner qui s'ouvrira ce matin.

Notes sur la mode masculine

Bien que depuis assez longtemps en usage en Angleterre et à présent en vogue aux Etats-Unis, le nouveau plan de chemises qui vient d'être annoncé par Toilet Laundries Limited est le premier au Canada et rencontre déjà un bon succès.

Toilet Laundries vous fournissent des chemises gratuitement et non seulement les lavent, mais les conservent en parfaite condition. Avec ce nouveau plan, vous prenez un engagement d'un an, payable à la semaine ou au mois pour trois chemises par semaine à 20 cents chacune, et pour chaque chemise supplémentaire vous paierez 15 cents.

Les chemises fournies sont du type "col attaché", ce genre ayant été reconnu comme étant le plus populaire et douze échantillons sont soumis à votre choix. Vous recevez chaque fois les mêmes chemises car votre nom est imprimé à l'intérieur du col.

convaincra des avantages qu'il y a à s'adresser à une maison de confiance, d'expériences et d'experts, où l'on trouve une véritable exposition d'instruments de toutes sortes et un personnel des plus experts et des mieux disposés.

Une innovation digne d'être signalée est celle de la présence de M. Baptista dans le magasin pour fins de démonstration et d'explications à toute personne désireuse de se renseigner sur le piano-accordeon et ses possibilités.

OTTAWA PRIE DE REGLEMENTER LA VENTE DES PRODUITS SULFAMIDES

Mardi soir, le 5 courant, avait lieu au grand amphithéâtre de l'Université de Montréal la sixième séance de la session 1938 de la Société Médicale sous la présidence du Dr Léon Gérin-Lajoie.

Cette séance consacrée à l'étude des produits sulfamidés a suscité le plus vif intérêt chez les médecins qui s'étaient rendus en grand nombre à l'Université. On sait que récemment aux Etats-Unis l'emploi irrégulier et intempestif de ces produits, sans contrôle médical, a donné lieu à des accidents graves, voire mortels. Afin de ne pas discréditer une méthode thérapeutique qui, judicieusement employée, rend les plus grands services d'une part et afin de protéger le public d'autre part, la Société Médicale, après avoir discuté longuement cette question, a cru sage d'émettre le vœu suivant:

"Attendu que les produits sulfamidés sont des médicaments toxiques pouvant donner lieu à des accidents graves, voire mortels;

Attendu que le mode d'emploi de ces médicaments nécessite une étude approfondie du malade et très souvent des examens de laboratoire;

Il est proposé par le Dr Paul Le-

tondal, secondé par le Dr J.-E. Racicot et adopté à l'unanimité, que les membres de la Société Médicale de Montréal, émettent le vœu que l'Exécutif de la Société soit chargé d'approcher les autorités compétentes pour interdire la vente de ces produits aux comptoirs des pharmacies sans ordonnance médicale."

Il serait, semble-t-il du devoir du Gouvernement fédéral de réglementer sans tarder la vente de ces produits, par une loi spéciale, tout comme il le fait actuellement pour les opiacés.

OUI!
MEUBLEZ
VOTRE
MAISON
CHEZ
A.L. DUPONT
LIMITÉE
4020 ST-CATH EST - FR 0678

TERRAIN A LOUER

AVENUE DU PARC — SUD JEAN TALON

Endroit superbe pour vendeurs d'automobiles, grandeur pour convenir au locataire.

PARK AVENUE HOTEL LIMITED

2 est. rue Bellechasse — Tél. CA. 9041 — Soir. CR. 0674

5 **DOUBLE VALEUR**
GRANDS VERRES **POUR VOTRE ARGENT!**
6c
KIK
SERVEZ TRES FROID
Ecoutez C.K.A.C. les dimanches de 12.45 à 1 p.m. et de 6.45 à 7 p.m. Les lundis de 6.15 à 6.30 C.B.M. et C.B.F.

DEPOSITAIRES:

CHEVROLET, BUICK.

CAMIONS CHEVROLET ET GMC

100 chars usagés à \$50 et plus

DUVAL MOTORS LIMITED

3930 Ste-Catherine est. Frontenac 2119 — 529 Jarry angle Lajeunesse, DUpont 5757

SPECIAL CETTE SEMAINE

Packard Sedan 1937 6 cylindres, noir, équipé d'un radio \$895

CE QUI SE PASSE À L'ÉTRANGER

Les communistes français ont soulevé le peuple de Paris contre le Sénat

Bagarres et tumultes.—Nombreux blessés

PARIS, 7. — (Dép. part.) — Les événements politiques se sont multipliés au cours de ces dernières vingt-quatre heures.

Le gouvernement Blum, après le vote d'hier, par lequel la Chambre approuvait par une majorité de 60 voix environ, ses projets financiers, se rendait parfaitement compte que les projets eux-mêmes soulevaient les oppositions les plus légitimes d'une grande partie de l'opinion publique.

Les larmes de Blum

Il ne faut pas croire, du reste, que le chef du gouvernement lui-même, M. Léon Blum, homme d'une intelligence supérieure, bien qu'il soit un homme politique médiocre, ne se rendait pas compte de la gravité de la situation créée par le Front Populaire. Les journaux rapportent qu'il y a quelques jours, lorsqu'il eut devant lui l'état exact des finances françaises et la preuve évidente des conditions lamentables dans lesquelles elles ont été mises par le Front Populaire, éclata en larmes en disant: "Je n'aurais jamais cru cela".

C'est pour cela que M. Blum avait prévu que les projets financiers du gouvernement seraient présentés au Sénat vendredi. A la dernière minute, toutefois, il y eut un changement dans le programme, et les projets furent portés devant la Chambre Haute aujourd'hui même.

Le refus catégorique du Sénat

On pouvait espérer qu'une discussion s'ouvrirait au Sénat permettant au gouvernement de défendre, ou tout au moins de rectifier une partie de ses projets et de parvenir, à force d'une intelligente collaboration avec la commission sénatoriale des Finances présidée comme on sait par M. Joseph Caillaux, à une formule transactionnelle, permettant de faire face aux besoins urgents de la trésorerie et du budget.

Mais M. Marceau Pivert, chef de la faction d'extrême gauche du parti socialiste, c'est-à-dire de cette faction du parti de M. Blum plus proche aux communistes, en liaison étroite avec le Parti Communiste lui-même et avec M. Léon Jouhaux, secrétaire de la Confédération générale du Travail, a cru opportun d'accomplir un geste d'intimidation envers les sénateurs.

M. Marceau Pivert fit placarder des grandes affiches et distribuer des tracts invitant le prolétariat à aller manifester contre "les vieux réactionnaires du Sénat", accusant, en outre, les sénateurs de "barrier la route au progrès et au bien-être ouvrier."

Naturellement, si l'on tient compte aussi qu'il y a à l'heure actuelle dans Paris et dans la banlieue immédiate, environ 5.000 grévistes, et que ces excitations ont fait accourir les éléments les plus extrêmes du parti communiste, il est facile d'imaginer qu'aujourd'hui, au moment où le Sénat aborde la discussion, le Palais du Luxembourg fut littéralement assailli par une meute de forcenés, hurlant à tue-tête: A bas le Sénat!

La réponse du Sénat

C'est ce qui gâta tout.

En effet, le Sénat, fidèle à sa noble tradition républicaine de défenseur des libertés constitutionnelles, fermement décidé à ne pas se laisser intimider par des manifestations populaires, refusa même de prendre en considération ou de discuter les projets financiers gouvernementaux, et il les repoussa en bloc, sans même les examiner.

A peine la nouvelle de la décision sénatoriale fut-elle connue parmi la foule contenue par un millier environ de gardes mobiles qui entourait le Palais du Luxembourg, qu'elle commença à manifester bruyamment et à clamer sa fureur.

Scènes tumultueuses

Par malheur, un millier d'étudiants, tous appartenant à la droite, firent leur apparition. Aussitôt la foule se précipita sur eux et une bataille violente à coups de bâtons, de matraques et de chaises, prises aux devantures des cafés, s'engagea aussitôt.

Un restaurant fut pris d'assaut et littéralement saccagé par les belligérants que les gardes mobiles essayaient en vain de séparer.

Ce ne fut que beaucoup plus tard, et après l'arrivée d'importants renforts de troupes, que le calme parut se rétablir aux alentours du Sénat.

Il est à noter que la manifestation organisée par M. Marceau Pivert avait été défendue par le gouvernement, mais il passa outre. Ce qui prouve dans quel cas les dispositions du gouvernement sont tenues, même par ses partisans.

On chiffrait, vers la fin de la journée, à plusieurs centaines le nombre des blessés et celui des personnes arrêtées.

Crise ministérielle

Ce soir, devant la situation créée par les événements d'aujourd'hui, le bruit court de plus en plus avec insistance que le ministère Blum va démissionner et qu'il va être remplacé par un cabinet d'Union nationale présidé par M. Edouard Daladier et dans lequel M. Blum et le maréchal Pétain seraient ministres d'Etat.

Avant la formation de ce ministère d'Union nationale, il faut que le Front Populaire se mette d'accord avec les nationaux sur quelques points essentiels.

Ces points ont été indiqués nettement par le chef de l'opposition, M. Pierre-Etienne Flandin qui a dit notamment:

"L'union est vaine s'il n'y a pas concordance de vues préalable sur les grands problèmes qui se posent impérieusement à l'extérieur et à l'intérieur.

"Nous pensons, personne ne peut contredire, tant les termes sont par eux-mêmes contradictoires, que la paix intérieure est incompatible avec la lutte des classes.

"Nous ne demandons pas aux partis extrémistes de renoncer pour toujours à leur idéal et à leur programme de lutte de classe, mais de le mettre en sommeil au moins pen-



Joseph Caillaux

dant la durée de la collaboration que l'on sollicite d'eux et de nous.

Contre l'inflation

Pour comprendre enfin la raison de l'opposition du Sénat aux projets financiers du cabinet Blum, il faut savoir que les techniciens affirment que les projets eux-mêmes ne sont "qu'une forme déguisée d'inflation monétaire."

Voici en effet les parties saillantes d'une critique publiée par le JOURNAL de Paris:

"Tout le monde est d'accord pour considérer les projets financiers comme le pire des expédients: car ils vont faire progresser l'inflation.

"Le gouvernement invoque la nécessité supérieure d'assurer les besoins du Trésor, en particulier ceux de la défense nationale. Il ne viendrait, certes, à l'idée de personne de marchander, en présence d'une situation internationale dont chacun mesure les dangers, les moyens destinés à garantir la sécurité du pays.

"Le gouvernement actuel croit que, pour emprunter, il faut attendre une amélioration des conditions générales du crédit. Il estime que la situation internationale actuelle n'est pas de nature à favoriser le succès d'une opération de crédit normale. Est-ce bien certain? Et l'aggravation de la tension diplomatique ne serait-elle pas de nature à stimuler l'empressement de l'épargne, plutôt qu'à l'inciter à la réserve?

"La vérité, c'est que le gouvernement, du fait même qu'il propose le recours à l'inflation que le cabinet précédent voulait éviter à tout prix, avoue qu'il ne jouit point, auprès de la masse des épargnants petits et grands, du crédit nécessaire pour pratiquer la politique financière dont la constitution de la Caisse de la défense nationale devait, dans l'esprit des créateurs de cet organisme, être le prélude. Il reconnaît que le climat n'est plus le même qu'il y a quelques semaines. C'est pourquoi, au lieu d'émettre des emprunts, il se voit contraint d'utiliser de l'inflation dont l'expérience des deux dernières années ne lui permet point, pourtant, d'ignorer les redoutables inconvénients.

Nouvelles brèves du monde entier

— Les pays scandinaves qui, comme on sait, comprennent la Norvège, la Suède, le Danemark et la Finlande, ont formé une ligue dont le but est de rester absolument neutre dans tout conflit. Dans ce but ils ont décidé de réaliser l'autarchie économique entre eux.

— Un grave scandale politique vient d'éclater en Roumanie. Il s'agit d'une vaste association dont faisaient partie plusieurs hautes personnalités dans le but d'exporter en contrebande, l'or roumain. L'ancien ministre, Alexandre Buzdugan, s'est tué parce qu'accusé d'avoir fait sortir ainsi pour trois millions de dollars d'or.

Danger de conflit avec la Russie

WASHINGTON, 7. — (dép. part.)

— Si les troupes japonaises avancent toujours en direction de Hankéou, les Chinois, ayant finalement réussi à mettre debout deux ou trois divisions bien disciplinées, ont obtenu un brillant succès en attaquant les ennemis dans le Shantung, forçant les nippons à évacuer la localité de Taierchouang.

Les Chinois prétendent, dans leurs communiqués officiels, avoir tué 4.000 Japonais.

En attendant, l'horizon s'assombrit entre la Russie et le Japon car Tokio est convaincu que les Soviétiques envoient des armes à la Chine à travers le Mandchoukouo. Par ailleurs, il se pourrait que les Russes attaquent de nouveau les deux petites îles qui se trouvent sur la rivière Amour, et qui furent occupées par les Japonais au mois de juin dernier.

Bref; les rapports entre le Japon et la Russie semblent s'aggraver de plus en plus, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'ils dégénèrent en un véritable conflit.

On découvre le squelette d'un homme ayant vécu il y a dix mille ans

PERIGUEUX. — Un squelette remontant à 10.000 ans au moins vient d'être découvert près du hameau de Grand Bassac dans une grotte de la vallée de la Dronne, midi de la France. Cette région est connue pour ses vestiges préhistoriques semblables à ceux que l'on a trouvés en Périgord, et réunis depuis dans le Musée préhistorique des Eyzies.

M. Peyrony, directeur de ce Musée, convoqué dès la découverte du squelette pour donner son avis constata le parfait état de conservation des restes de cet homme qui vécut il y a cent siècles! D'autres fouilles vont être entreprises près de Grand Bassac dans l'espoir de nouvelles trouvailles. Ajoutons que le squelette se trouvait dans une position inclinée, près de lui un silex taillé en pointe laisse supposer que l'homme est mort d'un coup de pierre lancée par un ennemi.

L'horloge parlante de Paris est fort populaire

PARIS. — Odéon 84-00, numéro de téléphone de l'horloge parlante de Paris est certainement le plus populaire des numéros de téléphone de la capitale française. En 1937, 6.164.087 personnes le demandèrent pour savoir l'heure exacte. De plus l'horloge parlante diffuse l'heure quatre fois par jour par le truchement des stations parisiennes de radiodiffusion.

Cette "horloge parlante" a trois rivales; l'une à Lyon avec le record de 915.326 appels en 1937; la seconde à Marseille avec 700.461; la troisième, celle de Nice, qui d'ailleurs n'est installée que depuis le 12 décembre dernier a donné en 19 jours, l'heure à 17.792 personnes. Paris possède également un "Journal parlant" avec qui l'on est en communication en demandant INF. 1. En 1937, 3.333.220 personnes lui demandèrent de les tenir au courant de l'actualité.

CHAMBERLIN VEUT SE RENDRE DANS LA STRATOSPHERE

NEW-YORK, 7. — Clarence Chamberlin, l'aviateur qui compléta un vol sans arrêt de New-York en Allemagne en 1927, a fait mention d'un projet d'un vol stratosphérique de New-York à Londres ou Paris au cours de l'automne, à une réunion de Légionnaires tenue dans les salles du Club de Publicité. Environ une centaine de personnes assistaient à cette réunion.

Cuve remplie de poignées de cercueils

QUEBEC, 7. — La police de cette ville se demande ce qu'elle va faire d'une cuvette remplie de poignées de cercueils qui a été trouvée partiellement enfouie sous terre dans un viaduc de chemin de fer situé à proximité des quais de l'Anse au Foulon. Il y a trois cimetières dans le voisinage immédiat de l'endroit mais apparemment les fosses n'ont pas été violées. La découverte a été faite par un citoyen qui remit sa trouvaille aux policiers.

Projeté en bas d'un camion et grièvement blessé

Projeté en bas d'un camion dans lequel le conducteur lui avait permis de prendre place hier après-midi, M. Charles Collard, âgé de 46 ans, 42 Douzième avenue, Lachine, a été trouvé environ trois heures plus tard sur le bord du boulevard Taschereau souffrant d'une fracture de la jambe droite et de blessures diverses.

Il a été transporté à St-Luc immédiatement après. Il était précisément 4 h. 30 lorsque la police de St-Lambert fut prévenue qu'un blessé gisait sur le bord de la route à quelque distance de là. Le chef de police Young accompagné du constable Brooke se rendit précipitamment sur les lieux et après avoir appris la mésaventure, survénue à la victime la fit transporter en toute hâte à l'hôpital. Le blessé ignore le nom du chauffeur du camion.

VICTIME DE L'AUTO

Albert Ciccioli, 6 ans, 6484 rue Casgrain, a subi une fracture de l'humérus gauche hier avant-midi lorsqu'en traversant la chaussée à proximité de la demeure de ses parents il fut heurté par un camion et projeté violemment sur le sol. Il a été hospitalisé à Sainte-Justine où l'on nous rapporte que son état est satisfaisant.

NATIONAUX A TREMP

SARAGOSSE, 7. — Les nationaux ont occupé aujourd'hui la ville de Tresp où se trouve la centrale qui fournit l'électricité à tout l'est de l'Espagne, y compris Barcelone.

L'annonce dans les journaux conduit les acheteurs au comptoir

Comment une personne peut-elle vouloir acheter un produit dont elle ignore l'existence?

UNE bonne publicité informe, persuade, convainc, mais, en dernière analyse, toute publicité est inutile si elle ne fait se rencontrer le vendeur et l'acheteur pour terminer la transaction. C'est alors, et alors seulement, que l'annonce paye.

L'annonce dans les journaux ne donne pas seulement le désir d'acheter, mais elle conduit le consommateur là où un produit est en vente. Elle désigne les marchands au détail et, comme la circulation quotidienne des journaux couvre le territoire dans lequel leur commerce s'exerce, cette désignation est efficace et le produit, l'acheteur et le vendeur en bénéficient.

Cette annonce a été préparée pour l'Association des journaux quotidiens du Canada par l'Archie Advertising Agency, Limited.

Solliciteurs d'annonces

au courant de la publicité et connaissant les deux langues, sont demandés. Bonne proposition à personne compétente. S'adresser au gérant de publicité de 10 heures à 11 heures a.m., 1124 est, rue Marie-Anne

M. Cordell Hull invite le Canada à recevoir des réfugiés politiques

OTTAWA, 7. — Il a été révélé de façon presque officielle que le Canada, à l'instar de plusieurs autres pays, avait été invité par les États-Unis à des entretiens en vue de deviser de moyens susceptibles d'assurer un gîte aux réfugiés politiques de l'Autriche et de l'Allemagne.

Le comité sénatorial a adopté le bill Lacroix pour les fonctionnaires

OTTAWA, 7. — Le comité sénatorial du service civil a adopté le bill de M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency, demandant que les employés civils connaissent la langue de la majorité de la population dans l'endroit où ils seront appelés à exercer leurs fonctions.

Les sénateurs W.-A. Griesbach, conservateur d'Edmonton, F.-P. Quinn, conservateur d'Halifax, et le sénateur C.-W. Robinson, de Moncton, croient que ce projet de loi aura des répercussions malheureuses pour le pays.

Le sénateur Griesbach dit que ce bill semble avoir été préparé par des hommes qui ne considèrent que Québec et oublient le reste du Canada.

L'hon. Gustave Lacasse, sénateur libéral d'Essex, dit au sénateur Griesbach qu'il n'a aucune crainte à avoir. Il parle au nom des Canadiens-français de l'Ontario. Le sénateur Marcotte, conservateur de Ponteix, lui aussi membre du comité parle également au nom des Canadiens-français de la Saskatchewan. Tous deux sont convaincus que le projet de loi fera disparaître une source de mécontentement.

Pendant que le bill était au comité de la Chambre des communes, l'on a cité une foule de cas d'inspecteurs agricoles et autres fonctionnaires dans la province de Québec ne parlant pas le français.

ROBICHEAU ECHAPPE A LA POTENCE

SAINT-JEAN, Nouveau-Brunswick, 7. — La sentence de mort prononcée contre William Robicheau, trouvé coupable du meurtre d'Aaron Cohen, marchand de St-Jean, a été commuée en l'emprisonnement à vie, a annoncé aujourd'hui le procureur de l'accusé.

La commutation de la sentence a fait suite à une pétition que la mère de Robicheau avait fait circuler et qui fut plus tard soumise au ministère de la Justice. La pétition avait d'ailleurs l'appui du jury qui rendit un verdict de meurtre dans cette affaire. Une recommandation à la clémence avait été insérée dans le prononcé du verdict.

L'office des ports ne signe pas d'entente

L'office des ports nationaux du Canada a informé ses employés de Montréal qu'il ne tenait pas à en venir, cette année, à aucune entente avec une organisation au sujet des salaires et des conditions de travail. D'après la lettre, l'office a l'intention tout simplement de discuter l'échelle de salaires et les conditions de travail avec des comités de ses employés et de déterminer les gages sans entente formelle.

Depuis plusieurs années, y compris 1937, l'office avait une entente annuelle avec l'Association indépendante des employés du port de Montréal.

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que ISABEL BOVILL, des cités et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, HARRY DICKSON CLARKE, des mêmes lieux, présentement résidant dans la dite Cité de Montréal, pour cause d'adultère et d'abandon du domicile conjugal.

Daté à Montréal, ce 21ème jour de février 1938.
LAZ. L. TINKOFF,
Procureur de la requérante.
Chambre 120,
376 Ouest, St-Jacques, Montréal.

* La requête a été présentée officiellement au gouvernement canadien et est actuellement sous considération bien qu'aucune décision n'ait encore été prise à ce sujet.

La première nouvelle à l'effet que le Canada était compris dans la liste des nations invitées est parvenue de Londres, mais l'invitation émanait toutefois de Washington et avait été transmise directement au ministère des Affaires extérieures.

Il y a deux semaines Cordell Hull, secrétaire d'Etat américain, a donné à entendre que c'était l'intention de son gouvernement de trouver un abri pour les Autrichiens et Allemands opprimés par le régime nazi. Plusieurs pays ont déjà exprimé le désir d'adhérer au projet et quelques réfugiés sont déjà arrivés aux États-Unis.

Au cas où le gouvernement canadien voudrait emboîter le pas un arrêté ministériel dans ce sens serait indispensable vu que les ordonnances régissant actuellement l'immigration ne donnent qu'à trois classes d'Européens le droit d'entrée au Canada. Ces classes comprennent: la femme et les enfants d'un citoyen habitant actuellement le pays; la femme qui vient épouser un Canadien capable de pourvoir à sa subsistance et enfin le cultivateur ayant un avoir suffisant pour s'établir sur une ferme. Mais en dépit de ces ordonnances de trois cents à quatre cents juifs ont été admis au pays l'an dernier par ordre en conseil.

ON S'INQUIETE DE CE VAISSEAU ANGLAIS

LONDRES, 7. — On s'inquiète du cargo britannique "Anglo-Australian" de 5,456 tonnes car ce bâtiment a quitté Cardiff le 8 mars à destination de Vancouver. Il a été signalé pour la dernière fois au large de Fayal (Açores) le 14 mars. Il devait arriver au canal de Panama le 29 mars.

Croyant que cette recommandation ne serait pas suffisante auprès du gouverneur général en conseil les jurés apposèrent leur signature au bas de la pétition mise en circulation.

M. Earnest Mockridge, président du groupe indépendant, a déclaré que son organisation respecterait cette décision.

Une circulaire signée par M. Alex. Ferguson, gérant général du port, était incluse dans chaque enveloppe de paye des employés.

Elle se lisait comme suit: "L'Office des ports nationaux du Canada n'a pas l'intention d'en venir, cette année, à une entente formelle, avec aucune organisation de ses employés relativement à l'échelle des salaires et aux conditions de travail. Depuis quelques années, c'était la coutume à Montréal, mais pas aux autres ports, d'en venir à une telle entente au commencement de la saison de navigation. L'office reconnaît le droit pour chacun de ses employés de faire partie d'une organisation de son choix. Il recevra et considérera les représentations relatives aux salaires et aux conditions de travail. Aucune entente formelle ne sera conclue, cette année, avec une organisation."

Les représentants des employés ont téléphoné aux officiers du congrès des métiers et du travail du Canada, de voir l'hon. M. Howe, à ce sujet.

JOVETTE

Jovette est une vaillante, une énergique, une diligente, une intrépide. Voilà bien des adjectifs qualificatifs, mais elle les mérite tous. Jamais artiste n'a tenu aussi longtemps à la tâche du devoir quotidien. Semaine après semaine, jour après jour elle parle à la radio et écrit dans les journaux sans jamais se répéter. Ce qu'elle dit et écrit n'est jamais banal et usé. Ses articles et ses causeries contiennent toujours une note personnelle originale et indépendante. Ils ne sont souvent qu'un fait divers cueilli dans les journaux et présenté d'une façon nouvelle, portant l'empreinte d'une fine psychologie féminine. Il n'y a qu'un sentiment qui soit toujours le même dans les billets de Jovette. C'est un grand sentiment qui les anime, qui y circule comme la sève circule dans les mille ramifications d'un arbre. Disons le sans détour ce sentiment est l'amour. Jovette est en amour avec l'humanité. Tantôt c'est le grand sentiment primordial ressort de l'humanité. Tantôt c'est l'amour des petits, des faibles, des meurtris et des déshérités. On n'y sent quelquefois que Jovette gémit sous le poids des conversions sociales et des préjugés du monde qu'elle voudrait s'affranchir briser les liens, les entraves pour chanter éperdument dans la clairière. Tantôt, on la trouve admirablement résignée au destin. Elle accepte l'humanité telle qu'elle est avec ses sottises, ses cruautés et ses ironies. Si le sourire de Jovette se voile parfois de larmes, elle n'est jamais attristée, déprimée et découragée. Ces bons mots, ces remarques spirituelles, ces observations drolatiques égalent ce que ses billets pourraient avoir de poignant.

Qu'elle continue encore longtemps à consoler, à encourager et à faire rire. Je ne sais pas ce qu'il y a de meilleur, ses billets ou ses causeries. Les uns se lisent d'un trait et les autres s'écoutent avec ravissement, car Jovette, est digne, experte et agréable.

A-t-elle des ennemies? Je ne lui en connais pas. En tout cas, elle a beaucoup d'amies. Chaque petite ville a son groupe d'admiratrices et d'auditrices qui la suivent avec fidélité et assiduité.

L'abbé J. RAICHE
(La PAROLE, Drummondville, 24 mars).

La mère de M. Emile Benoist est décédée

Nous apprenons le décès de Mme Alexandre Benoist, née Tremblay (Rose-de-Lima), survenu hier matin, chez son fils M. Emile Benoist, 203 est, boulevard Crémazie; elle était âgée de 75 ans.

La défunte laisse deux fils, M. Emile Benoist journaliste, et M. Paul Benoist; une fille, Mme René Deguire (Irène); trois petits-enfants, Bernard Benoist, Féline et Jean Deguire; deux sœurs, Mme Arthur Mitchell et Mlle Joséphine Tremblay, tous de Montréal; un frère, M. Amédée Tremblay, organisateur à l'église Saint-Vincent de Paul de Los Angeles (Californie) et autrefois organisateur à la basilique d'Ottawa; un gendre, M. René Deguire, avocat; et une bru, Mme Emile Benoist.

Mesdemoiselles Rosell partent pour la Suisse

ST-HYACINTHE, 7. — (D.N.C.) — Miles Margarita, Carmen et Soline Rosell, filles du Dr J.-M. Rosell, médecin espagnol et bactériologiste attaché à l'Ecole de Laiterie de la province, à Saint-Hyacinthe, partiront samedi, 9 avril, pour l'Europe. Elles s'embarqueront à New-York, à bord du paquebot italien "Vulcania", à destination de Rome. Elles se rendront de là en Suisse française, à Leysin, près Montreux, sur le Lac de Genève, pour un séjour d'études d'un an ou deux. Miles Rosell viennent de passer une couple d'années à Saint-Hyacinthe, dans les maisons locales d'enseignement, après avoir étudié à Vienne. Toutes trois parlent couramment le français, l'anglais et l'allemand, outre leur langue maternelle.

Le prince Bernhart pris de querelle avec sa femme, la princesse Juliana, et sa belle-mère, la reine Wilhelmine

PARIS, 7. — Au dire du correspondant de "Paris-Solr" à La Haye le prince Bernhart Zu Lieppe-Bieckterfeld, époux de la princesse



Le prince Bernhart

héritière Juliana des Pays Bas est "disparu" à la suite d'une querelle avec Juliana et la reine Wilhelmine.

Le correspondant ajoute que le prince quitta Juliana le vingt-six mars et s'installa quelque part en Hollande "après avoir échangé des mots-aigres doux avec la reine et la princesse au sujet du prochain mariage de son frère, le prince Aschwin."

Au dire du correspondant de "Paris-Solr" la reine se serait opposée au mariage du prince qui voulait épouser une veuve, plus jeune que lui de 7 ans.

Il y a quelques semaines, comme on le sait, la princesse Juliana donnait naissance à un enfant. Ces jours derniers, le prince partit brusquement pour une destination inconnue. Son secrétaire annonça qu'il était allé se reposer à la suite d'un léger accident d'automobile. Comme on le pressait de questions, le porte-paroles pria les journalistes de ne pas lui en demander davantage.

Dans une dépêche publiée hier nous annonçons que la princesse Juliana avait quitté son château pour aller retrouver sa mère.

Le congrès provincial de la Légion canadienne s'ouvrira ce matin

Le congrès provincial de la Légion Canadienne s'ouvrira ce matin à 9 heures en l'hôtel Queen's sous la présidence du colonel C. G. Price, vice-président de la Légion pour tout le Dominion. Environ soixante-et-quinze délégués venant de toutes les parties de la province prendront part à ce congrès. Des questions très importantes et intéressant particulièrement les légionnaires de cette région seront à l'ordre du jour.

Le congrès se clôturera samedi soir par un grand banquet organisé par le conseil du district de Montréal pour célébrer le 21ème anniversaire de la bataille de Vinny. Environ 1600 vétérans prendront part à ces agapes qui auront lieu à l'hôtel Windsor.

Voici la liste des personnages qui prendront place à la table d'honneur:

Major Hon. C. G. Paker, M.C., K.C.; lt-gén. Sir R.-E.-W. Turner, V.C., K.C.B., K.C.M.G., D.S.O., V.D.; brigadier R. O. Alexander, D.S.O.; col. archidiacre J.-M. Almond, C.B.E., D.S.O.; col. C.-B. Price, D.S.O., D.C.M., V.D., A.D.C.; lt-col. Eug. Nantel, V.D.; major G.-C. Burbidge, M.C.; E.-J. Struthers, Esq.; Son Honneur M. le maire A. Raynault; major J.-R. Bowler, M.B.E.; Major Milton F. Gregg, V.C., M.C.; Col. F.-P. Clarke, D.S.O.; lt-col. J.-D. Brousseau, M.D.; brig. gén. G. Eric McCuaig, C.M.G., D.S.O.; lt-col. F.-X. de Martigny, M.D.; lt-col. W. Bovey, O.B.E.; col. archidiacre F.-G. Scott, C.M.G., D.S.O.; brig. gén. T.-L. Tremblay, C.M.G., D.S.O.; vice-maréchal aérien W.-V. Bishop, V.C., D.S.O., D.F.C., A.F.C.; lt-col. W.-C. Nicholson, D.S.O., M.C.; capt. F.-H. Morgan, M.C., V.D.; capt. F.-H. Morgan, M.C., V.D.; rév. capt. M.-T. O'Brien.

Nomination à la C.N.S.

VANCOUVER, 7. — M. W.-T. Moodie, surintendant général du Canadien National et de la marine, sur la côte du Pacifique, annonce la nomination de M. G.-A. MacMillan comme surintendant de la Canadian National Steamship en Alaska. M. MacMillan succède à M. Thomas Loudon de la C.N.S., à Prince Rupert en 1919 et, depuis 1925, il occupe le poste de gérant de la Prince Rupert Drydocks.



La reine Wilhelmine

Mise à la retraite des fonctionnaires à 60 ans

OTTAWA, 7. — Tout employé civil devrait se retirer lorsqu'il atteint 65 ans et avoir le droit de prendre sa retraite à 60 ans, s'il le désire, d'après des représentations faites, ce matin, au comité parlementaire de la loi de pension du service civil, par la Fédération du service civil du Canada.

M. V.-C. Phelan, d'Ottawa, président de cette fédération de fonctionnaires publics a aussi suggéré des modifications à la loi concernant le fonds de pension.

Une requête pour la préservation de nos monuments historiques

ST-HYACINTHE, 7. — (D.N.C.) — La Société d'Histoire Régionale de St-Hyacinthe, réunie en comité plénier au Séminaire de cette ville, son siège-social, a approuvé une résolution demandant au gouvernement provincial d'amender la loi relative aux monuments historiques.

M. Ozias Leduc propose, appuyé par M. le chanoine P.-A. St-Pierre, et il est approuvé à l'unanimité, que des instances soient faites auprès du gouvernement de la province, aux fins de faire inclure dans le budget provincial de cette année, et subséquemment, un montant suffisant pour entreprendre une besogne efficace de préservation à l'égard de nos monuments historiques ou des oeuvres d'arts; et que la loi actuelle soit amendée, dès la présente session, de manière à donner à la Commission des Monuments Historiques des pouvoirs appropriés à la mission qu'elle doit remplir.

Lisez et utilisez nos ANNONCES CLASSIFIÉES

12.000 MILLES A PIED



Fritz Steinger est photographié à Londres après son départ de la Suisse en route pour les Jeux Olympiques de Tokio qui auront lieu en 1940. Il lui faudra parcourir à pied la distance de 12,000 milles.

SCANDALE MIS A JOUR

NEW-YORK, 7. — Dans un article que publie le périodique "Collier's", John T. Flynn, économiste et commentateur politique bien connu, lance un cri d'alarme en déclarant que plusieurs états marchent vers la banqueroute à cause du "racket" qui se pratique dans la distribution de pension aux vieillards. Il cite que dans un comté, il y a 603 personnes âgées de plus de 70 ans et que 654 reçoivent leur pension.

Pour la carte d'identité

Au cours de la journée de mardi le service de la carte d'identité a reçu 575 demandes de cartes et a photographié 395 électeurs. Dans certains quartiers les citoyens ne se pressent guère de se procurer leur carte malgré l'invitation qui leur en est faite. Au bureau du quartier Mont-Royal, par exemple, au No 5357 avenue Gatineau, il n'y a eu que quatre demandes dans toute la journée de mardi, soit pendant treize heures. Les électeurs qui veulent se procurer leur carte d'identité en se rendant à leur travail dans le centre de la ville peuvent le faire en s'adressant à la station de Feu No 2, au No 448 rue Saint-Gabriel. Il y a là un photographe en permanence.

HOTEL LAFAYETTE

A. H. PATENAUE, Prop.
Grill: Bière et Vin servis tous les jours, dimanche compris.
CHAMBRES:
1 personne \$1.00, 3 personnes \$1.50
A la semaine \$3.00 et plus. Repas .30
Amherst et DeMontigny Montréal

UNE AMELIORATION DES CONDITIONS HYGIENIQUES A VERDUN

Une amélioration sensible des conditions hygiéniques de Verdun s'est fait sentir au cours de l'année 1937, selon un rapport élaboré que vient de soumettre le Dr A.-D. Archambault, directeur du service d'hygiène, au conseil municipal.

En effet, commente le Dr Archambault, l'on peut remarquer une diminution considérable dans le nombre de décès causés par les maladies mortelles et des maladies contagieuses. C'est grâce à l'amélioration du service et aussi à la surveillance plus étroite par les membres de ce personnel.

Selon les membres du conseil, un travail extraordinaire a été accompli et, comme compensation, de splendides résultats ont couronné les efforts du Dr Archambault et de ses assistants. L'on prévoit que l'année 1938 comptera au nombre des années exemplaires au point de vue fonctionnement efficace du service d'hygiène.

Les membres du service ont concentré leurs efforts à parfaire l'éducation du public, à induire la population de la municipalité à avoir recours à la prévention et à exercer la surveillance la plus sévère contre diverses maladies.

Aussi le rapport du Dr Archambault indique qu'il n'y a eu que 489 décès au cours de la dernière année. Comme maladies contagieuses, l'on a enregistré que 52 cas de fièvre scarlatine, 294 cas de rougeole, 61 cas de diphtérie, 126 cas de coqueluche, 131 cas de petite vérole, 271 cas d'oreillon, 40 cas de tuberculose, 5 cas d'érysipèle, 21 cas de fièvre typhoïde, 6 cas de paralysie infantile et un cas de méningite.

Il s'est fait un travail gigantesque contre la diphtérie, ajoute le Dr Archambault. L'on a inoculé 461 enfants aux bureaux du service, 176 à la clinique de la paroisse de Notre-Dame des Sept-Douleurs, 240 à la paroisse de Notre-Dame de Lourdes et 180 à la paroisse de Notre-Dame de la Paix.

Le service a surveillé l'hospitalisation de 1,993 patients au cours de la même période: 812 à l'Hôpital Général de Verdun; Montréal Général, 147; Royal Victoria, 209; Notre-Dame, 15; Ste-Justine, 20; Hôtel-Dieu, 11; Western, 59; Children's Memorial, 196; Sacré-Coeur, 47; Grace Dart Home, 9; Ste-Jeanne d'Arc, 15; St-Luc, 14; Women's General, 92; St-Mary's, 55; Jewish General, 13; Homoeopathic, 46; St-Joseph de Lachine 75; Sanatorium Laurentien, 14; Montréal Convalescent Home, 59; Montréal School for Crippled Children, 23, et un certain nombre d'autres patients à d'autres institutions du même genre.

Le cas de Mgr Innitzer

VIENNE, 7. — On apprend de bonne part que le cardinal Innitzer est venu au Vatican parce qu'il avait à choisir entre faire personnellement un rapport ou se retirer dans un monastère. Le cardinal envoya d'abord son secrétaire, mais le Vatican refusa de l'entendre. Les catholiques autrichiens ne savent généralement pas que Mgr Innitzer est allé au Vatican et que son approbation du régime nazi n'avait pas été autorisée par le pape.



L'édifice du Canada à l'exposition Impériale de Glasgow

L'exposition impériale de Glasgow

Cinquante millions de dollars, telle sera la valeur des édifices et des différents exhibits à l'Exposition Impériale d'Ecosse, que le roi George VI inaugurerait officiellement à Glasgow, le 3 mai prochain. Dans ce montant est compris le coût du second Palais de l'Industrie que les autorités de l'exposition ont décidé de faire construire pour répondre aux demandes des exposants. Ce renseignement était donné hier par M. W. Baird, gérant du service des Passagers au Pacifique Canadien, à quelqu'un qui l'interrogeait sur la grande entreprise publicitaire qui s'organise actuellement en Ecosse et où l'on pourra voir exposé la production commerciale et industrielle de l'Empire britannique.

La situation est plus encourageante dans l'ouest

D'après les rapports des agents du Canadien National dans l'Ouest la présente situation dans l'Ouest au point de vue des semences est beaucoup meilleure qu'à pareille date l'an dernier. Trois facteurs ont contribué à augmenter la quantité d'humidité dans le sol: une précipitation plus importante l'automne dernier, une chute de neige de cinquante pour cent plus forte, d'abondantes pluies de printemps et finalement une tempête de neige qui est venue après un dégel hâtif alors que la terre était prête à absorber ce surplus d'humidité. Tout cela fait bien augurer de la prochaine récolte et l'optimisme grandit parmi les fermiers de l'Ouest.

Et le plus encourageant c'est que ces conditions d'humidité sont à peu près générales dans les trois provinces des Prairies. La Saskatchewan, qui a particulièrement souffert de la sécheresse l'an dernier, rapporte plus d'humidité qu'elle n'en a connue depuis plusieurs années et là où il y a eu peu de pluie l'automne dernier il y a eu beaucoup de neige cet hiver.

L'Exposition, a dit M. Baird, attirera le plus grand nombre de visiteurs que l'on aura vu en Ecosse depuis plusieurs années. Lord Elgin, qui en est le président, a annoncé que déjà 100,000 billets de saison ont été vendus, et l'on estime que durant les six mois que durera cette vaste foire, plus de 20,000,000 de personnes visiteront le parc de Bellahouston, où elle aura lieu. Une quinzaine de grands congrès au moins, réunissant près de 10,000 délégués, y tiendront leurs assises.

Comme on peut le voir, Glasgow sera un centre d'attraction touristique exceptionnel au cours de la prochaine saison, aussi s'attend-on au Pacifique Canadien, à ce que le nombre des passagers à destination de la Grande-Bretagne s'accroisse sensiblement de ce fait durant les quelques prochains mois.

LE "LADY HAWKINS"

Le "Lady Hawkins" de la Canadian National Steamships a quitté Halifax hier soir à destination des Bermudes, des Iles du Vent et Sous le Vent, de la Barbade, de Trinidad et de la Guyane Anglaise. Il fera escale à Boston samedi matin pour laisser embarquer des passagers. La liste comprend des passagers venant de Montréal, des Provinces Maritimes, de Vancouver et de plusieurs autres endroits du Canada et des Etats-Unis.

LONDRES, 7. — Les agissements de la police secrète allemande en Angleterre causent un certain malaise. On entend dire fréquemment que la Gestapo se renseigne au moyen des jeunes servantes allemandes employées chez des officiers britanniques.

SAUVETAGE DANS UN COUVENT EN FEU

FITCHBURG, Mass., 7. — Deux religieuses malades ont été évacuées sur des civières et 40 autres religieuses, 12 novices et 18 élèves ont pu sortir du couvent Holy Family envahi par les flammes. 25 élèves de l'école St-Bernard ont bravé l'incendie pour sauver des objets du culte dans la chapelle.

Il réclame \$2,000 pour l'affection de sa femme

Une demande de \$2,000 de dommages-intérêts formée par Alcide Henri contre Léopold Rhéaume, devant la Cour Supérieure, pour détournement de l'affection de sa femme, est venue devant le juge Forest.

Le juge a mis l'affaire en délibéré.

Tandis qu'il se trouvait en traitement à l'hôpital, soutient le demandeur, il aurait fréquemment reçu la visite de Rhéaume mais il suppose que ces visites n'avaient pour but que de procurer au visiteur des occasions de rencontrer Mme Henri. Enfin Henri soutient que de nombreuses attentions adressées à son épouse par Rhéaume eurent pour conséquence finale de lui ravir l'affection de son épouse.

Rhéaume, en défense, nie absolument avoir eu aucune intention malicieuse en rendant visite à Henri à l'hôpital et il proteste de ce qu'il n'a rien fait pour gagner l'affection de Mme Henri. Le défenseur ajoute qu'il savait que Mme Henri fit arrêter son mari parce qu'il lui avait fait des menaces, mais il déclare qu'il n'a eu rien à faire dans cette histoire.

Prudence recommandée au sujet du lycée français

Lundi soir dernier, sous la présidence de M. Léo-N. Richard, le cercle "Mgr Gauthier" tenait son assemblée régulière.

En l'absence du conférencier du jour, M. Gérard Chagnon, qu'un deuil cruel retenait loin de la ville, M. le président nous donna l'histoire du mouvement connu sous le nom de "Youth Congress" et nous exposa les raisons pour lesquelles, notre jeunesse catholique ne peut plus participer à ce mouvement. Il nous annonça également l'organisation d'un congrès national-catholique qui tiendra ses assises à Ottawa dès l'automne prochain.

Que devons-nous penser du projet de fondation d'un lycée français à Montréal...? Tel fut le sujet d'improvisation proposé. Tous les orateurs, sauf deux, se prononcèrent contre ce projet s'appuyant pour cela sur les déclarations très explicites des Cardinaux Beaudrillard et Gerlier sur ce sujet. Dans ses remarques, le R. P. Paré après avoir montré les avantages et les désavantages du projet semblait craindre que la somme de ces derniers soit plus élevée que la somme des premiers et qu'en conséquence il convient d'être prudent...

Art. Landry

DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SERVICE D'AMBULANCE
FRONTENAC 8161 528 RACHEL EST

BRICK BRADFORD —

Tu vas me le payer, ce coup.



La Forteresse de la Terreur

LA PAGE OUVRIERE

Un appel des ouvriers russes

Dans son No du 30 janvier 1933, le Bulletin de la "Défense sociale argentine" relate le fait suivant: Un commerçant de Buenos-Aires avait reçu un envoi de marchandises soviétiques, parmi lesquelles des pièces de toile. Un beau jour, en dépliant celles-ci, il découvrit un morceau d'étoffe caché entre les plis de manière à ce qu'on ne pût le trouver qu'une fois la pièce dépliée. Sur ce morceau était écrits quelques phrases en russe. C'était un message d'ouvriers soviétiques, ainsi conçu:

"Aux amis étrangers. A vous, nous envoyons de la marchandise, et nous-mêmes sommes dans le dénuement. Pour le moment nous vous saluons... Nous dormons à la belle étoile".

Les plâtriers

L'assemblée régulière de l'Association des plâtriers, finisseurs en ciment et des ornemanistes aura lieu, ce soir, à 1231 rue DeMontigny-est, sous la présidence de M. H. Chartrand. Tous les membres ne devraient pas manquer de répondre avec empressement à l'invitation qui leur est faite par leurs officiers, car ils auront à discuter maintes questions de toute première importance ainsi que des rapports dont celui de l'agent d'affaires.

C'est en assistant aux assemblées que les membres se tiennent au courant des conditions de travail, des besoins de l'organisme et de la clause générale du syndicalisme.

LES PRESSIERS

L'assemblée régulière de l'union des pressiers et assistants, local 52 aura lieu, ce soir, à 7 rue Craig-est, sous la présidence de M. E. Fagnant. Tous les membres sont instamment invités à cette assemblée au cours de laquelle des questions de première importance devront être discutées. Le président souhaite que tous les membres répondent avec empressement à l'invitation.

Le mouvement des employés barbiers

Ce que peut accomplir de la bonne volonté et du dévouement.—Une version des activités d'un organisme ouvrier.—La tâche de demain.

Le Syndicat des employés barbiers et coiffeurs de Montréal a eu des débuts bien modestes, mais on trouvera dans les lignes qui suivent le travail immense que le syndicat a accompli.

C'est en 1934 que le mouvement a vu le jour sous la bannière des Syndicats catholiques, mais depuis 1931 un groupe d'hommes travaillant à l'accomplissement de cette oeuvre (et ici je m'arrête pour penser au président actuel, M. J.-E. Laforge, qui fut le premier à faire admettre cette idée à ses confrères). Ce ne fut pas sans difficultés, car la plupart d'entre eux faisaient partie de l'Union Internationale. Les collaborateurs de M. Laforge ne se sont décidés d'épouser son projet que lorsqu'ils se sont vu refuser à l'Union Internationale l'adoption du principe d'une convention collective (tous savent que l'Union Internationale en 1934 était contre cette loi que nos syndicats catholiques avaient fait passer au gouvernement pour la protection des ouvriers). Ces gens donnaient pour raison que les ouvriers s'organisent dans l'Union Internationale et nous les protégerons sans se servir de la loi des Syndicats catholiques (c'est le nom que l'on donnait à la loi des conventions collectives à cette époque). A ce raisonnement un groupe assez important, si l'on considère le nombre de membres qui assistaient à cette assemblée se retira et c'est là que le travail de relèvement du métier de barbier commença.

Avec M. Laforge en tête, suivi de ses collaborateurs, nous nous rendions aux bureaux des Syndicats catholiques en s'adressant à M. Léon Girard, alors secrétaire général. C'est alors que M. Girard pilota les chefs du mouvement des barbiers pour en venir au résultat qu'après un an d'organisation nous étions à signer une convention avec nos patrons. Après cette date, de jour en jour des vieux membres de l'Union Internationale, voyant le

travail que nous avions accompli en si peu de temps, demandaient leur admission à notre mouvement. Nous avions fait nos preuves, car chez les barbiers il se trouve malheureusement comme dans les autres corps de métiers des gens pour nous dire "si ça marche, on entre", et comme "ça marchait" on a reçu une avalanche de demandes d'admission. Normalement le comité conjoint se formait et ce comité se préparait à faire respecter la loi, mais voilà des difficultés qui surgissent. Comme la convention mentionnait des salaires à la pièce, et que la loi prévoyait que l'amende pour la violation des salaires serait de 20 p.c. de la différence non payée, c'est donc à dire que les barbiers qui auraient travaillé à .05 ou .10 meilleur marché que leurs confrères, il n'aurait été possible de faire payer aux réfractaires que 20 p.c. de .05 ou .10. Et là sans se renseigner davantage sur les difficultés qu'avaient à rencontrer le comité conjoint, un groupe de barbiers sorti d'un club de chômeurs se formait pour protester contre la convention, et c'est de ce groupe qu'est née l'Association indépendante des barbiers, et depuis ils protestent contre tout à tort et à travers, mais notre syndicat ne se décourage pas pour si peu. Se sentant fort de son affiliation au mouvement syndical catholique, nous proposons un amendement à la loi pour que la violation du salaire soit un délit. Appuyé par tout le mouvement catholique (et je défie qui que ce soit pour dire qu'ils nous ont aidé ou qu'ils ont fait quelque chose pour obtenir ces amendements autres que nos syndicats affiliés à la C.T.C.C.), nous proposons donc dans le mémoire de la C.T.C.C. au gouvernement une clause à cet effet; mais voilà les événements politiques qui s'en mêlent.

La session est abrogée. Ce sont de nouvelles élections. Nos amendements sont retardés pour un an. A la session spéciale convoquée par

M. Duplessis, l'année suivante, alors devenu premier ministre, encore par la force du mouvement syndical catholique, nous réussissons à faire inclure dans la loi cet amendement depuis si longtemps attendu. C'est depuis lors, que le comité conjoint s'est mis à l'oeuvre pour faire respecter la convention.

Voilà le travail que notre syndicat, aidé de nos chefs supérieurs, et appuyé par tous ses membres, a accompli en trois années. Les principaux chefs des autres organisations nous disaient que nous ne pourrions jamais obliger personne, surtout les artisans, à travailler pour un salaire à la pièce fixé dans une convention. Le comité conjoint a eu à cette occasion à supporter des causes devant les tribunaux attaquant la constitutionnalité de la loi et de la convention, mais pour le bien général des barbiers, le comité est toujours sorti victorieux de ses attaques. Depuis quelques mois, le syndicat des employés barbiers et coiffeurs est à préparer une nouvelle convention. Profitant des trois années d'expérience nous serons en mesure de préparer des nouveaux règlements qui seront un autre pas vers le relèvement social et économique de la profession.

Si l'on considère qu'en 1934 il se payait des salaires comme \$7 et \$8 par semaine, et ce pour 72 heures de travail, on constatera donc que qu'un syndicat bien organisé et bien dirigé peut accomplir pour ses membres.

Nous invitons les membres de continuer leur confiance en leur mouvement, de faire de la propagande parmi leurs confrères non syndiqués, leur montrant le travail accompli par notre organisme, les persuadant de se faire un devoir d'honneur de se tenir toujours en règle dans leurs contributions et de permettre ainsi à notre mouvement de continuer l'oeuvre si bien commencée.

Les employés des hôpitaux

Les membres de l'Association des Employés d'hôpitaux de Montréal, Inc. sont priés de prendre note que la grande assemblée qui devait avoir lieu vendredi soir a été remise à quelques jours pour la bonne raison que nous attendons sous peu des nouvelles du ministère de la Santé Publique et de l'Office du Salaire Raisonnable.

Nous croyons que dans l'intérêt de tous nos membres qu'il vaut mieux retarder cette assemblée, la date certaine en sera donnée prochainement dans les journaux.

(Communiqué.)

Aux ouvriers

Il semble que nos organismes ouvriers professionnels ont raison d'être satisfaits de la publicité que nous leur donnons dans cette page ouvrière et que leurs membres se doivent de devenir ainsi que leurs amis, des lecteurs assidus de notre page.

Si nous faisons notre large part, n'est-il pas raisonnable que les ouvriers fassent aussi la leur et aussi généreuse que possible. Un autre moyen de nous témoigner leur sympathie si ce n'est pas un peu de reconnaissance, serait d'encourager nos annonceurs et le plus possible.

Le local 249

L'assemblée régulière du local No 249 de la B.S.W.U. aura lieu, ce soir, à 8 h. A 1331 rue Ste-Catherine-est, sous la présidence de M. Belland. Tous les membres ont le devoir d'assister à cette assemblée au cours de laquelle les questions les plus sérieuses et les plus graves seront discutées ainsi que des rapports de comités et de l'agent d'affaires.

Les cordonniers ne doivent pas rester indifférents quand il s'agit de leurs meilleurs intérêts individuels et collectifs. Les officiers comptent que l'assistance sera nombreuse.

Energique protestation

"Nous sommes catholiques et canadiens-français, n'ayons pas peur de le montrer devant les Anglais. Nous ne nous laisserons pas conduire aveuglément par cinq ou six d'entre eux. Nous tenons debout, nous avons du coeur, mais nous nous laissons engourdir. Il est temps que nous nous réveillons pour résister à l'emprise de la Dominion Textile sur nous". C'est ce que déclarait M. Honoré D'Amour, secrétaire du syndicat national catholique du textile de S.-Grégoire de Montmorency, à la fin du discours qu'il a prononcé devant plus de 1.000 ouvriers de la filature que possède la Dominion Textile Company dans cette municipalité. L'assemblée a été tenue en la salle paroissiale, et M. D'Amour a été le seul orateur.

Il a aussi, et surtout, demandé à tous les employés de ne pas voter lorsque la direction du moulin leur demandera de nommer un de leurs compagnons pour faire partie du conseil du travail dont elle a annoncé la formation. Ce vote croit-on, doit se prendre aujourd'hui. Cependant, vu les protestations dont les syndicalistes ont accompagné, hier soir, la demande de M. D'Amour, il semble que la majorité ne remplira pas leur bulletin de vote.

L'orateur a annoncé que, cet après-midi, à 4 heures, serait tenue une assemblée semblable pour tous les employés qui font partie de l'équipe de nuit. L'assemblée publique qui devait avoir lieu samedi après-midi a été contremandée à

cause de la situation sérieuse dans laquelle le mouvement se trouve actuellement. Enfin, M. D'Amour a annoncé que l'exécutif de la Fédération Nationale Catholique du textile se réunirait samedi soir, à Montréal, sous la présidence de M. Albert Côté. Les représentants de S.-Grégoire sur cet organisme partiront samedi matin. Ce sont MM. Joseph Leclerc, vice-président de la Fédération, et Honoré D'Amour, directeur.

Résolution

Le syndicat catholique national interprofessionnel de Dolbeau, sur la proposition de son exécutif, a sa dernière réunion, a adopté à l'unanimité, la résolution suivante:

"Proposé par T.-L. Bouchard, chef de police, secondé par M. W. Dubreuil, marchand:

Attendu que le parti communiste, ennemi de l'ordre social, fait dans la province de Québec une propagande dangereuse en répandant sa doctrine néfaste;

que depuis le rappel de l'article 98 du code criminel, aucune loi fédérale n'interdit cette propagande; que le gouvernement provincial de la province de Québec a passé, en 1937, une loi dite "Loi du cadenas" pour enrayer cette propagande, et l'a mise en application pour le plus grand bien de la population qui désapprouve presque unanimement ces menées communistes au Canada et principalement dans la province de Québec.

Attendu que la Ligue des droits de l'homme a fait des représentations auprès du ministre de la justice, à Ottawa, pour le désaveu de cette loi provinciale;

Il est résolu que le syndicat na-

Convocations

CE SOIR :

Internationaux : Local 249 de la B.S.W.U., à 1331 rue Ste-Catherine-est. Union internationale des chaudonniers, local 134 à 1079 rue Berri. Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 1244 à 1244 rue Ste-Catherine-est. Dames auxiliaires des charpentiers-menuisiers, local 452 au Monument National.

Catholiques : Section des tailleurs de cuir à empeignes. Association des plâtriers, finisseurs en ciment et ornemanistes. Syndicat du gros gant, à 1231 rue DeMontigny-est.

Aux cordonniers

Tous les travailleurs en chaussures qui ont fait, par l'intermédiaire du Comité Conjoint, une réclamation de salaire dans la faille de la Simon Shoe Company, sont priés de se présenter, vendredi soir le 8 avril, entre 6 et 8 h. p. m. au bureau du Comité Conjoint de la Chaussure, pour recevoir leur chèque. Le bureau est situé à la chambre 328 de l'édifice University Tower. (L. Girard, secrétaire.)

national catholique interprofessionnel de Dolbeau, groupant environ cent membres de différentes professions, prie respectueusement le ministre de la Justice de ne pas désavouer cette loi, et le prie même de remplacer par une loi efficace, l'article 98 du code criminel, pour enrayer dans tout le Canada, les menées communistes des agents à la solde de Moscou; et que copie de cette résolution soit envoyée au ministre de la Justice à Ottawa et aux journaux, pour publication.

Vraie copie: C.-A. Dufour, président; J.-A. Gilbert, secrétaire.

Officiers des briqueteurs

Vendredi dernier avait lieu les élections de l'Association Nationale des Briqueteurs et Maçons de Montréal, Inc.

M. Emile Doyon fut élu président par acclamation pour un troisième terme et remercia les officiers et les membres pour l'appui qu'il reçut au cours de l'année.

Les élections ont donné le résultat suivant : Président, J. Emile Doyon ; 1er vice-président, Henri Messier ; 2ème vice-président, Maurice Robert ; Sec.-archiviste, Albert Messier ; sec.-financier, Roméo Charpentier ; sec.-trésorier, Roméo Lemelin ; Agent d'affaires, Arthur Viziau ; Sergent d'armes, Emile Côté.

M. Alfred Charpentier, président de la C.T.C.C. procéda à l'installation des officiers et en profita pour donner un compte-rendu de la délégation qui s'est rendue à Québec relativement au bill 178 visant à la loi des accidents de travail.

Les membres sont priés de pren-

AUTRE SYNDICAT

Les employés des industries de laine de St-Georges de Beauce viennent de se former en syndicat. L'incorporation de leur société a été autorisée officiellement et un avis à ce sujet est publié dans la dernière livraison de la Gazette Officielle.

dre note que la prochaine assemblée aura lieu le 22 avril pour remplacer celle du Vendredi Saint. Avis est aussi donné aux membres qui furent nommés délégués aux différents conseils d'en prendre bonne note et ne pas manquer de remplir leur charge. (Comm.)

La confection

Le manque d'espace nous force à remettre à demain la publication du rapport plus détaillé des remarques de M. Bernard Shane, sur les conditions actuelles de la confection pour dames dans notre ville et sur les activités des divers locaux de l'Union internationale de la confection pour dames, faites au cours d'un dîner servi hier midi au Café St-Jacques.

M. Shane a surtout insisté sur le travail accompli par la direction de ce groupement ouvriers pour le règlement et le redressement des griefs assez nombreux des ouvriers et ouvrières de cette industrie. Il a dénoncé avec vigueur les tactiques déloyales de maints employeurs envers leurs ouvrières plus particulièrement tant au point de vue des heures et des conditions de travail que des salaires.

Pensées

L'ouvrier manuel a le devoir impérieux d'appartenir à l'organisme de son métier.

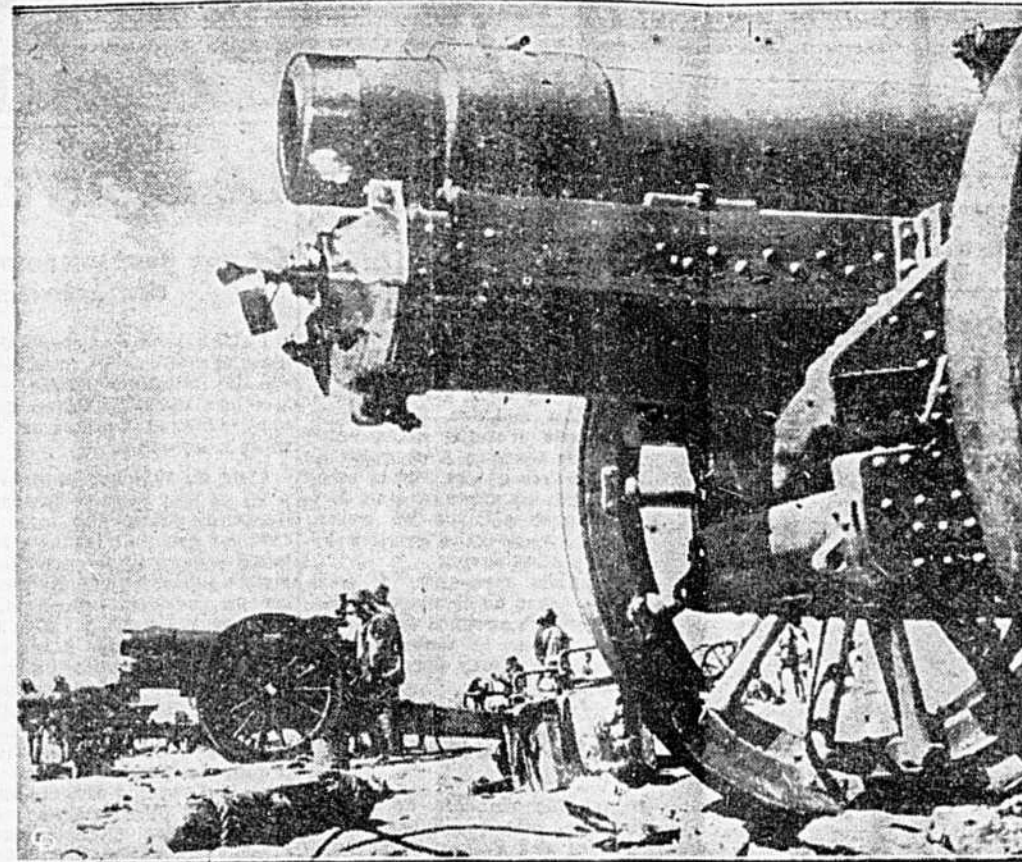
—La jeune ouvrière fut de tout la victime facile des exploiters et des contremaîtres malhonnêtes.

—La convention collective de travail a réalisé le rêve de tous: rapprocher le patron et l'ouvrier.





Les membres du conseil général du Congrès des Métiers de l'Angleterre ont récemment conféré avec le premier ministre Chamberlain sur la question de coopérer avec le gouvernement pour ce qui a trait à l'accélération du programme de réarmement. C'était la première entrevue du genre depuis la grève générale de 1926. Ce sont de gauche à droite: A. Shaw, secrétaire de l'Union des Teinturiers; H. Berry, membre de l'exécutif de l'Union des Ingénieurs et J. Marchbanks, de l'Union des Employés de Chemins de Fer.



Sous la tutelle d'officiers d'état-major britannique, l'Egypte est à s'organiser une puissante armée afin de défendre le canal de Suez. Ces howitzers d'un diamètre de six pouces furent reçus récemment d'Angleterre par le gouvernement égyptien.



Une autre preuve de l'amitié italo-allemande a été récemment donnée lorsque le ministre du Travail allemand Ley a visité les possessions italiennes en Afrique. Le ministre naziste est ici photographié au moment où il donne le salut aux troupes indigènes qui agissent comme garde d'honneur à son arrivée à Tripoli. Il est accompagné du maréchal Italo Balbo, le gouverneur de la Libye.



M. Francis W. Rickett, qui avait négocié la transaction-surprise affectant les ressources pétrolières de l'Ethiopie, serait actuellement en pourparlers avec le président Cardenas du Mexique en vue de se porter acquéreur des compagnies d'huile expropriées par Cardenas.



Emmanuel Shinwell, député travailliste à la Chambre des Communes anglaise, a récemment écrit un brin d'histoire lorsqu'il s'est levé en pleine chambre pour talocher un autre député. C'était la première fois qu'un pareil incident se produisait en Chambre.



Photo récente du maréchal Rodolfo Graziani, l'un des grands guerriers de l'Italie.



Photographie prise à l'assemblée annuelle des membres de la Chamber of Mines qui a eu lieu hier à l'édifice du Board of Trade. Assis, de gauche à droite: l'honorable Wilfrid Gagnon, trésorier; MM. W. Taylor Bailey, vice-président; A. Kirk Cameron, président; J.-G. Garneau, vice-président; à l'arrière, on reconnaît: MM. E.-S. McDougall, P.-H. Desrosiers, A.-S. Fraser, E.-S. Winslow-Spragge, H.-C. Beatty, secrétaire, J.-V. Argyle, S.-L. Kell, H.-H. Racine, Walter Miller et D.-L. Boulanger. (Photo "L'Illustration Nouvelle".)

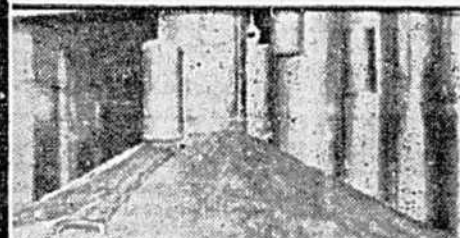


Joe D. Bello, de Bloomfield, N.-J., examine un porte-monnaie qu'il a trouvé dans une chaussure que Mme Esther Bloom voulait faire réparer. Le réticule contenait pour \$12,000 de bijoux et Bello a été récompensé pour son honnêteté.



A la suite des rumeurs voulant que des contusions et une fracture aient été constatées sur la dépouille mortelle de l'hon. Walter Scott, ancien premier ministre de la Saskatchewan, décédé récemment dans le Sanatorium Homeewood de Guelph, Ontario, jointes aux allégations que deux personnes, l'une de Québec et l'autre de la Nouvelle-Ecosse, avaient été confinées sans raison dans cette institution, une enquête a été instituée par le ministre de l'Hygiène de l'Ontario, l'hon. H.-J. Kirby. M. F.-H. Barlow, à gauche, de la Cour Suprême de l'Ontario, dirige l'enquête. A droite se trouve le docteur Smirle Lawson, coroner en chef de l'Ontario, qui doit enquêter sur les circonstances qui ont entouré la mort de l'hon. Scott et au centre l'on voit le docteur Harvey Clare, qui dirige l'institution précitée que l'on voit au haut.

Une visite à la prison de Bordeaux



Mgr Conrad Chaumont adressant la parole aux prisonniers lors d'une visite qu'il a faite à la prison commune de Montréal en compagnie des membres du club Kiwanis-St-Laurent. (Photo "L'Illustration Nouvelle".)

Ces deux photos ont été prises lors d'une visite faite par les membres du club Kiwanis-St-Laurent à la prison commune. Ils ont présenté aux prisonniers un magnifique appareil radiophonique. En bas, on voit les Kiwaniens visitant la cuisine de l'établissement. Parmi les personnalités qui furent reçues par le gouverneur, le Dr Sylvio Lafortune, mentionnons: Mgr Conrad Chaumont; M. C.-Donat Noleux et autres. On reconnaît aussi sur la photo du haut l'aumôlier de la prison, M. l'abbé B. Foirier. (Photos "L'Illustration Nouvelle".)

Bonjour Madame!

Quedis-tu? Que dit-on?

Mieux que ça!

"...Voilà! j'ai besoin d'amour, moi..." C'est ce que disait, vers la fin du roman, la belle héroïne du "Lys rouge". C'était autrefois, et tellement autrefois, que ce n'est plus porté cet air... cet air d'avoir besoin de quelque chose.

Mieux que ça: Miss Wilson qui vient de fonder, à New-York, l'Ecole du Charme, miss Wilson prévient les quelques arrières qui vont, les yeux perdus, le regard fondant et malheureux, vers une idylle dont elles rêvent: "N'ayez jamais l'air de manquer d'amour". Ce qui signifie qu'il faut aller dans la vie comme si tous les amoureux vous couraient après. Fuyez le regard qui déclare: "Je ne sais plus à quel saint le vouer..."

Evidemment, le charme, comme on ne sait pas ce que c'est, on ne peut pas dire "moi je n'en ai pas! moi j'en ai..." C'est à voir. Et pour en avoir une idée, miss Wilson soumet ses aspirantes à un questionnaire. D'abord, quand tu échappes ton poudrier, ton gant, les ramasses-tu, instinctivement? Si oui, tu as tort!... La charmeuse regarde d'abord autour s'il y a un homme, et elle lui laisse ce petit plaisir de se plier en deux, de basculer pour te faire une galantise. Surtout dans les trams, ne va pas ramasser rien de ce que tu échappes, pour la bonne raison qu'il y a toujours des hommes ici et là, et ensuite parce que le tram, qui démarre, vire ou arrête, te jouerait le tour de la pirouette. Laisse ce traquenard aux hommes, ils se relèvent toujours mieux que nous, les femmes.

La seconde question est plus difficile: "Savez-vous éveiller le sentiment chevaleresque d'un homme?"... sentiment chevaleresque... réfléchis un peu: tu sais, quand un homme que tu as toujours vu souriant, mais peu porté à se dévouer, se met tout à coup à marcher comme s'il avait des éperons, (parce qu'il te voit venir)... Quand, du plat de la main, il se lisse les cheveux sous le chapeau, comme s'il sentait qu'il lui pousse des plumes, et que, sans attendre la lumière verte à l'intersection, il te donne le bras, disant: "Permettez que je vous passe le gué, mademoiselle..." et cela à travers les autos, les trams, les bicyclettes, les camions qui vont et viennent et trompent et rouspètent... Il n'y a pas d'erreur, tu as fait naître un sentiment chevaleresque: cet homme a risqué de se faire tuer pour toi, et risqué aussi de te faire écrabouiller. Mais, chose encore plus certaine, tu as là une preuve tangible que tu es une Charmeuse!

Il y a des tas d'autres épreuves, mais si tu réussis ces deux-là, c'est plus qu'il ne faut de charme pour te trouver un mari. Un mari ordinaire, s'entend! Mais c'est un prince de sang que tu veux, un lord-chancelier, un dictateur, ne te fie à personne, prends le train et soumet tes ambitions à miss Wilson.



(Studio Desartela)

"JOVETTE"

NOS MEILLEURS VOEUX

— A Mme veuve Wilfrid Bélanger, de la rue St-Ferdinand, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de sa fille, Pauline.

— A Mlle Denise Tourigny, de Bordeaux, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son ami, M. Odilon Guimond et de sa famille.

— A M. Edgar Dubé, de la rue Dorion, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son amie.

— A Mme Eugène St-Pierre, de la rue Lajeunesse, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de ses enfants et petits-enfants, et Isabelle.

— A M. Jean-Paul Gadoury, de la rue Dufresne, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de ses parents et nombreux amis.

— A Mlle Marie-Rose Lacoste, de la rue Adam, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de sa mère, Jeannette, Laurent ainsi que ses compagnes et compagnons de travail.

Officiers des sections féminines de la Fédération des oeuvres de charité

Voici une liste partielle des officiers de différentes sections féminines pour la campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises qui s'est terminée ces jours derniers:

Mme R. Beaupré, Mlle C. de Bellefeuille, Mme L. Guénette, Mlle V. Côté, Mme R. Chénigny, Mlle A. Lavote, Mlle L. Vachon, Mme Chs Denhez, Mme A. Charlaud, Mme J. Charland, Mlle L. Bannan, Mlle J. Moses, Mme J. Berthiaume, Mme P. Desroches, Mlle A.-E. Landreville, Mme R. Palardy, Mme C.-H. Béland, Mlle A. Prévost, Mme H. Cliche, Mme H. Vallancourt, Mme J. Primeau, Mme F.-X. Carrière, Mme C. Gratton, Mme C. Crevier, Mlle G. Borduas, Mme O. Archambault, Mme A. Daoust, Mme L. Charrette, Mlle L. Bourque, Mme W. Asselin, Mme A. Bernard, Mme A. Fortin, Mme O. Bellegarde, Mme A. Riopel, Mme T. Jodoin, Mme R. Dastous, Mme H. Bourassa, Mlle L. Desrosiers, Mlle P. L'Ecuier, Mme

E. Brosseau, Mlle N. Dupras, Mlle R. Carmel, Mlle J. Décar, Mlle E. Latourelle, Mme A. Perron, Mme A. W. Blagdon, Mme E. Charbonneau, Mme L.-A. Lamirande, Mme H. Labrecque, Mme A. Lebeau, Abbé W. Lessard, curé; Mme E. Renaud, Mme J.-E. Desjardins, Mme J.-H. Maheu, Mlle S. Brulé, Mlle L. Moquin, Mme J. Boivin, Mme C. Bernard, Mlle C. Doré, Mme A. Dautre, Mme C. Nadeau, Mme E. Gobet, Mme Brown, Mme A. David, Mlle C. Proulx, Mme L. Godbout, Mme G. Roux, Mme E. Salvas, Mme Jetté, Mme Lancôt, Mme Labelle, Mlle M.-R. Pichette, Mme A. Johnson, Mme J. Melançon, Mme J. Naubert, Mlle A. Desjardins, Mme A. Fontaine, Mlle A. St-Denis, Mlle P. St-Denis, Mlle J. Provencher, Mme E.-L. Charron, Mme J.-A. Lévis, Mlle M. Lionnais, Mlle J. Lemieux, Mme A. Gauthier, Mme L. Cloutier, Mme J. Girard, Mlle D. Massie, Mme A. Bianchi, Mme G. De Luca, Mme A. Fabi, Mlle Bianchi, Mme P. Larocque, Mlle Mimi Magnan, Mme Jean Leclair, Mme J. Forget, Mlle M. Bousquet, Mme R. Rainville, Mlle M. Oulmet, Mlle E. Oulmet, Mme R. Langevin.

BONNE FETE

— A Eve-Marie Coullée, qui célébrait hier son 6e anniversaire de naissance, de la part de ses parents et amis.

GRAPHOLOGIE

Cette rubrique est ouverte à tous. Envoyez-moi, si vous le voulez, un échantillon de votre écriture à SABI-NO SABIN, "L'Illustration Nouvelle", Case Postale 1468, Montréal.

LA PESSIMISTE. — Vous êtes languoureuse, voluptueuse peut-être mais quand vous travaillez vous réclamez, vous y êtes avec le coeur qu'il faut. Seulement, vous aimez arriver en retard, flâner un peu, non pour gagner du temps mais parce que d'autres choses vous captivent, vous intéressent, vous font travailler mentalement. Car vous travaillez beaucoup avec votre pensée subtile et fraîche.

ANNE D'ANJOU. — Une autoritaire qui a pourtant le sens du commandement et qui parvient à se faire aimer en s'imposant. Elle a de la méthode, de l'esprit d'organisation et s'entend à merveille dans les affaires. Il faut dire que parfois elle en rate, mais c'est alors qu'elle a trop présumé et ce n'est qu'un abus de confiance en des choses où elle n'était pas encore assez initiée.

PETITE MERE. — Délicieux petit caractère où il ne manque ni qualités ni défauts. C'est complet. Il y a un peu de tout, à commencer par le caprice et en terminant, par une petite pointe de jalousie. Elle est candide et bonne et cela sans ironie. Elle sait se faire pardonner. Des talents mais plutôt des aptitudes pour l'art et tout ce qui concerne les ouvrages féminins.

La femme serait beaucoup plus honnête que l'homme!

Dans l'édition du mois de mai du magazine américain "McCall", Gretta Palmer dit que les douaniers du gouvernement sont au courant que les femmes sont rarement des contrebandières. Parmi les passagers malhonnêtes revenant de l'étranger aux Etats-Unis, moins qu'un pour cent sont des femmes. Au sujet des déclarations des femmes relativement à l'impôt sur le revenu, il arrive rarement que ces déclarations soient soumises au bureau d'enquêtes.

On prétend aussi que les femmes se spécialisent dans le vol à l'étalage. D'après les statistiques américaines publiées pour les premiers neuf mois de 1937, sur 44.217 personnes arrêtées pour vols, seulement 3.159 de ce nombre étaient des femmes.

Si les hommes aux Etats-Unis, conclut Gretta Green, étaient aussi honnêtes que les femmes, les prisons seraient moins encombrées et le gouvernement dépenserait des millions de moins qu'il n'en dépense pour l'entretien des prisonniers.

SAVEZ-ET PENSEZ

Professeur ROBERT

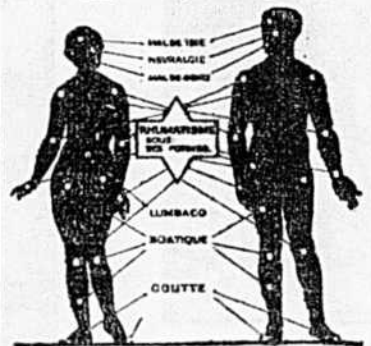
Clairvoyant. Peut lire les initiales du garçon que vous aimez le plus, et de celui qui vous aime le mieux. Etude approfondie sur les événements de votre destinée, ne questionne jamais, ramène troubles d'amour comme d'affaires. Consultation de 1 à 10 p.m. Pour correspondre, envoyez enveloppe affranchie (3c) et 25c pour frais d'écriture. Prof. Robert, 1587 rue St-Royal Est.

Ne vous arrêtez pas à examiner le mal que font les autres, mais songez seulement au bien que vous devez faire.

Cessez de souffrir de RHUMATISMES

Grâce aux capsules

VERNOT



Le rhumatisme, sous quelque nom que la douleur rhumatismale soit désignée est causé par l'accumulation d'impuretés dans le sang qui cause la formation de cristaux d'acide urique. Ce sont des cristaux qui, en se logeant dans les articulations, dans les muscles occasionnent les douleurs aiguës, qui font tant souffrir.

Faites dissoudre et disparaître les cristaux d'acide urique et la douleur disparaît aussitôt. Les Capsules Vernot, une découverte scientifique française, constituent le remède souverain contre les douleurs rhumatismales.

Ces capsules commencent à dissoudre les cristaux d'acide urique qui sont logés dans vos articulations et vos muscles, dès que vous les prenez et EN MOINS D'UNE HEURE toute douleur est disparue.

Essayez Vernot à nos dépens

Remplissez le coupon et joignez-y 10c pour frais de poste.



Laboratoire Vernot Laboratory
4624, ave du Parc, Montréal, P. Q.
DOLLARD 2364

S. V. P. envoyez-moi une boîte échantillon gratuitement de capsules Vernot. Incluez 10c en timbres pour frais de poste, etc.

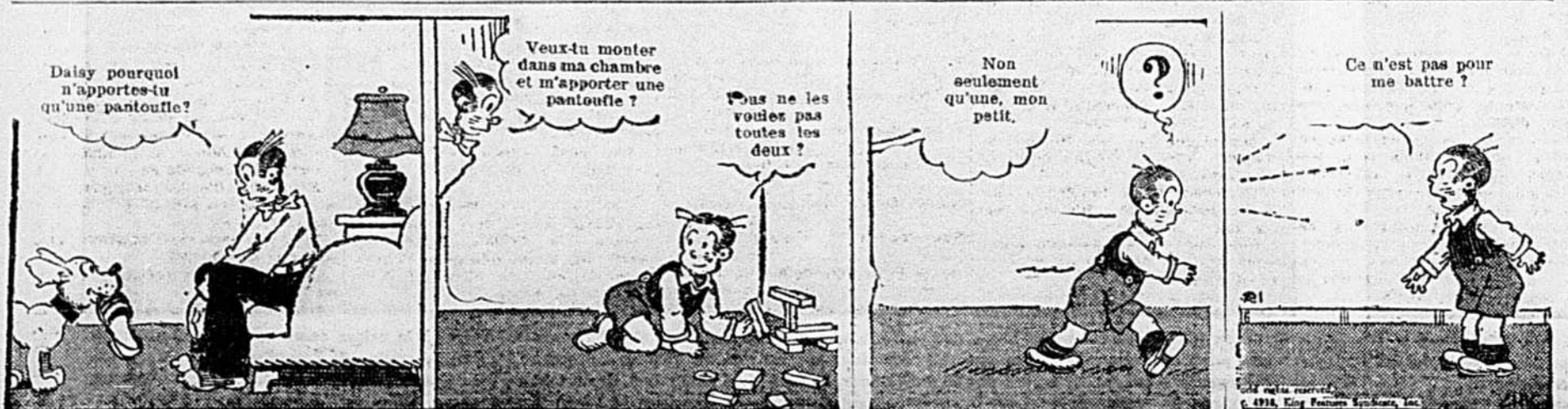
Nom

Adresse

Mon pharmacien

Adresse

BLONDINETTE —



— Soupçon

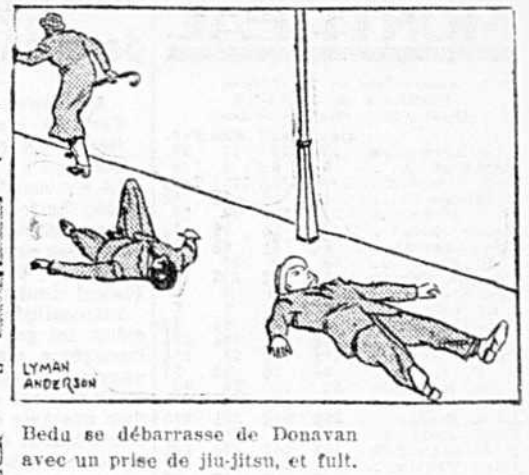
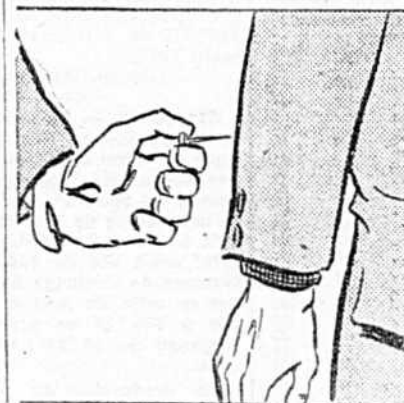
L'INSPECTEUR WADE —

— Le Gibier de Potence

Vous avez installé un téléphone dans le bureau de l'avocat Crewe et cet appareil a failli tuer un homme.



Avant que Nipper ait pu répondre, Bedu lui enfonce une aiguille dans le bras.



HOROSCOPE DU JOUR

VENDREDI,
8 AVRIL, 1938

Attendons-nous, ce matin de bonne heure, à des nouvelles intéressantes, qui stimuleront notre énergie et nous permettront d'avoir d'excellents résultats. Mais tenons-nous bien loin des jalousies, des intrigues, du scandale, des actes moins qu'honnêtes et des colères, car tout cela pourrait nous nuire profondément. L'amour nous causera des déceptions et des souffrances.

Voici pour chaque personne — et selon sa date exacte de naissance — l'horoscope détaillé de la journée:

Nés entre le 22 décembre et le 19 janvier: Vos salaires seront moins grands aujourd'hui et votre amour devra se soumettre à une épreuve...

Entre le 20 janvier et le 18 février: Vous êtes trop sensible et un peu trop délicat dans votre vie sentimentale pour ne pas souffrir du choc que vous subirez aujourd'hui.

Entre le 19 février et le 20 mars: Vous vous blessez trop facilement de rien... Votre esprit doit s'habituer à subir les coups, sans que votre tendresse en souffre.

Entre le 21 mars et le 19 avril: Votre plaisir doit être subordonné à vos finances et aux nécessités urgentes qui s'imposent impérieusement à vous.

Entre le 20 avril et le 20 mai: Vous avez une personnalité vraiment intéressante: mais pourquoi êtes-vous si excessivement sentimental? C'est seulement à cause de cela que vous souffrirez aujourd'hui... bien à tort, d'ailleurs.

Entre le 21 mai et le 21 juin: Vous vous irritez aujourd'hui contre les restrictions que vous êtes obligé de vous imposer dans la vie sociale, ou dans ce que vous voudriez faire pour la personne que vous aimez. Soyez patient ce soir.

Entre le 22 juin et le 22 juillet: Vos progrès sociaux sont entravés par votre mauvaise humeur produite de votre excessive sensibilité. Dominez-vous: les choses d'argent vous donneront satisfaction.

Entre le 23 juillet et le 23 août: L'entrevue que vous aurez aujourd'hui avec un supérieur ne sera pas très facile, mais vous pouvez en tirer avec beaucoup de tact. Ce soir vous ferez quelque chose d'intéressant.

Entre le 24 août et le 23 septembre: Vous avez une attirance vers la grande vie... mais il est préférable de s'en tenir à des choses plus raisonnables. N'oubliez pas que les choses les plus simples sont des meilleures.

Entre le 24 septembre et le 23 octobre: Vous êtes trop sensible... N'oubliez pas que les amis peuvent avoir leurs défauts, mais que vous avez besoin d'eux.

Entre le 24 octobre et le 22 novembre: Vos émotions sont trop grandes pour votre partenaire. Soyez plus maître de vous. Et ayez soin de votre santé.

Entre le 23 novembre et le 21 décembre: Vous donnez trop d'importance aux choses qui n'en ont pas beaucoup, et vous vous apitoyez un peu trop sur votre sort.

Les enfants nés aujourd'hui auront des natures intenses, émotives, impulsives mais bonnes. Ils seront musiciens ou acteurs de préférence.

Variations d'air Bey

... DES ARTISTES, ETC.

La situation concernant les artistes ici s'est sans contredit légèrement améliorée. Il a bien fallu que l'on agisse un peu après toutes les protestations du public et des amis de l'art, l'année dernière. Mais il semble que l'on ait agi le moins possible, c'est-à-dire que l'on a plutôt montré un semblant de bonne volonté et d'action, tout juste assez pour que "ce bon public" ait l'illusion qu'enfin on désirait améliorer le sort des artistes. Les "autorités" ont donné un petit bout de rôle à celui-ci, et à celle-là. Puis, disant: "Vous avez eu votre chance, vous devez, avant de pouvoir gagner encore quelques dollars, attendre que tout le monde ait eu la sienne". Après avoir apaisé les plus "geuleux", on a tout simplement continué à agir comme par le passé, c'est-à-dire à donner une "chance" toujours aux mêmes, à ceux qui font partie des "groupes", aux "petites chapelles"... Résultat: NIL.

Les artistes "non privilégiés", espérant toujours une autre chance, et craignant, s'ils protestaient, ne pas la rattrapper, ont gardé le silence. Pendant ce temps, avec une profusion d'excuses et de bonnes raisons, les "autorités" qui peuvent donner du travail aux artistes, rient dans leur barbe et font des commentaires ironiques sur la naïveté des gens.

Peu leur importent, les efforts sincères des amis des artistes, de ceux qui voudraient les voir gagner assez pour manger régulièrement comme tout le monde. Qu'importe les campagnes de presse, contre les abus, et le favoritisme. Le bon public est outré pendant quelques jours, mais tout cela est vite oublié, et l'on peut continuer tranquillement à "faire sa petite affaire"... Tout cela est bien triste, bien tragique. Si vous êtes artiste et que vous protestez, l'on met votre nom sur la liste noire. Si vous êtes journaliste et que vous prenez la part des artistes, "ces messieurs" rient comme des putois qu'ils sont les victimes des pires calomnies et ils protestent aux patrons du journal et essaient de vous faire flaque à la porte.

Piètre satisfaction quand cela réussit, car il y en a toujours un qui prend la place. Que faut-il faire? Rester muet et encaisser? Non, jamais! Cela ne donne rien. Protester? Oui, en effet, car à la longue, l'on finit bien par soulever l'opinion publique, de ce bon et brave public qui est le grand juge et qui brise tout lorsqu'il se remue de son long sommeil. C'est précisément pour cette raison que j'ajoute ma faible voix à celles des autres journalistes outrés comme moi des abus exécrables qui empêchent nos artistes de pouvoir vivre au niveau de la moyenne des mortels. On y reviendra...

L'information littéraire

Chanson de l'île de France

On vient de publier une "ballade inédite" du regretté Paul Fort, mort récemment, qui fut nommé avant guerre "Le Prince des Conteurs parisiens".

Voici cette jolie "ballade", qui s'intitule "Chanson à l'île-de-France":

Est-ce une île? un îlot? Quelles ondes profondes environnent sa terre en fleurs loin de tous les mondes?

Les rubans de vapeur déroulés sur ses eaux lui sont une frontière au-dessus des roseaux.

frontière où virevolte un peuple de courtils, aux frissons d'arc-en-ciel sortant de votre lit,

O vous qui la borde, Marne et Seine, Oise et Thève, Beuvronne et Loing, cette île!... est-ce une île de rêve?

oiseaux, roseaux, vapeur, O limites subtiles! O vous qui la borde! n'est-ce pas, c'est une île?

C'est une île en effet — c'est l'île des nuances, l'enceinte originelle où s'est rêvée la France,

devant que mon pays fût dans sa majesté, lorsqu'il doutait encore de sa réalité.

Ce "cœur de ma Patrie" où mon cœur étincelle de mille feux, est ma patrie spirituelle,

mon bien, mon apanage aussi, voilà pourquoi de toute ma candeur et de toute ma foi,

je vous la chanterai sur trois fines hauteurs — trois pointes d'où l'on voit l'étendue d'un tel "cœur",

trois? la Ferté-Milon, Pontoise, enfin Paris: écoutez les chansons d'une cœur vraiment épris.

Fernand Greigh et le Canada

Le grand poète français, Fernand Greigh, qui se trouvait la semaine dernière, à Paris, où avec des amis communs il rencontra Madame Yvette-O. Mercier-Goulin, dédia à l'auteur applaudi du Jeune Dieu et d'Un Homme, les vers suivants que nous sommes heureux de publier.

Nous avons découvert le pays du (grand Meaulnes C'est quelque part entre Versailles (et Rambouillet:

D'où tout un horizon fuyait...

On monte un lent sentier sinueux (sur le flanc D'une falaise au pied de quoi la (pleine bleue

S'étend comme une mer avec le (ressac blanc D'un village de lieu en lieu...

Et l'on entre dans les pays de la (légende Au fond desquels il doit se dresser (un château...

Et le voici, c'est lui! c'est sa tour (ronde et grande De l'autre côté du coteau!

Quand là-bas vous serez rentrée (à Montréal Rappelez-vous la chaude et calme (transparence

De ce beau jour doré d'un prin- (temps sans égal, Rappelez-vous ces bois mystérieux (d'Ergal

Où notre Canada sentit si bien (la France! Fernand GREIGH

FEUILLETON DE L'ILLUSTRATION NOUVELLE

XÉNIA Fiancée Russe

Par JOCELYNE

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

No 15 (Suite)

Au cours de la nuit, après le théâtre et le souper, Pierre, qui s'était montré fort empressé et charmant, reconduisit Bérengère à l'hôtel dans sa belle hispano flambant neuf.

Ils prirent rendez-vous pour le lendemain.

La jeune fille regagna sa chambre et, après un bain tiède, se glissa avec délices entre les draps frais et parfumés.

Et quand la femme de chambre correcte, bien stylée, après s'être informée "si Mademoiselle n'avait plus besoin de rien", se retira discrètement, en éteignant la lumière, Bérengère enfouit dans les oreillers sa tête aux lignes harmonieuses.

Dans un éclair, et avec une indicible satisfaction, elle vit passer devant ses yeux les épisodes heureux de la journée. Fièvre de son doigté et de son adresse, elle murmura dans un sourire:

— A moi la première manche!

Puis, lasse et heureuse, l'esprit plein de rêves enchantés, elle abaissa sur ses yeux bruns ses lourdes paupières et, d'un doux sommeil, s'endormit.

VII

Contrairement à leur habitude, Boris et son camarade étaient demeurés deux jours dans la retraite du vieux Vladimir Ivanovitch. Au milieu de la nuit, d'autres hommes étaient venus les rejoindre.

Dans la petite pièce qu'elle partageait avec Annouchka, Xénia avait été réveillée par leurs éclats de voix.

Un long moment elle était demeurée tremblante dans son lit; enfin, d'une voix mal assurée, elle avait appelé la niania.

— Annouchka.

— Barichnia.

— Que se passe-t-il, dis-moi?

— Je ne sais.

— Qu'est-ce qu'ils vont faire?

— Ne cherche pas à comprendre ce que Barine ne veut pas dire.

— J'ai peur.

— Tâche de te rendormir.

Xénia comprit qu'Annouchka tremblait aussi.

Les voix ardentes arrivaient toujours jusqu'à elle et lui causaient un émoi qu'elle ne pouvait dominer.

Vainement, elle enfouissait sa tête sous les couvertures; vainement, de ses deux poings fermés, elle essayait d'empêcher le bruit de parvenir à son oreille.

Elle répéta, frissonnante:

— Niania, j'ai peur!

— Prie.

Une icône, toute simple celle-ci, se trouvait accrochée à la muraille. Devant elle brûlait, perpétuellement, une lampe minuscule dont la clarté tremblotante arrivait à peine à percer les ténèbres.

— Prie.

Xénia leva les yeux vers l'image, mais les mots qui imploraient ne montaient pas à ses lèvres. Longtemps elle regarda fixement la Vier-

ge tenant dans ses bras l'enfant Jésus et dont elle distinguait à peine le doux sourire.

Au bout d'un moment, il lui sembla que l'image se transformait: ce n'était plus la Vierge...

Mais quel était donc ce nouveau visage?

Voyons! N'étais-ce pas la star, la jolie vedette de cinéma dont le portrait tenait toute la première page du journal apporté par Romanov?

Comme celle-ci lui faisait: "viens, viens", du geste et du sourire, Xénia voulut se lever, mais ses membres lui semblèrent tout à coup si lourds qu'elle se trouva dans l'impossibilité complète de les déplacer. Elle aurait voulu répondre, mais ses lèvres étaient de pierre, figées comme les lèvres des morts.

Alors, la jolie femme s'approcha. Xénia la reconnut tout à fait: c'était Gaby Morlay.

La star se pencha vers le lit de la jeune fille et lui dit:

— Viens avec moi.

Elle ajouta la phrase qui s'échappait si souvent du cœur et des lèvres de la petite Russe, quand celle-ci gravissait les sentiers de la montagne, goûtant l'impression de monter à la conquête du monde dans tout l'élan de sa radieuse jeunesse:

— Vivre... oh! vivre!

Comme Xénia ne bougeait pas, la star s'inclina plus près encore. Sa voix grave murmura à l'oreille de la jeune fille:

— Viens...

La petite Russe essaya une fois de plus, mais en vain, de répondre à cet appel. Alors, dans un effort immense tendant les bras vers l'apparition et parvenant enfin à desseller ses lèvres raidies, elle jeta dans un cri:

— Je ne peux pas bouger!

A ce moment, elle s'éveilla. Le soleil levant emplissait la chambre de ses rayons.

Annouchka avait quitté sa couche.

La jeune fille prêta l'oreille. Pendant qu'elle dormait, Boris et ses camarades avaient dû s'éloigner.

Un grand silence s'était étendu sur la maison tout entière. Elle entendait seulement grincer sur le gravier, devant la porte, le pas sec de son Dédouchka qui allait et venait dans une promenade agitée.

Par moments, la haute silhouette traversait le rais de lumière, et son ombre, agrandie, formidable, se dressait une seconde sur le mur.

Xénia s'habilla. Bientôt après elle sortit, mais son grand-père ne prit pas garde à elle.

Pour avoir son petit déjeuner, elle rejoignit Annouchka.

La vieille femme préparait la pâtée des volailles.

Silencieuse, Xénia s'assit sur le banc, près de la table, et la Niania déposa devant elle un bol de lait de chèvre fumant.

(A suivre)

BOURSE DE MONTREAL

Courtoisie de la Maison
FORGET & FORGET,
40-51, rue St-Jacques

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
As. Breweries	12	12	12	12
Bathurst A.	8	8	8	8
Bell Telephone	155	155	151	151
Brasserie Tr.	8	8	8	8
B. C. Power A.	28	28	28	28
Bruck Silk	3	3	3	3
Can. Cement	8	8	8	8
do priv.	90	90	90	90
Can. N. Power	17	17	17	17
Can. Steamship	6	6	6	6
do priv.	7	7	7	7
Can. Car & Fy	8	8	8	8
do priv.	19	19	19	19
Can. Celanese	11	11	11	11
C. P. R.	5	5	5	5
Cons. Smelters	51	51	50	51
Dist. Seagrams	13	13	13	13
Dom. Bridge	24	24	24	24
Dom. Coal pr	17	17	17	17
D. St. & Coal B	10	10	10	10
Dom. Textile	60	60	60	60
Dryden Paper	4	4	4	4
Electrolux	13	13	13	13
Foundation	10	10	10	10
G. St. Wares	5	5	5	5
Gurds	6	6	6	6
Gypsum Lime	5	5	5	5
Ham. Bridge	5	5	5	5
Hollinger	13	13	13	13
Howard Smith	11	11	11	11
Imperial Oil	16	16	16	16
Imp. Tobacco	14	14	14	14
Int. Nickel	42	42	41	42
Int. Petroleum	25	25	24	25
Lake of Woods	11	11	11	11
Lake Sulphite	2	2	2	2
Masses Harris	5	5	5	5
McColl Front.	12	12	12	12
Mont. Power	28	28	28	28
do deba	50	50	50	50
Mtl. Tramways	85	85	85	85
Nat. Breweries	36	36	36	36
Nat. Stl. Car	53	53	52	53
Noranda M.	10	10	10	10
Power Corp.	14	14	14	14
Quebec Power	14	14	14	14
St. Law. Corp.	2	2	2	2
do priv.	19	19	18	19
Shawinigan	10	10	10	10
Sher. Williams	11	11	11	11
So. Can. Power	103	103	103	103
do priv.	2	2	2	2
United Stl. Cor.	2	2	2	2
Winn. Elec. A	2	2	2	2
do B	1.75	1.75	1.75	1.75

POTINS

L'assemblée annuelle de Hamilton Bridge Co. Ltd. aura lieu le 28 avril, à Hamilton, Ontario, à 10 heures a.m.

D'après le bulletin de mars de la National City Bank of New-York, les affaires sont demeurées à niveau inférieur au cours du dernier mois.

Une quantité considérable d'actions de Canadian Marconi Company viennent de passer aux mains de Cables and Wireless Limited, de Londres. Ces actions étaient autrefois détenues par Radio Corporation of America.

Le revenu total de Consolidated Mining and Smelting Company, Limited, pour 1937, atteint le joli total de \$21,932,891.

Mead Corporation, fabrique de papier et des produits du papier, rapporte pour l'année finissant le 25 décembre, 1937, un profit net de \$1,841,000 l'équivalent de \$2.39 par action ordinaire. En 1936, le profit avait été de \$955,020, soit \$1.22 par action.

La compagnie de téléphone Bell vient de présenter une requête à la Bourse de Toronto pour obtenir l'inscription de 10,000 actions additionnelles. Le total des actions inscrites deviendrait ainsi de 810,000 dont 793,417 ont été émises. Ces actions additionnelles représentent l'augmentation du capital approuvée par les directeurs de la compagnie en vertu du plan de vente aux employés de la firme.

L'assemblée annuelle d'International Bronze Powders Limited aura lieu à l'édifice de la Banque Royale, à Montréal, chambre 1803, à 9 heures 30 a.m., le 9 avril, 1938.

West Kootenay Power

West Kootenay Power and Light Co. Limited et ses compagnies subsidiaires annoncent un profit net de \$1,436,664 pour l'année dernière comparativement à \$1,264,088 l'année précédente.

National Hosiery Mills

National Hosiery Mills, Limited, rapporte pour 1937 une perte nette de \$13,283 comparativement à un profit net de \$1,114 pour les douze mois précédents.

La Bourse a offert hier peu de changement

Les stocks à la Bourse et au Curb de Montréal n'ont guère fluctué au cours de la journée d'hier.

Le volume des transactions a été plutôt léger, les métaux et compagnies d'utilités publiques affichant une tenue plus ferme tandis que les stocks de compagnies pétrolières avaient tendance vers la baisse.

International Nickel avait à son crédit un gain de 1/2 de point à l'ouverture mais il dégringola de nouveau, recouvra ensuite sa perte et finalement clôtura avec un gain d'un quart de point pour la journée. Consolidated Smelters fit un bond de 1/4 tandis que Noranda subissait une perte d'un demi-point.

Beauharnois accusa une avance de sept huitièmes de point au début mais fléchit dans la suite pour n'accuser qu'une avance de trois huitièmes. Par ailleurs les variations ne furent guère considérables.

A WALL STREET

NEW-YORK, 7. — Au cours de l'une des séances les plus lentes depuis quatre ans et plus, au marché de New-York aujourd'hui, les cours des principaux stocks ont affiché une tendance irrégulière.

Le ticker a été fréquemment immobile et le total des échanges pour la journée n'a atteint par conséquent qu'approximativement 350,000 actions.

Les stocks ont affiché une tendance nettement haussière au début, mais les avances initiales et s'élevant à plus d'un point ont été réduites ou effacées en dernières minutes.

Les nouvelles pouvant avoir une certaine influence ont été rares.

Blén qu'on s'attendait à la chute imminente du cabinet Blum, la crise financière française n'a pas eu de marchés étrangers ont maintenu stimulant sauf d'inciter les milieux spéculatifs à demeurer à l'écart. Le franc français s'est replié toutefois en regard du dollar américain.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Fournis par BURKE, DANSEUREAU & Co., membres du Toronto Stock Exchange.

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Astoria	0.02	0.02	0.02	0.02
Ang. Huronian	3.00	3.00	3.00	3.00
Aldermac	13	13	13	13
Buffalo Anike	1.11	1.13	1.11	1.13
Bidgood	3.32	3.37	3.32	3.37
Battle	1.11	1.13	1.11	1.13
Base Metals	3.30	3.30	3.30	3.30
Bankfield	8.84	8.89	8.80	8.89
Braiorne	8.80	8.80	8.55	8.55
B. C. Pioneer	3.00	3.00	2.95	3.00
Bobjo	0.71	0.71	0.71	0.71
Cent. Patricia	2.45	2.45	2.43	2.43
Can. Malartic	8.89	8.89	8.89	8.89
Chem. Res.	3.31	3.31	3.31	3.31
Chibougamau	2.25	2.25	2.25	2.25
Dome Mines	4.83	4.83	4.83	4.83
East Malartic	1.36	1.37	1.32	1.33
Eldorado	2.25	2.40	2.40	2.45
God's Lake	3.21	3.38	3.21	3.38
Gould	2.20	2.20	2.20	2.20
Gunnar Gold	1.77	1.78	1.76	1.76
Gillies Lake	1.01	1.01	1.01	1.01
Home Oil	1.06	1.06	1.06	1.06
Hudson Bay	2.23	2.23	2.23	2.23
Howey Gold	2.23	2.23	2.23	2.23
Hardrock	2.15	2.20	2.10	2.12
Hollinger	1.13	1.13	1.12	1.12
Int. Nickel	4.24	4.24	4.14	4.24
Jacks. Manion	7	7	7	7
Kirk. Hudson	95	95	95	95
Kirkland Lake	1.05	1.06	1.05	1.05
Label	0.08	0.08	0.08	0.08
Lake Shore	50	50	50	50
Lava Cap.	50	50	50	50
Little Long L.	4.10	4.10	3.90	3.90
Leitch	85	85	83	83
Man. & East	0.11	0.11	0.11	0.11
McKenzie R.L.	2.4	2.4	2.4	2.4
McLeod Corp.	3.55	3.55	3.40	3.40
Mining Corp.	1.70	1.70	1.70	1.70
McIntyre	2.84	2.84	2.84	2.84
Macassa	4.05	4.05	3.90	3.95
Madsen R. L.	33	33	33	33
Morris Kirk	1.01	1.01	1.01	1.01
Nipissing	1.90	1.90	1.90	1.90
Noranda	5.21	5.21	5.21	5.21
O'Brien Cad.	3.15	3.15	3.10	3.15
Omega	3.44	3.44	3.44	3.44
Premier Gold	1.89	1.89	1.89	1.89
Pickle Crow	4.20	4.20	4.05	4.10
Pamour	3.25	3.40	3.25	3.30
Paymaster	45	45	42	43
Quebec Gold	55	55	55	55
Royalite	37	37	37	37
Red Lake G.	20	20	20	20
Reno Gold	51	51	51	51
Sudbury Basin	2.30	2.30	2.25	2.25
Sladen	1.05	1.06	1.03	1.03
Stadacona	60	60	56	56
Sliscoe	2.35	2.35	2.30	2.30
Sheritt G.	1.07	1.08	1.05	1.05
San Antonio	1.36	1.37	1.32	1.32
Sylvanite	3.00	3.00	2.94	2.94
Teck Hughes	4.55	4.55	4.50	4.50
Tawagmac	37	37	37	37
Ventures	5.00	5.00	4.85	4.85
Wood Cad.	25	25	25	25
Wright Hargr.	7.00	7.00	6.95	6.95
Waite Amulet	1.25	1.25	1.23	1.23
Ventes totales	722,990			

MINES non INSCRITES

Fournis par BURKE, DANSEUREAU & Co., membres du Toronto Stock Exchange.

	Offre	Dem.
Abbeville	13	15
Albany River	48	50
Algold	36	39
Amity Gold	0.12	0.12
Amos Cadillac	0.01	0.02
Barber Larder	35	36
Big Master	0.07	0.09
Bilmac	1.11	1.13
Brooke Cad.	0.06	0.08
Brown Cadillac	0.03	0.03
Can. Pandora	0.08	0.09
Capital Rouyn	0.03	0.04
Central Duvernay	0.04	0.05
Century Mining	1.15	1.25
Chesterville	0.02	0.03
Chibmac	0.17	0.20
Continental Kirkland	0.09	0.10
Courmor	0.05	0.07
Crow Shores	0.02	0.03
Cunlpu	0.02	0.03
Dempsey Cadillac	0.06	0.07
Dorval Units	0.06	0.07
Dunlop Consolidated	0.31	0.34
Elmos	0.04	0.06
Frontier Red Lake	0.01	0.02
Garnet Long Lac	0.02	0.03
Gilbec	0.02	0.03
Golden Gate	0.04	0.05
Harricana Amalg.	0.09	0.10
Hera Cadillac	0.03	0.03
Hiawatha	0.01	0.02
Hudson Patricia	0.06	0.07
Hugh Pam	0.07	0.08
Hutchinson Lake	0.28	0.31
Kerichia	0.14	0.15
Kewagama	0.10	0.10
Lacoma	0.02	0.03
Lafayette	0.18	0.20
Lake Geneva	0.11	0.11
Lake Rowan	0.01	0.02
Lakehill	5.90	6.20
Lamaque Gold	0.13	0.13
Larlake	0.04	0.05
L. L. Lagoon	0.11	0.12
Leroy Mines	0.12	0.14
Magnet Lake	0.22	0.24
Malartic Goldfields	1.10	1.10
Manawick	0.35	0.36
Manit Bird	0.10	0.13
Margaret Red Lake	0.01	0.02
McCarthy Webb	0.01	0.02
Moffatt Hall old	0.01	0.02
do new	0.01	0.02
Moosha	0.04	0.05
Mosher Long Lac	0.28	0.30
Norlake	0.03	0.04
North Shores	0.07	0.08
Obalski	0.07	0.08
Oklend	0.18	0.20
O'Leary Malartic	0.01	0.02
Omniska Copper	0.06	0.08
Orlora	0.05	0.06
Pan Canadian	0.12	0.14
Pascall	0.25	0.27
Penn. Cadillac	0.05	0.05
Plains Pete	2.10	2.60
Porcupine Lake	0.15	0.17
Pontiac Rouyn	0.08	0.09
Potterdool	0.02	0.02
Presdor	0.08	0.10
Proprietary	1.30	1.40
Quebec Manitou	49	51
Rand Malartic	22	25
Red Gold	0.04	0.05
Reynolds Que.	0.18	0.18
Ribako new	0.04	0.05
Routhier Cadillac	0.08	0.08
Rubec	0.01	0.02
Sachigo River	11.50	12.50
Sand River	29	32
Seguin Rouyn	0.01	0.02
Shawmaque	0.10	0.10
Siscoe Extn Gold	0.26	0.28
Shenango	0.04	0.05
Skokum	0.01	0.02
Smelters Gold	0.02	0.03
Springer Sturgeon	0.08	0.09
Sturgeon River Gold	23	26
Tonawanda	0.05	0.04
Upper Canada	0.46	0.42
Valdor Minerals	0.85	1.00
Wascana	0.11	0.13
Wawbano	0.01	0.02
Wells L. L.	0.11	0.13
West Red Lake	0.02	0.03
Westwood Cadillac	0.10	0.10
Westside Long Lac	0.03	0.04
Whitehorse	0.08	0.09
Young Davidson	0.21	0.24

MARCHE DE CALGARY

Cours fournis par BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL

477, rue Saint-François-Xavier

	Offre	Dem.
Advance	08	1
Admiral	02	0
Alberta Pacific	20	2
Anaconda	080	0
Banner	—	1
British Dominion	070	0
Calgary & Edmonton	2 00	2 0
Calmont	350	0
Common	62	6
Commonwealth	273	2
Davies Petroleum	51	5
East Crest	08	0
Firestone	15	1
Foundation	15	—
Freehold	040	—
Globe	11	1
Highwood Sarcee	19	—
Home Oil	100	1 1
Hunter Valley	—	2
Hylo	—	—
Lethbridge	020	0
Madison	050	0
Mar Jon	060	0
McDougall Segur	180	1
McLeod	13	—
Mercury	13	1
Merland	02	—
Model	22	2
Monarch	16	—
National Petroleum	200	2
New Valley	05	0
Okalta common	1 40	1 0
do priv.	—	32 0
Pacatia	08	1
Prairie Royalties	30	3
Reward	04	—
Richland	—	0
Ritchfield	040	0
Royalite	36 25	38 0
Sunset	320	3
Turner Valley	11	—
United Oils	150	1
Vanalta	04	—
Vulcan	80	0
Walt Valley	10	—
Wellington	—	0
West Flank	12	—

RADIO PROGRAMME

VENDREDI, LE 8 AVRIL

CKAC

Matinée

- 7.15—Mélodies rythmées.
7.25—Sommaire.
7.30—Pot-Pourri Matinal.
8.00—Les nouvelles.
8.15—Aubade.
8.30—Chansons françaises.
9.00—Metropolitan Parade.
9.25—Nouvelles Press-Radio.
9.30—Bonjour Madame.
9.45—Bonjour Madame.
10.00—Musique stimulante.
10.15—L'art de la draperie.
10.30—L'Heure récréative.
11.00—Sonia, ses mélodies au piano.
11.15—Le vieux maître d'école.
11.30—Big Sister.
11.45—La parade des mélodies.
12.00—Programme Service Rapide.

Après-midi

- 12.30—Nenette et Rln-Tin-Tin.
12.45—La province en progrès.
1.00—Cours de Bourse.
1.15—Nouvelles.
1.30—Le monde féminin.
2.00—Capsules mélodiques.
2.15—La rue principale.
2.30—American School of the Air.
3.00—Fanfare de la marine américaine.
3.30—The Captivators.
3.45—Chœur de la Cathédrale Lincoln.
4.00—Chicago Varieties.
4.30—Les événements sociaux.
4.45—Classiques légers.
4.55—Voyage cinématographique.
5.00—Couleurs musicales.
5.15—La fantastique odyssée de Richard Beauchamp.
5.30—Variétés continentales.
5.45—Le programme du Foyer.

Soirée

- 6.15—Le Don Juan de la chanson.
6.30—Radio-reportage.
6.45—Mélodies françaises.
7.00—Musique pour madame.
7.15—Le curé de village.
7.30—Rimettes et chansonnettes.
7.45—Le soir à la veillée.
8.00—Gratien Gélinas et le Carrousel de la gaieté.
8.30—Radio-Encyclopédie.
9.00—Hollywood Hotel.
10.00—Revue hebdomadaire des sports.
10.15—Radio-journal.
10.25—Nouvelles d'autrefois.
10.30—A choisir.
11.00—Allô, Allô, les sports.
11.10—Jimmy Dorsey et orchestre.
11.30—George Olsen et orchestre.
12.00—Sammy Kaye et orchestre.
12.30—Ted Florito et orchestre.
1.00—L'Heure — Fin des émissions.

CHLP

Matinée

- 7.55—Sommaire.
8.00—Réveil-matin musicale.
9.00—Chansons françaises.
9.30—Musical Newsy.
9.45—College Days.

- 10.00—Programme commercial.
10.15—Programme commercial.
10.30—Programme commercial.
10.45—Le quart d'heure Jasmine.
11.00—Programme commercial.
11.15—Programme commercial.
11.30—Musique de danse.
11.45—Programme commercial.
12.00—L'Heure féminine.

Après-midi

- 1.15—Nouvelle-Éclair.
1.20—L'Heure féminine.
1.59—L'Heure — Programme commercial.
2.00—Fantaisies instrumentales.
2.30—Orchestre de Tom Doring.
3.00—Opéra.
4.00—Les disques de Guy Berli.
4.15—Roaming the World.
4.30—Orchestre de concert de Ferdinand Strack.
4.55—Sommaire.
5.01—Thé dansant.

Soirée

- 5.30—Mél-Mélo.
6.00—Mél-Mélo.
6.15—Variétés.
6.30—A votre santé.
6.45—Radio-annuaire.
7.30—Commentateur sportif.
7.45—Radio-Concours.
8.00—Récital d'artistes.
8.30—Lever de rideau.
9.00—Buddy Rogers et orchestre.
9.30—L'orch. du Grill Américain.
10.00—Petite musicale.
10.30—L'orch. de l'Auditorium.
11.00—Prog. commercial — Fin des émissions.

CFCF—CFCX

Matinée

- 7.45—Nouvelles.
8.00—The Four Showmen.
8.15—Wm. Meeder, organiste.
8.45—The Gospel Singer.
9.00—Breakfast Club.
9.30—Road Of Life.
9.45—Kitty Keene.
10.00—P. & G. Rangers.
10.15—Homemakers Review.
10.45—Ma Perkins.
11.00—The Wife Saver.
11.15—The Town Crier.
11.20—Programme musical.
11.25—Helpful Harry.
11.30—Stella Dallas.
11.45—Backstage Wife.
12.00—Nouvelles.

Après-midi

- 12.05—Melody Time.
10.20—Organ Reveries.
12.30—Singing Sam.
12.45—The Ranch Boys.
1.00—Xavier Cugat et orchestre.
1.15—Balkin Success Stories.
1.30—Mother In Law.
1.45—Lady of Millions (drame).
2.00—NBC Music Appreciation Hour.
3.00—Radio Guild.
4.00—Club Matinée.
5.00—Tea Time.
5.15—Programme musical.
5.30—Rakov et orchestre.
5.45—Washington Calls.

- 6.00—Cours de Bourse.
6.15—Programme musical.
6.25—Nouvelle-Éclair.
6.30—Soliste.
6.45—Xavier Cugat et orchestre.
7.00—House of Peter McGregor.
7.15—The Story Behind the Headlines.
7.30—Uncle Troy.
7.45—Soliste.
8.00—Hal Hartley et orchestre.
8.15—City Improvement League—Municipal Service Bureau.
8.30—Topics of the Day.
8.45—Sam Shick.
9.00—Lloyd Huntley et orchestre.
9.30—Causerie par le Col. Frank Knox.
10.00—Canada 1938.
10.30—Studio.
11.00—Dernières nouvelles sportives.
11.05—Nouvelles.
11.15—The Ghost Corps (drame).
11.30—Lou Breeze et orchestre.
12.00—Carl Ravazza et orchestre.
12.30—Harry Candulla et orch.
1.00—Fin de l'émission.

CBF

Après-midi

- 12.00—Au jour le jour.
12.15—Edward Gamage, ténor.
12.30—Radio-journal.
12.35—L'orch. d'Emerson Gill.
12.45—Raymar.
1.00—Les pianistes Carlisle et London.
1.15—"Betty and her Escorts."
1.30—Le trio instrumental de l'hôtel Mont-Royal.
2.00—L'heure d'éducation musicale de la National Broadcasting Company, sous la direction de Walter Damrosch.
3.00—Concert (disques).
5.00—Radio-journal.
5.05—Le disque pour tous et la chronique parlée sur les programmes de la soirée.
5.30—Les chansons d'Yvonne Meunier.
5.45—Cotes de la Bourse.

Soirée

- 6.00—Les beaux disques.
6.30—"Dancing Strings."
7.00—Programme commercial.
7.15—Mon cercle.
7.30—Causerie au sujet du Congrès Eucharistique.
7.45—Craigh Mathews, ténor.
8.00—Ici, l'on chante.
8.30—Fémina, sous la direction de Madame Pierre Casgrain.
9.00—"Waltz Time, avec Frank Munn, ténor, le chœur Manhattan et un orchestre sous la direction d'Abe Lyman.
9.30—"Studies in Contrast."
10.00—Radio-Théâtre.
10.30—L'orch. Lloyd Huntley.
10.45—Causerie de M. Zéphirin Mailhot.
11.00—Radio-journal.
11.15—L'orch. d'Ozzie Williams.
11.30—L'orch. de Lou Breeze.
12.00—L'orch. Carl Ravazza.
12.30—Orchestre de danse.
1.00—Fin des émissions.

CBM

Après-midi

- 12.00—"The Boy and Girl Friend."
12.15—"Carte Blanche", causerie de M. D'Arcy Marsh.
12.30—Radio-journal.
12.35, 12.45—Voir CBF.
1.00—"The Happy Gang".
1.30—L'orch. de Rex Battle.
2.00, 2.30—Voir CBF.
3.00—"London Calling".
4.00—Concert (disques).
4.30—Rush Hughes. (Commentaires sur les faits du jour).
4.45—"Life's Like That", causerie du Dr E. C. Webster.
5.00—"Dick Tracy".
5.15—Radio-journal, en anglais, et la chronique parlée sur les programmes de la soirée.
5.30—"The Decibels".
5.45—Voir CBF.

Soirée

- 6.00—"Jazz in England."
6.15—Causerie, en anglais, par Madame Mary Little.
6.30—Voir CBF.
7.00—"Amos n' Andy".
7.15—"Hockey School of the Air".
7.30—Roland Todd, organiste.
7.45—"Canadian Portraits", causerie.
8.00—Voir CBF.
8.30—"The United States".
8.45—"The Fuzzies", (sketch).
9.00—Voir CBF.
9.30—Ernest Florito et orchestre.
10.00—"Canada 1938".
10.30—Voir CBF.
10.45—"I shall never forget", causerie.
11.00—Radio-journal (en anglais).
11.15—Voir CBF.
11.30—"Poet's Gallery".
12.00—Le courrier du Nord.
1.00—Fin des émissions.

DEUX ÉMIGRÉS JUIFS TUES À JERUSALEM

PERUSALEM, 7. — Deux émigrés juifs, Eliezer Krongold, de Toronto, et Ephraïm Titkin, de Détroit, ont été tués dans une embuscade tendue par une bande d'une trentaine d'hommes. Ils revenaient de labourer; deux compagnons purent s'échapper indemnes. La police et des avions recherchent les agresseurs.

Opposition du club ouvrier Maisonneuve

A une récente réunion, le club ouvrier Maisonneuve, a protesté contre une demande de la ligue des propriétaires préconisant la qualification foncière pour le maire, de même que l'élection de celui-ci par les propriétaires seulement.

Announces Classifiées

Announces classifiées comprenant toutes les rubriques — 2 cents par mot, minimum 15 mots pour la première insertion. Encompte 10% pour 3 insertions — 15% pour 6 insertions — 25% pour 12 insertions — 33 1/3% pour 25 insertions ou plus. Entente en noir 50 centimes par insertion pour une ligne caractères idéal 10 points.

Les avis de naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements etc., sont facturés au taux uniforme de 75 cents par insertion. Toutes les annonces reçues avant 5 hrs p.m., sont publiées dans le journal du lendemain.

Toutes annonces classifiées reçues par téléphone

Appelez FALKIRK 1171: Service des annonces classifiées

Accessoires d'autos

PARTIES neuves et usagées. Démarreurs, radiateurs, générateurs, batteries, carrosseries, pneus, etc. Béisle Auto Parts, Fr. 2025, 4115 rue Montana, Montréal. 243-6

Accordeur de pianos

DONAT VANIER, accordeur, réparations tous genres. Ouvrage garanti. 5015 Rivard, HA. 6451. 252-25

Achats et ventes

LIBRAIRIE universelle, vente et échange de livres, choix volumes de toutes sortes. 4159 St-Hubert, AM. 2672. 243-12

Automobiles à vendre

Omer Barré Limitée

1933 Ford Coach \$450
1937 Chevrolet Coach . . . 775
1933 Buick Coupé conv. . . 500
1936 Oldsmobile (8) Sed. . . 790
6 roues 895
1936 Packard coupé conv. . . 895

4225 DE LA ROCHE, AM. 5845

Près Rachel

EDIFICE FORUM

1427 Ave Atwater, WL. 8575

VERDUN

5987 Ave Verdun, YO. 1441

Blanchissage et Tapissage

LEPAGE AM. 2941. Prenons contrat peinture, blanchissage, tapissage, imitation. Ouvrage de maison privée, magasin. Garanti, satisfaction assurée. 252-2

Coiffeuses

AU STUDIO PERFECTION Enregistré, cours complet, rapide. Position. Cours gratuits qui achète machine permanente, sècheur, 2 ans pour payer. 3951 St-Denis, Harbour 3747. 252-3

Commerces à vendre

MAGASIN de tabac, pipes, avec restaurant, le meilleur. Blvd St-Denis. Garanti \$14,000 affaires par année. Vendra. CA. 2444. 251-1

VOULEZ-VOUS vendre ou acheter un commerce? Enregistrez - vous avec nous, nous achetons, vendons toutes sortes de commerces. Renseignements gratuits. Marlon Frères, courtiers, commerce, finance. Edifice Gatehouse, 630 Dorchester Ouest, Harbour 4347. 246-1

Commerce demandé

ACHETEURS pour commerces tous genres, ville et campagne. Propriété à échanger. Leblanc & Petit, 6269 rue Bordeaux, Montréal. FR. 3287. 244-12

Divers

Rêvez-vous?

VOS REVES peuvent avoir une grande influence sur votre avenir. Ils ont tous une signification. Le plus grand spécialiste en la matière vous les expliquera individuellement. Il vous offre le bénéfice d'années d'études dans cette science, qui peut changer le cours de votre vie. Envoyez 25c et enveloppe timbrée en échange pour explication personnelle. Professeur YAZIRTA, boîte 76, Station T., Montréal.

Finance d'auto

ARGENT avancé sur automobile, contrats refinancés, sans endosseur. National Loan & Acceptance Co., Ltd., 1411 Crescent, Plateau 6663. 240-12

ARGENT rapidement obtenu tout en ayant l'usage de votre automobile comme sécurité, pas d'endosseur. Confidential. H.-L. Bélanger, PL. 4515, Standard Credit Corporation, 1410 rue Stanley, chambre 720. 245-12

Logements à louer

BAS, 7 pièces modernes, planchers bois dur, dépense, cave cimentée, cour seule, ménage fait. \$30.00. St-Laurent et Jean-Talon.

3e ETAGE, 7 pièces modernes, planchers bois dur, dépense, ménage fait. St-Laurent et Jean-Talon. S'adresser à 12 Jean-Talon. Tél. DO. 7116. 250-6

Peinture

50,000 GALLONS peinture, vernis, émail, garanti, couleurs assorties. \$1.25-\$1.50 gallon. Eno Paint Co., 4677 Berri, FA. 2590. 233-25

Propriétés à vendre

AVONS PROPRIETES A Verdun sur toutes les rues, payables comme loyer, petit déboursé comptant. FR. 3287. 246-12

C'EST LA BONNE époque pour l'achat d'un cottage. J'en ai pour tous les goûts. HA. 4684. 250-3

SERIE DE LOGIS ordinaires, prix et condition alléchants pour l'acheteur sérieux, agents bienvenus. HA. 4684. 250-3

Réparations

APPELEZ HA. 2097 pour réparation général. \$1.50 matelas refaits comme neuf, rembourrage général, ouvrage garanti. 506 Duluth 250-6

MACHINE coudre, réparons, garantissons, comme neuve, inspection gratuite domicile. Assortiment machines usagées parfaite condition, 5.00 plus, garanties. Machine manufacture électrique, 466 Craig Est, Harbour 7609. 232-1-m.

REPARATION générale sur tapis franges, bordure posée, tapis escalier, linoléum posé, cimenté. Charlebois, tél. HA. 8552. 244-1-m

Transport-Camionnage

ACME MOVING Enrg. vanne pour déménagement local, longue distance, piano 2.50, valise 0.50. FRONtenac 4034. 224-1-m.

ACME TRANSFERT — Vanne pour déménagement, ville et campagne. Piano 2.50. Service jour et nuit. AM. 0175. 251-1-m

ACME TRUCK Service, vanne à votre disposition, service rapide, jour et nuit. CH. 2345. 243-1-m.

BOULANGER TRANSPORT, jour et nuit, à l'heure ou au contrat. Malles 50c et plus. 1575 Logan. FR. 9616. 244-1-m.

CHEVALIER TRANSPORT, jour et nuit, à l'heure ou au contrat. Valises 50c et plus. AMherst 2937, 1842 Pleasins. 244-1-m

M. J.-N. Vincent du C.N.R. est promu

M. A.-A. Gardiner, directeur adjoint du service des voyageurs du Canadien National annonce la nomination de M. Joseph-Napoléon Vincent au poste d'agent voyageur à Montréal.

M. Vincent est né à Montréal le 26 août 1900. Il a fait ses études aux écoles Chauveau et St-Michel. Il débuta dans les chemins de fer avec le Grand-Tronc comme sténographe dans le bureau du directeur du service des voyageurs. En 1923, M. Vincent fut nommé commis dans le service du trafic. En 1926 il retourna dans le service des voyageurs pour occuper une position similaire. En 1930 il fut nommé secrétaire et, en 1934 il devint commis supérieure du service des voyageurs postes qu'il occupa jusqu'à sa récente nomination.

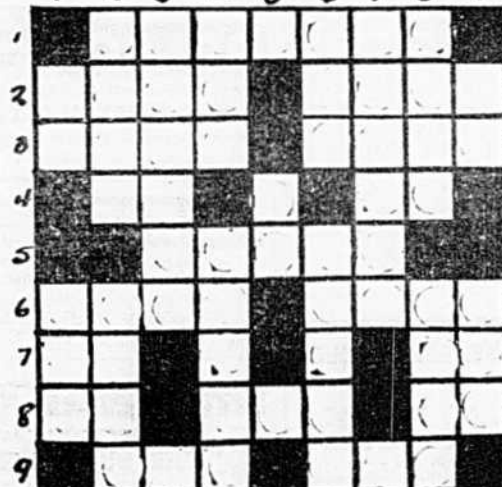
M. Vincent a ses bureaux à la Gare Bonaventure.

—Les importations anglaises l'an dernier se sont élevées à \$5,142,560,000, un record pour ces dernières années.

LES MOTS CROISÉS

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition de demain matin.

1 2 3 4 5 6 7 8 9



SÉRIE N° 77

HORIZONTALEMENT

- 1—Maintenir par des accores.
- 2—Piquant, irritant au goût, à l'odorat. — Colère (plur.).
- 3—Manière d'être, situation. — Du verbe trier.
- 4—Vieux mot "en les". — Le premier en son genre.
- 5—Petit oiseau des îles Canaries.
- 6—Louage d'un bâtiment pour prendre la mer. — Tirer une chose de la place où elle est.
- 7—Adv. de lieu. — Toi, te.
- 8—Deux voyelles. — Terre entourée d'eau. — Note de la gamme.
- 9—Célèbre aventurier français, né à Tonnerre. — La première femme.

VERTICALEMENT

- 1—Deux voyelles. — Assurance de tenir un engagement.
- 2—Action, manifestation de la volonté. — Action de se ruier.
- 3—Ordure, qui s'amasse peu à peu sur la peau, les vêtements.
- 4—Adj. démonstratif. — Un des métaux usuels, blanc, relativement léger et très malléable.
- 5—Altesse Royale (abrév.).
- 6—Cérémonie religieuse. — Qui contient de l'ode (fém.).
- 7—Nomade, qui n'a pas de demeure fixe.
- 8—Titre de plusieurs officiers ou dignitaires, de l'empire turc. — Tout ce qui est.
- 9—Adj. possessif. — Chemin bordé de maisons.

SPECTACLES et CONCERTS



JAMES STEWART et ANN RUTHERFORD dans une scène de "Of Human Hearts", mettant en vedette Walter Huston, qui prend aujourd'hui l'affiche du théâtre Princess.

"Soeurs d'Armes" film à l'honneur de la femme

Le film de Léon Poirier "Soeurs d'Armes" qui poursuit son succès cette semaine au Cinéma de Paris est un film tout à l'honneur de la femme. Cette glorification de la femme n'est pas seulement une suite d'images sentimentales avec l'exaltation classique. Au contraire il s'agit de la reconstitution d'un glorieux fait d'armes qui se déroula au cours de la guerre en Belgique. On nous raconte l'acte d'héroïsme de Louise de Bettignies qui avec d'humbles compagnes réussit à organiser les communications belges avec la Hollande durant l'occupation. C'est en se servant de ce thème que Poirier montre que la femme est capable de courage, d'héroïsme, capable de défendre un idéal, même mourir pour une noble cause.

La Renaissance Théâtrale

PIERRE DURAND dans
"Beethoven"

25 musiciens - 40 artistes en scène
Monument National
18 et 19 avril 1938

Billets \$1.10, \$5c, 60c et \$2.50
En vente aux Variétés Lyriques et chez Ed. Archambault

LES MAINS ROUGES

MONUMENT NATIONAL
MERCREDI LE 20 AVRIL 1938
à 8 h. 30

LOUIS-PHILIPPE HEBERT
et ses artistes de la radio

Tous les sièges réservés
65c, 45c, 35c (taxe incluse)
Billets chez Edm. Archambault,
M. Arquette 6761

OPERA

Monument National
Werther
(MASSNET)

21-23-24-26-28-30 AVRIL
Prix des places: \$1.50, \$1.25,
\$1.10, 85c, Loges: \$1.75
En vente de 10 à 6 heures
L'Ancestral 3055 - 4418
Direction: DAUNAS-GODFREY

"GOLGOTHA" AVEC LE VIGAN AU THEATRE SAINT-DENIS DEMAIN

Il n'y a point d'hésitation à le déclarer: "Golgotha" qui prendra l'affiche demain au Saint-Denis est un grand film qui dépasse par la réalisation et le sujet ce que nous avons vu de mieux depuis longtemps. Jamais le cinéma s'était aventuré à nous donner la Passion de Jésus de Nazareth en film parlant. Cet honneur devait revenir au film français qui a réalisé une merveille de mise en scène. Il fallait à un tel film un scénario qui fit l'unité et préparât la véritable grandeur de l'oeuvre. Le chanoine Raymond, de Paris, était préparé seul à créer ce scénario, à lui donner toute la consistance pour que le drame pût s'élever d'un élan vibrant et irrésistible jusqu'aux inégalables sommets de la Crucifixion et de la Résurrection.

"Golgotha" n'est pas une série de scènes juxtaposées. C'est le drame, chaque épisode nouant lui-même son action. La Cène est marquante; l'arrestation de Jésus au jardin des Oliviers; le reniement de Saint-Pierre sont d'une poignante beauté. On n'a pas traité avec moins de force les scènes devant Calphe et devant Pilate. La flagellation a été traitée avec des images indirectes qui ravivent notre douleur. Le chemin de croix n'est pas moins tragique. Les scènes suprêmes sont celles de la Crucifixion et de la Résurrection. Les plus difficiles à réaliser et les plus émouvantes aussi. Robert LeVigan incarne Jésus avec une sublime piété; Harry Baur fait un Hérode féroce; Jean Gabin c'est Ponce-Pilate; Lucas Gridoux fait un Judas, atterré de frayeur; Juliette Verneuil apporte à la Vierge sa grande beauté et son sublime renoncement. Il faudrait nommer tous les acteurs. La figuration se compte par milliers et les décors sont ce qui a été fait de plus gigantesque en France à date.

Le second film sera "Promesses", avec Monique Rolland, Pierre Mingand. Ce film qui exalte le scoutisme chrétien complète merveilleusement ce programme unique.

His Majesty's Ce soir à 8 h. 30
Matinée samedi à 2 h. 30
"YOU CAN'T TAKE IT WITH YOU"

Soirées: 50c à \$2.50. Matinées: 50c à \$1.50
Plus taxe. - Billets maintenant en vente.

HOTEL GRAND UNION
BIERE ET VIN
Danse tous les soirs à 9 heures
748-750 OUEST, RUE NOTRE-DAME
TEL. L'Ancestral 5218

Parlons Cinéma

avec Marc Thibault

Il me fait plaisir de vous annoncer, en primeur, que Jean Sablon, le populaire chanteur français qu'Hollywood "poursuit" toujours, viendra bientôt à Montréal pour remplir dans la semaine du 22, au théâtre Loew's, un engagement-retour qui nous permettra d'applaudir à nouveau celui qui, depuis un an, fait sensation en Amérique.

Il est intéressant de noter que c'est encore au Loew's que Sablon se présentera à son nombreux public canadien-français, car l'on se souvient que lorsqu'il chanta à ce théâtre dans la semaine du 9 avril l'an dernier, il y remplissait son premier engagement sur une scène d'Amérique. D'un autre côté, son engagement-retour du 22 sera son dernier sur une scène avant son départ pour Hollywood, où il doit se rendre en mai et où il acceptera probablement les offres que les studios américains ne cessent de lui faire.

Devant l'insistance des réalisateurs américains pour le faire venir à Hollywood, Jean devra probablement annuler le voyage qu'il se promettait de faire en France. De fait, on a même voulu lui faire annuler son engagement ici, mais Sablon tient à voir un "peu de terre française" avant d'aller virtuellement s'engouffrer dans les studios américains et c'est pourquoi il a totalement refusé d'oublier sa visite au Canada français.

Outre son engagement au Loew's dans la semaine du 22 courant, Sablon chantera tout probablement à deux galas de la chanson française qui auront lieu samedi le 23 sous les auspices de "L'Illustration Nouvelle" dont Jean a déjà fait partie en qualité de "journaliste", car vous vous souvenez sans aucun doute de la série de sept articles que Sablon écrivit pour votre journal préféré l'an dernier.

Félicitons en terminant la direction du Loew's qui ne craint pas de déboursier de fortes sommes pour nous présenter nos artistes favoris, tels "Red" Skelton et Jean Sablon.

Ici et là...

Cecil B. De Mille annonce que son prochain film sera "Union Pacific", une histoire de chemins de fer, et non "The Hudson Bay Company", tel que précédemment annoncé.



RICHARD ARLEN

film de De Mille... Le premier tour de caméra sera probablement donné en juillet... Dickie Moore interprétera le rôle-titre de "My Bill" le prochain film de Kay Francis... Mickey Rooney et Frank Albertson ont été ajoutés à la distribution de "Hold That Kiss"... Fred Cavens, expert en escrime, et Howard Hill, champion à l'arc, qui travailleront tous deux aux scènes de combats du film "The Adventures of Robin Hood", viennent d'offrir un groupe d'arcs, flèches et épées de toutes sortes à leur élève et ami Basil Rathbone... Richard Arlen raconte en souriant l'aventure suivante qui lui arriva il y a quelque temps à Balboa Beach... Arlen réparait donc la voile déchirée de sa goélette lorsqu'un étranger se présenta et lui déclara qu'il l'avait surveillé durant quelques instants, qu'il le trouvait très habile et qu'il voulait savoir combien il lui demanderait pour réparer sa propre goélette qui était ancrée un peu plus loin... "Three Waltzes" quittera l'affiche sur le Broadway demain soir... La troupe de cette comédie musicale, troupe qui comprend Michael Bartlett et Kitty Carlisle, se reposera ensuite une semaine avant de partir en tournée pour Washington, Baltimore, Pittsburgh, Détroit et Chicago... Avant de paraître dans "Ruy Blas" le 15 juillet à Central



ROBERT MONTGOMERY et VIRGINIA BRUCE dans une scène de la comédie Metro-Goldwyn-Mayer "The First Hundred Years", mettant aussi en vedette Warren William et Binnie Barnes et qui prend aujourd'hui l'affiche du théâtre Palace pour une semaine.

GISELE DESPRES N'APPARAÎTRA EN PUBLIC QUE LE 23

Gisèle Després, la séduisante Nouvelle Etoile montréalaise que les soirées de gala dédiées au succès de la chanson française ont lancée, ne sera présentée de nouveau au public que le 23 avril prochain. Ce soir-là, le Tout-Montréal sera invité dans différents théâtres de la ville à participer à la Journée de la Chanson Française.

Ce sera une fête nocturne sans précédent dans les annales artistiques de la métropole. Outre Gisèle Després, ces spectacles mettront en vedette Lucile Laporte, Jean-Paul Prud'homme, Jean Lalonde, Gaston St-Jacques, Claude David, Roland Bédard, Georges Lévesque, Jovette Bernier, Jean Forget et combien d'autres, tous accompagnés par les populaires musiciens de Maurice Meerte.

City, Col., Helen Chandler et son mari Bramwell Fletcher joueront probablement sur le Broadway, la première dans "The Two Bouquets" ou "The Man from Cairo" et le second dans "The Circle"... Les six premières représentations sur le Broadway de "Whiteoaks" avec Ethel Barrymore, ont rapporté un profit de plus de \$7,000... Samuel Goldwyn a vendu "Murder in Massachusetts" aux studios Columbia... Anthony Vellier en fera un nouveau scénario pour Rouben Mamoulian... Goldwyn avait acheté cette histoire il y a deux ans pour James Cagney mais changea ses plans... Ernest Cossart a été ajouté à la distribution "My Letter of Introduction", production Universal mettant en vedette Charlie Mc Carthy... et "Edgar Bergen"... Et sur ce... A DEMAIN.

HORAIRE DES SPECTACLES

LOEW'S. — "Wide Open Faces" à 11 h. 40; 2 h. 10; 4 h. 50; 7 h. 35; 10 h. 15. "The Lone Wolf in Paris" à 12 h. 55; 3 h. 35; 6 h. 20; 9 h.

CAPITOL. — "Sally, Irene and Mary" à 10 h. 15; 1 h. 14; 4 h. 12; 7 h. 11; 10 h. 10. "International Settlement" à 11 h. 45; 2 h. 45; 5 h. 45; 8 h. 41.

PALACE. — "The First 100 Years" à 11 h. 45; 2 h. 30; 4 h. 55; 7 h. 35; 10 h. 17.

PRINCESS. — "Of Human Hearts" à 10 h. 20; 1 h. 12; 4 h. 04; 6 h. 56; 9 h. 48. "Women Men Marry" à 12 h. 08; 3 h. 05; 5 h. 57; 8 h. 41.

CINEMA DE PARIS. — "Soeurs d'Armes" à 11 h. 15; 1 h. 40; 4 h. 7; 6 h. 35; 9 h. 15.

ST-DENIS. — "Gigolette" à 12 h. 45; 2 h. 50; 4 h. 45; 6 h. 55. "Choc en Retour" à 2 h. 15; 5 h. 10; 8 h. 25.

ST-DENIS PRESENTE

Florette et Jean Servais dans
"GIGOLETTE"
Aussi Michel Simon et René Lefebvre dans "LE CHOC EN RETOUR"

"The Buccaneer" au théâtre Impérial

Pour trois jours commençant aujourd'hui, l'Impérial présentera à ses habitués l'un de ses plus formidables programmes de la saison. Ce programme, qui ne gardera toutefois l'affiche que trois jours, comprend en effet les films "The Buccaneer", avec Fredric March, Francisca Gaal et Akim Tamiroff, et "Paid to Dance" avec Don Terry, Jacqueline Wells, Rita Hayworth et Arthur Loft.

Dans "The Buccaneer", Fredric March interprète le rôle du célèbre pirate français Jean Lafitte qui aida le Général Jackson à gagner la Bataille de la Nouvelle Orléans en 1812. Ce rôle lui permet encore une fois de démontrer son admirable talent. Outre March, Francisca Gaal et Akim Tamiroff, la distribution de "The Buccaneer" comprend Walter Brennan, Margot Grahame et Ian Keith.

CAPITOL Maintenant

Allee Faye et Tony Martin dans
"SALLY, IRENE AND MARY"
Attraction supplémentaire
"International Settlement"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

PALACE Maintenant

Robert Montgomery et Virginia Bruce dans
"THE FIRST 100 YEARS"
avec Warren William et Binnie Barnes
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

PRINCESS Maintenant

WALTER HUSTON dans
"OF HUMAN HEARTS"
Attraction supplémentaire
"WOMEN MEN MARRY"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

Impérial Maintenant

FREDRIC MARCH dans
"THE BUCCANEER"
Autre grand film: "Paid To Dance"
Mat. 50c. Après-midi 25c. Soir 25c et 50c

JOE E. BROWN
Wide Open Faces
Added Feature
Romance
excitement!

ONE WOLF IN PARIS
FRANCIS LEEDER
FRANCIS LEEDER
FRANCIS LEEDER

SUR LA SCENE
Granville Gaye en personne

Le DOMAINE SPORTIF

Ghost Queen et Hight Velocity comptent à Bowie, hier

Ghost Queen a décroché la part du lion de la bourse Brandywine, tandis que celle de La Plata est allée à High Velocity.—Knowing triomphe à Tropical.

BOWIE, 7.—Deux handicaps classifiés, de la classe C, étaient au programme de la matinée d'aujourd'hui. Le premier ouvert à la division des trois ans pour la bourse Brandywine a été gagné par Ghost Queen, la pouliche appartenant à Mme W.-H. Denham. Ce rejeton qui en était à sa deuxième course cette année, s'était classé deuxième dans la course précédente. Ghost Queen l'a emporté sur Endymion et Sir Bevedere qui se sont classés respectivement deuxième et troisième. Le vainqueur bien supporté des parieurs a rapporté \$4.70 pour la mise habituelle de \$2.00 au mutuel.

Dans la course suivante, un handicap de la classe C, également, High Velocity, le quatre ans de H. P. Metcalf a décroché la part du lion de la bourse La Plata en passant sous le fil en avant de Vicar, qui s'est classé deuxième, tandis que le troisième argent a été pris par Swahili. Deuxième choix, le vainqueur a rapporté \$7.60 à ceux qui avaient misé sur ses chances.

L'entraîneur M. Smart a sellé deux gagnants, dont Vestale qui est sorti du rang des novices en triomphant dans la deuxième deuxième épreuve, tandis que l'autre High Velocity a décroché la part du lion de la bourse La Plata.

Dans la course initiale, Apprehend, le six ans de A. C. Compton, a remporté sa deuxième victoire consécutive, et a ainsi enregistré la victoire la plus populaire de la matinée, en passant sous le fil en avant de American Belle et de Dizzy Dame.

A Tropical Park

A Miami, la principale épreuve au programme a réuni seulement cinq partants. Elle était une course à conditions spéciales ouvertes aux quatre ans et plus, pour la bourse Orlando. Knowing, le cinq ans appartenant à l'établissement Longchamps, remporta la part du lion de cette épreuve en passant sous le fil en avant de Lady Highloss. Little Jock chargé de la plus lourde pesanture se classa troisième.

Négligé quelque peu des parieurs le vainqueur, un rejeton de Dunboyne, a rapporté \$10.70 à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Entrées de Bowie

(Premier départ à 2 h. 30 p.m.)

PARI DOUBLE: 1re et 2e courses.

PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer.	
3 ans et plus. — 6 furlongs.	
Affirmation	119 Petit Jean . . . 116
Country Jim	116 Six O'Clock . . 103
Bryonin	114 Madama Walter . 105
Acute	116 Minstrel Star . 113
DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.	
4 ans et plus. — 6 furlongs.	
My Surprise	118 Muckledo . . . 115
Golden Vain	121 Working Girl . . 109
Jada	115 She Knows . . 113
Light Chatter	114 Walms . . . 113
Hue	113 High Explosion . 113
Franch Trip	111 Galon Boy . . 126
Inactive	111 Pampered . . 115
Dona Dulcin	110

TROISIEME COURSE \$1,000 A réclamer.	
4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.	
Talgane	114 Zinnia . . . 114
Famous Clayton	109 Advocate Junior . 114
Red Nose	108 Story Time . . 108
Little Wackie	119 Miss Tiptoe . . 109
Italian Hack	119 Braving Danger . 123
Acataw	114 Oldfield . . . 114

QUATRIEME COURSE \$1,000 A réclamer.	
3 ans. — 1-1-16 mille.	
Blox	115 Book Reader . . 103
Lowick	115 Jungo . . . 108
Chief Deputy	112 Standard Time . 120

CINQUIEME COURSE \$1,000 Conditions.	
3 ans. — 6 furlongs.	
Blady	113 Torchlight . . 118
Tedmelia	118 Hazel Nut . . 118
Dog Flower	118 Clock Fixer . . 113

SIXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.	
4 ans et plus. — 1-1-16 mille.	
Surprise Box	113 Abbotts Hour . 116
Albert D	116 Black Falcon . 116
Wild Count	117 High Tension . 120
Iron Ore	112 A-Passing Eve . 118

SEPTIEME COURSE \$1,000 A réclamer.	
4 ans et plus. — 1-1-16 mille.	
Stand By	115 Justa Flight . . 115
Baby Way	112 Grierling Count . 110
Pope	110 Brierling . . 115
Chilly Ebbie	114 Frisco Kid . . 109
Zembla	114 Nadir . . . 117
Sun Crax	117 Brooke Herod . 115
Vatania B	114 Prince Tattle . 115
Catchall	119 Tempo . . . 103
A. O'Connell	114 Paralda . . . 123

Temps naux. Piste boueuse.

Les porte-couleurs de Mlle A. Doris ont remporté deux victoires. Elle a enregistré la première lorsque Mixwell compta dans la quatrième, tandis que l'autre survint dans la sixième lorsque Manrico triompha.

Le jockey Scheih s'est signalé en enregistrant trois victoires. Il pilota les gagnants des trois premières courses qui sont respectivement, Pripo, R. Pinchot et Dark May.

Entrées de Tropical Park

(Premier départ à 2 h. p.m.)

PARI DOUBLE: 1re et 2e courses.

PREMIERE COURSE \$800 A réclamer.	
3 ans et plus. — 6 furlongs.	
Gurt Palmer	100 Kneek . . . 116
Payrack	116 Don Gomez . . 105
Charmed Eyes	111 Speed Queen . . 111
Elms Choice	109 Aerianist . . . 114
Lumby	116 Foxe . . . 109
Barning Billows	111
DEUXIEME COURSE \$800 A réclamer.	
3 ans et plus. — 5/8 furlongs.	
Ivonia	111 Euryalus . . . 116
Gayette	141 Nonjean . . . 101
Bay Stout	98 Brown Tour . . 103
Do It	106 Chispa . . . 95
Cette Legend	109

TROISIEME COURSE \$800 A réclamer.	
3 ans et plus. — 6 furlongs.	
Comick Ray	114 Transit Lady . . 111
Symphon	105 Mayo . . . 109
Darby Duke	105 Muckins . . . 111
Dev	114 Make It . . . 111
Sure Hour	116 Balance Up . . 100

QUATRIEME COURSE \$800 A réclamer.	
2 ans. — 4 furlongs.	
Bala Ormont	115 Macquett . . . 115
Ootocaster	112 Post Office . . 115
Lady All	112 Show Us . . . 112
Miss Engadine	115 Maebing . . . 115
Gibbs	115 Lady Hay . . 120
Whinchat	115 Welsh Star . . 115
M. M. Bachman	107

CINQUIEME COURSE \$1,200 A réclamer.	
4 ans et plus. — 6 furlongs.	
Lipton	118 Blind Pig . . 112
Sorceress	107 Lucky Jean . . 110
Faust	116

SIXIEME COURSE \$800 A réclamer.	
3 ans. — 1-1-16 mille.	
Maetake	109 Dusky Maid . . 106
Bloomer Girl	110 Park City . . 114
Bess B	111 Finton . . . 111
Ethelmont	110

SEPTIEME COURSE \$800 A réclamer.	
4 ans et plus. — 1 mille et 60 verges.	
Brandon Prince	116 Ritz Brothers . 114
Say Do	115 Scudder . . . 119
Two Trucks	111 Crebious . . . 116
Starwick	112 Melody Maid . 108

HUITIEME COURSE \$800 A réclamer.	
4 ans et plus. — 1 mille et 60 verges.	
Peaceful	140 Blue King . . 110
The Wink	105 Malice . . . 107
Still Alarm	102 Bull Market . 112
Carlovian	113 Astra . . . 112
Yenoc	115

Temps clair. Piste rapide.

Entrées de Bay Meadows

(Premier départ à 5 heures)

PREMIERE COURSE \$800 Novices de 2 ans. — 4 furlongs.	
Boca	111 Charing . . . 114
Port O' Pal	114 Miss Loan . . 111
Crystal Lou	114 Goldie J . . 111
Fair Kaleh	111 Tea Merchant . 114
Figaro	114 Gordo Grande . 114
Dear Diary	111 Heather Time . 111

DEUXIEME COURSE \$800 A réclamer.	
3 ans et plus. — 6 furlongs.	
Balko's Maid	113 Grets . . . 109
Irrevocable	104 Gallienne . . 113
Will Do	108 Quel Jeu . . 114
Deline Bank	113 Prince Heather . 118
Southern Way	110 Bosworth . . 113
Merina	104 Farquhar . . 114

TROISIEME COURSE \$800 A réclamer.	
3 ans et plus. — 1 mille.	
Cinar	107 Chief Yeoman . 112
Harvey G. O	107 Son of Day . . 103
Leona	108 Gay Manners . 107
Leona Reigh	107 Gay World . . 111
Tis True	113 Mumsie . . . 107
Bill Bane	107 Prevaricate . . 111

QUATRIEME COURSE \$800 A réclamer.	
4 ans et plus. — 6 furlongs.	
Our Crest	107 Phlox . . . 112
Black Highbrow	112 Leut. Greenock . 107
Cosette	104 Boston Mary . 107
Sky O' Blue	104 Whisper . . . 106
Peter Saxon	109

LES DOUBLES

A TROPICAL PARK — \$11.40.
A BOWIE — \$11.10.

CINQUIEME COURSE \$800 Conditions.

3 ans et plus. — 6 furlongs.	
Sky Lanty	109 The Marker . . 100
Kent	118 Foam . . . 103
Lady Morise	108 Sea Cliff . . . 108
Sky Glare	113 Jalpur . . . 108
Wild Land	108

SIXIEME COURSE \$800 Conditions.

3 ans et plus. — 1 mille.	
Raby Rattler	113 Don Roberto . . 112
Townman	118 Noble Count . 112
Fleeting Moon	110 Don Guzman . 115
Candar	115 Lame Duck . . 112

SEPTIEME COURSE \$1,300 Handicap.

3 ans et plus. — 6 furlongs.	
Time Flight	108 Today . . . 107
Happy Bolivar	112 Chance View . 109
Sir Oracle	119 Party Spirit . 107
Speed to Spare	113

HUITIEME COURSE \$800 A réclamer.

3 ans et plus. — 1-1-16 mille.	
Tannhäuser	100 Bon Hamburg . 113
Sir Windsor	115 Uncle Sam . . 113
Green Flame	103 Little Argo . 113
Shalot	114

NEUVIEME COURSE (Sub.) \$700 A réclamer.

3 ans. — 4 furlongs.	
Apello	103 Grimaby . . 106
Shary Miles	102 Thirk . . . 103
Red Chalk	107 Raymar . . . 108
Empress Hills	105 Keeno H . . 107
Down Payment	103

Temps clair. Piste rapide.

Résultats de Bowie

PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer

4 ans et plus. — 6 furlongs.	
Apprehend (Shelhamer)	3.40 2.90 2.60
American Belle (Berger)	8.90 5.10
Dizzy Dame (Scott)	8.80

Temps 1.15. — Ont aussi couru: o-Maddenin, Wise Money, Tornado, o-Happy Host, o-Lapis, Itale Bitile, Night Play, Irene Bob, Lady Dunlin.

DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. Novices. — 6 furlongs.	
a-Vestale (FSmith)	4.90 3.60 2.40
Secret Chatter (Dupps)	3.70 3.80
Jacks Queen (Eccard)	5.40

Temps 1.16. — Ont aussi couru: Needmore, Petite Fille, Any Woman, a-Happy Chase, Ever Grand, Maepop, o-Sea Boy, Wanted, a-Patry.

TROISIEME COURSE \$1,000 A réclamer

4 ans et plus. — 6 furlongs.	
Postage Due (Gilbert)	29.40 11.40 7.80
Faust Express (Machado)	4.90 4.20
Porcellus (Mauro)	7.00

Temps 1.15 2-5. — Ont aussi couru: Opoca, Chancing, My Elsie, Count Tetrach.

QUATRIEME COURSE \$1,100 ajoutés.

Handicap Brandywine. 3 ans et plus. — 6 furlongs.	
Ghost Queen (Napier)	4.70 2.80 2.40
Endymion (Napier)	6.30 3.70
Sir Bevedere (Workman)	2.90

Temps 1.16. — Ont aussi couru: Ghost Train, Jacqueline M., Greenaki.

CINQUIEME COURSE \$1,100 ajoutés.

Handicap La Plata. 3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.	
High Velocity (Corbett)	7.60 3.60 2.80
Vicar (Shelhamer)	2.70 2.30
Swahili (Eccard)	5.10

Temps 1.47 4-5. — Ont aussi couru: Trina, Sun Power, Eastport, Billy Mole.

SIXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

4 ans et plus. — 1-1-16 mille.	
Evergold (Wright)	5.90 2.80 2.70
Kievnon (Shelhamer)	2.70 2.40
Sun Mica (Workman)	4.30

Temps 1.50 3-5. — Ont aussi couru: San Antonio, Midshipman, Silent Shot.

SEPTIEME COURSE \$1,000 A réclamer.

4 ans et plus. — 1-1-16 mille.	
Hit and Run (Berger)	4.40 2.90 2.10
Hot Hand (Driscoll)	3.10 2.40
Jane John (Faust)	2.60

Temps 1.59 1-5. — Ont aussi couru: Air Lap, Gentleman, Happy, James Selkeld, Blade Edge.

Résultats de Tropical Park

PREMIERE COURSE \$800 A réclamer.

Novices de 3 ans et plus. — 5/8 furlongs.	
Pripo (Scheih)	8.80 4.30 3.20
Bay Stout (Mora)	14.90 7.90
Carolina Kid (Sylvester)	4.20

Temps 1.06 3-5. — Ont aussi couru: Artistically, Mary Stoll, Social Sea, Sagittos, Betabab.

DEUXIEME COURSE \$800 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.	
R. Pinchot (Scheih)	12.50 5.50 4.60
Stingy (Donoso)	7.30 1.80
x-Speed Limit (Leyland)	4.60
x-Stavka (Deering)	4.20

Temps 1.12 3-5. — Ont aussi couru: Bernardino W., Prince Danny, Robert E., Joe D., Lady Pal, Laconic.

x-Eaux pour 3e position.

TROISIEME COURSE \$800 A réclamer.

Novices de 3 ans et plus. — 1 mille et 60 verges.	
Dark May (Scheih)	8.20 4.60 2.90
Dark Flame (McCombs)	4.40 3.20
Jane K. (Cornay)	3.40

Temps 1.44. — Ont aussi couru: Stepsida, Hindu Princess, Miss Min, Amgood, Takawalk.

QUATRIEME COURSE \$800 A réclamer.

4 ans et plus. — 6 furlongs.	
Mixwell (Bierman)	7.50 3.30 2.60
Ladfield (Donoso)	3.40 2.10
Rebekah (Lynch)	3.10

Temps 1.11 3-5. — Ont aussi couru: Fordina et Pundit.

UN CHEVAL PAR JOUR

FAUST est inscrit à la cinquième course à Tropical Park cet après-midi. Ce cinq-ans appartenant à A. G. Tarn vient de fournir un bel effort alors qu'il est venu d'en arrière pour s'avancer avec force à la fin. Il revient cet après-midi sur la même distance avec seulement deux livres de plus et n'aurait qu'à afficher la même tenue pour se classer au moins parmi les trois premiers s'il ne parvient pas à remporter la victoire.

A TROPICAL PARK

- 1—Charmed Eyes, Payrack, Aerialist.
- 2—Euryalus, Do It, Nonjean.
- 3—Make It, Sure Hour, Dev.
- 4—Gibbs, Lady Hay, M. M. Bachman.
- 5—Phoebe, Lipton, Blind Pig.
- 6—Park City, Maetake, Finton.
- 7—Rita Brothers, Credulous, Brandon Prince.
- 8—Blue King, Bull Market, Peaceful.

Le Carnaval du patin débutera ce soir au Forum

Ce spectacle promet de rivaliser avec les autres du genre qui ont été présentés à Montréal au cours de l'hiver.—200 artistes du patin avec Vivi-Anne Hulten, Felix Kaspar et Audrey Joyce.

Plus de 200 patineurs et patineuses de Montréal, de Toronto, d'Autriche et de Suède descendront sur la glace du Forum, ce soir, pour participer, à divers titres, au fameux carnaval du patin organisé par le Montreal Winter Club. Groupant un grand nombre d'attractions extraordinaires, en tête desquelles se trouve la vedette Vivi-Anne Hulten, la gracieuse championne mondiale, originaire de Suède, et de Felix Kaspar, champion mondial du patinage de fantasia, le carnaval s'ouvre ce soir au Forum pour deux soirs consécutifs. Ce sera la représentation la plus imposante et la plus importante encore préparée par le Montreal Winter Club.

L'importance du carnaval de ce soir et de demain soir rivalise avec celle de 1932 alors que le Montreal Winter Club dirigeait les épreuves du championnat mondial discuté à Montréal. Dix champions actuels du monde au patin, assistés d'un fort contingent de participants réunis pour le ballet du printemps que le club donnera sur la glace, feront de ces soirées les plus importants événements sportifs de la saison. La musique de la soirée sera dirigée par Edmond Trudel à la direction d'un orchestre de 35 musiciens.

Hier, avec l'arrivée de Mlle Hulten, la championne, on a mis en marche toute la production au cours d'une répétition générale en costumes. Felix Kaspar, de Vienne, qui est retardé à New-York, arrivera aujourd'hui en temps pour participer aux dernières répétitions. Les patineurs et patineuses de Toronto doivent arriver aujourd'hui; ce sont: Mlle Eleanor O'Meara, championne actuelle du Canada, Veronica Clarke et Ralph McCreath partenaires champions d'Amérique, les Caley Sisters, duettistes et quelques formations présentées par les clubs de Toronto. Tous ces patineurs et patineuses ont participé récemment à des carnivals semblables à

Madison et Cantor en finale au Saint-Jacques

Sammy Paul Cantor qui a créé une excellente impression au Marché St-Jacques, lundi soir dernier, alors que pour ses débuts locaux il a tenu le redoutable Harry Madison à un match nul dans une semi-finale limitée à 30 minutes, aura lundi prochain l'opportunité de se faire valoir à sa pleine valeur, alors qu'il rencontrera de nouveau le brutal lutteur local dans une rencontre principale de deux chutes dans trois, limitée à une heure et demie.

Lors de la première rencontre, Madison tenta d'intimider son adversaire avec des coups illégaux mais mal lui en prit car Cantor lui démontra qu'en plus d'être bon lutteur il savait aussi fort bien prendre soin de lui-même. Il est probable que Madison y ira avec plus de prudence lors de son prochain combat et tentera de lutter contre son adversaire alors qu'il aurait plus de chance de remporter la victoire.

La semi-finale ne sera pas sans intéresser au plus haut point les amateurs de lutte car elle mettra aux prises le brutal Farmer Mack contre Paul Gaudette. Ce dernier n'est pas le dernier-venu et Mack trouvera à qui parler lorsqu'il tentera de lui faire peur avec ses coups de poing et de genoux.

Le Canadien bat les Red Wings à Sydney

SYDNEY, N.-E., 7. — (Spécial à "L'Illustration Nouvelle"). — Le Canadien a remporté la victoire sur les Red Wings de Détroit dans la première d'une série de joutes d'exhibition que se disputeront ces deux clubs en Canada et en Europe, alors qu'il a gagné par le score de 3 à 2.

Paul Haynes a été la grande vedette du Tricolore en comptant les trois points de son club.

ALIGNEMENTS
CANADIEN — Buts: Cude; défenses: Siebert, Buswell et Goupille; centres: Lépine, Drouin, Haynes; ailes: Lorrain, Blake, Mathis, Gagnon.
DETROIT — Buts: Smith; défenses: Young, Beasone, Goodfellow; centres: Motter et Barry; ailes: Aurie, Bruneteau, Waters, Kilrea, Liscombe.
Arbitres: McSweeney, New-Waterford, et McInnes, Charlottetown.

SOMMAIRE
Première période
Pas de point.
Punition: aucune.
Deuxième période
1—Canadien: Haynes . . . 5.02
2—Canadien: Haynes (Gagnon) . . 12.53
Punition: aucune.
Troisième période
3—Détroit: Wares (Barry) . . . 4.53
4—Canadien: Haynes (Gagnon) . . 9.11
5—Détroit: Aurie (Barry) . . . 12.35
Pun.: Goodfellow.

Assemblées de la ligue de balle molle Nationale

La ligue de balle molle nationale tiendra deux assemblées d'une très grande importance, dimanche après-midi à 2 hrs, et lundi à 8.30 heures, à 5286 rue Chambord. La ligue connaîtra encore cette année une bonne saison, si l'on juge par les clubs qui se sont inscrits et ceux qui demandent de faire partie de la ligue. Les clubs qui ont déjà été acceptés sont: Hochelaga, Jardin Botanique, St-Vincent, White Star, Gagné, Comeau, Crescent, tandis que les clubs Ile Ste-Hélène, Pépin, Maurice Lépine, Trump, C. P. Ste-Cécile et McColl Frontenac doivent rendre une réponse prochainement. Pour informations s'adresser à Irène Brien, 5286 rue Chambord, tél. FR. 6481.

Les Royaux encore défaits par Newark

LAKE WALES, 7. — Les Bears de Newark ont remporté une deuxième victoire en trois jours contre les Royaux de Montréal, qu'ils ont battus par le score de 9 à 5 ici, aujourd'hui.

Les Bears menaient par le score de 9 à 0 à la dernière manche alors que Fallon perdit complètement contrôle sur la balle pour passer six hommes sur des balles. Il fut remplacé par Lindell qui mit fin au ralliement des Royaux.

Ben Sankey a été le seul à obtenir plus d'un coup sûrs avec deux simples pendant que Bell, Hooks, Harris et Kies frappaient les quatre autres coups sûrs des Royaux.

	Ab	P	CS	R	A	E
Gleeson, cg.	4	2	2	4	4	0
Keelheiser, cg.	4	1	2	1	0	0
Keller, cd.	5	2	2	0	0	0
Seeds, cc.	5	1	3	1	0	0
Chartak, cc.	5	0	0	0	0	0
Scarsella, lb.	5	0	2	7	1	0
Blair, ac.	5	0	0	3	1	0
May, 3b.	5	1	2	1	1	0
Rosar, r.	5	2	3	2	0	0
Russo, l.	2	0	0	1	1	0
Fallon, l.	2	0	0	0	0	0
Lindell, l.	0	0	0	0	0	0
Totaux	43	9	17	27	10	0

	Ab	P	CS	R	A	E
Bell, 2b.	5	0	1	5	3	0
Sankey, ac.	5	1	2	3	3	0
Hooks, lb.	3	0	1	8	0	0
r-bCôté	1	1	0	0	0	0
Dugas, rg.	2	0	0	1	0	0
Van Robays, cc.	4	0	0	4	0	0
Nachand, cg.	3	1	0	2	0	0
Harris, 3b.	2	1	1	2	1	1
Kies, r.	2	1	1	2	2	0
Lisenbee, l.	2	0	0	0	0	0
Franks, l.	0	0	0	0	1	0
aCampbell	0	0	0	0	0	0
Totaux	29	5	6	27	10	1

aFrappa pour Franks à la 9e.
r-bCourut et frappa pour Hooks à la 9e.

Newark 200 610 330—9
Montréal 000 000 005—5
Sommaire. — Points produits par: Seeds 2, Scarsella 2, Witek 3, Keller, Gleeson, Van Robays, Kies, Campbell, Bell 2. Deux-butts: Seeds 2, Rosar 2. Trois-butts: Keller, Witek. Doubles-jeux: Scarsella à Blair; Blair à Witek à Scarsella; Bell à Hooks; Mai à Witek à Scarsella; Russo à Scarsella. Laissé sur les buts: Newark 9, Montréal 7. Buts sur balles de: Lisenbee, 2, Russo 1, Fallon 10. Retirés au bâton par: Lisenbee 2, Russo 5, Fallon 1. Coups sûrs de Russo, 3 en 6 manches; Fallon 3 en 2-3; Lindell, 0 en 1-3; Lisenbee, 11 en 7; Franks, 6 en 2. Lanceur gagnant: Russo. Lanceur perdant: Lisenbee. Arbitres: Swanson et Burton. Temps: 1.56.

Lester Patrick congédie le vétéran Butch Keeling

TORONTO, 7. — Lester Patrick, gérant des Rangers de New-York, a annoncé aujourd'hui qu'il avait donné à Butch Keeling, vétéran ailier gauche, son congé sans condition, Keeling a joué pendant 10 saisons pour les Rangers dans la ligue de hockey Nationale.

"Butch est un des meilleurs joueurs de tous les temps", déclara Patrick. Le gérant des Rangers, actuellement ici, pour voir la série finale pour la coupe Stanley entre Toronto et Chicago, ne savait pas encore si Keeling avait l'intention de jouer dans la ligue Nationale la saison prochaine.

Keeling se distingua pour les Greys d'Owen Sound, en 1924, quand cette équipe remporta le championnat junior du Canada. Il tourna professionnel en 1926 avec le club London dans la vieille ligue Canadienne et au début de 1927 il fit le saut avec les St. Pats de Toronto. Ce dernier club l'échangea la saison suivante aux Rangers, pour qui il s'alignait depuis.

RESULTATS D'HIER

COUPE STANLEY (Finale)

Toronto 5, Chicago 1. (2e partie d'une série de 3 dans 5. Chaque club a remporté une victoire.)

LIGUE INT-AMERICAINE (Finale)

Providence 5, Syracuse 4. (1ère partie d'une série de 3 dans 5.)

COUPE MEMORIAL (Finale de l'Est)

Oshawa 7, Perth 5 (2e partie d'une série de 2 dans 3. Oshawa gagne la série par 2 parties à 0).

EXHIBITION

Canadien 3, Détroit 2.

Farmer Mack, Bill Purrick, Bob Girard et Cantor, au programme du Stadium, ce soir

Le programme de ce soir, au Stadium comprendra plusieurs nouvelles figures, alors que tout d'abord, Farmer Mack rencontrera Bill Purrick dans le match principal.

Si l'on en juge par le premier combat qu'il a livré depuis son retour à Montréal, Mack n'a pas beaucoup changé de style, conservant sa grande rudesse. L'officiel qui sera en charge devra avoir l'oeil ouvert s'il veut que les règlements soient observés à la lettre, car Purrick étant du genre loyal et ne s'en tenant qu'aux prises scientifiques, il devra avoir toute la protection de l'officiel.

Bob Girard, qui luttera dans la semi-finale contre Sam Cantor, n'a pas aimé les remarques du lutteur américain qui prétend qu'il n'y a

pas d'hommes assez forts à Montréal pour lui faire subir une défaite. "Je suis actuellement à mon meilleur et comme j'aspire toujours à la couronne de ma nouvelle catégorie, je lui en ferai voir de toutes sortes". Voilà les propres paroles de l'ancien champion des poids mi-lourds juniors.

Les autres rencontres au programme sont:

20 minutes, Young McCoy vs Aristide DuTremble; 20 minutes, Jack Rémillard vs Paul Durocher; 30 minutes, Jack Larouche vs Clément Durocher.

BAL EN L'HONNEUR DES RAQUETTEURS, CE SOIR

Le bal en l'honneur des marcheurs en raquettes qui aura lieu ce soir, à la salle Auditorium, 375 rue Ontario ouest, sera une des plus belles soirées de ce genre organisées cette année. Les organisateurs font une invitation spéciale à tous les amateurs de sport en général. En plus de six numéros de vaudeville et de musique fournis par l'orchestre de Irving Laing et ses douze musiciens, les organisateurs réservent une grosse surprise à tous ceux qui seront présents à la soirée.

Les cinq candidates, de même que la reine des raquetteurs qui ont pris part au dernier concours organisé à l'occasion de la convention des raquetteurs qui eut lieu à Montréal l'hiver dernier, sont invitées à

assister à la soirée. L'invité d'honneur sera le populaire annonceur sportif de la brasserie Molson, Bill Brosseau, à qui on présentera un magnifique cadeau offert par les chauffeurs et propriétaires de La Salle Taxi. Parmi les autres invités on remarque les annonceurs du poste CKAC Jean Lalonde, Roger Baulu, Roy Malouin, Alain Gravel, Marcel Baulu et Ferdinand Blondi; M. Candide Rochefort, m.p.p., député du comté Ste-Marie; M. Oscar Bastien, du poste CFCF; M. Charles Cyr, gérant du Manoir des Oliviers; M. Armand Giroux, surintendant des jeux du Parc Lafontaine, de même que plusieurs personnalités sportives avantageusement connues dans les cercles sportifs locaux. Le maître le cérémonie sera M. Henri Legault, vice-président du club de raquettes Canadien de St-Henri. Des délégations de tous les clubs de raquettes de la province assisteront à la soirée.

Messieurs!...

Ce plan est nouveau, mais il est garanti par nos 51 années d'expérience.

Nous vous fournissons des chemises toutes neuves et nous les lavons à un prix qui représente une économie importante pour vous.

Vous choisissez des chemises parmi nos 28 échantillons, elles sont pour vous seulement, et nous, nous vous garantissons de les entretenir continuellement en parfait état.

Pour information appelez
Wilbank 5121 ★

...et demandez de vous envoyer l'un de nos représentants. Il vous expliquera au complet cette nouvelle proposition et vous montrera nos

28 ECHANTILLONS

TOILET LAUNDRIES
Limitee

Téléphone
Wilbank 5121 ★

TROIS CHEMISES PAR SEMAINE

(Contrat Minimum)

A UN COUT TOTAL DE

60¢

PAR SEMAINE

15c pour chaque chemise additionnelle

Duncan's
ROYAL PALACE
Liquor
WHISKY
MÉLANGE ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA
13 oz. \$1.15 - 25 oz. \$2.10 - 40 oz. \$3.35

Les Maple Leafs égalent la série contre Chicago

Le Toronto l'emporte hier soir par le score de 5 à 1 en comptant trois points à la dernière période.

—Drillon et Parsons comptent chacun deux points.—Rommes et Chamberlain se blessent durant la joute.

TORONTO, 7.—(Spécial à "L'Illustration Nouvelle").—Faisant preuve de beaucoup de détermination, les champions de la ligue Nationale, les Maple Leafs de Toronto sont revenus à la charge pour l'emporter sur la sensation de cette fin de saison, les Black Hawks de Chicago, qu'ils ont défaits par le score de 5 à 1, ici ce soir dans la deuxième joute de la série finale, disputée devant une assistance record.

Privés des services de Mike Karakas et de Mush March qui sont tous deux blessés et à l'hôpital à Chicago, les Hawks ont de nouveau été affaiblis par la perte de Doc Rommes qui se serait fracturé le nez au cours de la joute d'hier pendant que Murph Chamberlain souffrirait d'une fracture du pouce.

Le score n'indique pas ce que fut la joute et Paul Goodman qui remplaçait Karakas dans les buts ne peut être tenu responsable de cette défaite. Les Leafs menaient par le score de 2 à 1 au début de la dernière période, alors que Bill Stewart décida d'envoyer tous ses joueurs à l'attaque dans un effort pour égaliser le score.

Cette tactique devait être fatale car ce fut alors que tous les joueurs du Chicago se trouvaient surpris à l'autre bout de la glace que le Toronto déjoua Goodman à trois reprises alors qu'il se trouvait sans protection.

Gordie Drillon et George Parsons ont été les vedettes chez les vainqueurs en comptant chacun deux points, Harvey Jackson enregistra celui qui décidait de l'issue de la joute.

Tout comme lors de la joute précédente, les Leafs se lancèrent à l'attaque dès le début et Drillon comptait de nouveau le premier point en moins de deux minutes. Environ sept minutes plus tard les Black Hawks égalaient le score comme lors de la joute de mardi dernier à l'inquiétude des spectateurs qui entrevoyaient déjà une répétition de cette joute désastreuse. Seibert comptait sur un bel effort individuel.

Six minutes après le début de la deuxième période Harvey Jackson devenait le héros des spectateurs en donnant l'avantage aux Leafs alors qu'il prit une passe de Thoms à la ligne bleue pour foncer vers Goodman. Il déjoua la défense et lança comme Goodman se couchait pour bloquer le coup. La rondelle

passa sous le gardien de buts pour entrer dans le filet. Vers la fin de la période, Jack Shill et George Parsons en sont venus aux coups et reçurent des mineures.

Le dernier engagement venait à peine de commencer que Parsons recevait une autre punition pour s'être bousculé avec Seibert. Un instant plus tard Kampman et Jenkins allaient se joindre à eux au pénitencier et les deux clubs jouaient à quatre hommes seulement.

Les Black Hawks se lancèrent tous à l'attaque dès que les deux clubs furent au complet. Cette tactique fut fatale car Apps s'échappa tout à coup, n'ayant que Goodman à déjouer. Le jeune gardien de but fit un arrêt sensationnel, mais ne put contrôler la rondelle et Drillon arriva par en arrière pour s'emparer du retour et loger le disque dans les buts déserts.

Moins d'une minute plus tard, Pep Kelly s'échappait à son tour pour donner une passe parfaite à Parsons qui ne manqua pas son coup. Les Hawks attaquaient alors désespérément, mais sans succès et une demi-minute plus tard, Parsons comptait son deuxième point et le dernier de la joute avec l'aide de Kelly et Horner.

CHICAGO — Buts: Goodman; défenses: McKenzie et Levinsky; centre: Rommes; ailes: Trudel et Thompson. Subs.: Gottselig, Wiebe, Shill, Johnson, Voss, Dahlstrom, Jenkins, Seibert, Palangio.

TORONTO — Buts: Broda; défenses: Horner et Fowler; centre: Apps; ailes: Davidson et Drillon. Subs.: Hamilton, Boll, Thoms, Jackson, Chamberlain, Metz, Kelly, Parsons, Kampman.

Arbitres: Smith et McCaffrey.

SOMMAIRE

Première période

1—Toronto: Drillon (Apps) . . . 1.43

2—Chicago: Seibert . . . 8.30

Pun.: Boll, Jackson, McKenzie.

Deuxième période

3—Toronto: Jackson (Thoms) . . . 6.00

Pun.: Horner, Seibert, Shill, Parsons.

Troisième période

4—Toronto: Drillon . . . 2.44

(Apps, Hamilton)

5—Toronto: Parsons . . . 10.29

(Kelly, Fowler)

6—Toronto: Parsons . . . 11.07

(Kelly, Horner)

Pun.: Seibert, Parsons, Kampman, Jenkins, Jackson, McKenzie (maj.).

Les Reds de Providence remportent la première

PROVIDENCE, 7. — Les Reds de Providence ont défaits les Stars de Syracuse, ici, ce soir, par le score de 5 à 4, après 96 minutes et 11 secondes de jeu, pour prendre l'avance d'une partie dans la série finale pour le championnat de la ligue Internationale-Américaine.

Le Providence a effectué un magnifique ralliement dans les deux dernières périodes pour réussir à égaliser le score et Jarvis devint l'étoile de la joute en comptant le point décisif dans la deuxième période supplémentaire.

ALIGNEMENTS

PROVIDENCE — Buts: Brimsek; défenses: Crawford et Lesieur; centre: Keating; ailes: Kuhn et McManus. Subs.: Mercer, Bun Cook, Giroux, Shewchuk, Drouillard, Jarvis, Hamill, Hill, Starr.

SYRACUSE — Buts: Stein; défenses: Church et Howard; centre: Convey; ailes: Markle et Heron. Subs.: Blake, Locking, Armstrong, Doran, Fox, Langelie, Bennett, Thompson, Shannon.

Arbitres: Burke et Lampert.

SOMMAIRE

Première période

1—Syracuse: Armstrong . . . 9.25

(Bennett, Doran)

2—Syracuse: Langelie (Thompson) . . . 10.21

3—Syracuse: Armstrong . . . 19.15

(Bennett, Doran)

Pun.: Church 2, Shewchuk.

Deuxième période

4—Providence: Hill (Drouillard) . . . 3.48

5—Providence: Starr . . . 5.47

(Mercer, Giroux)

6—Syracuse: Markle . . . 11.04

7—Providence: Crawford . . . 12.27

Pun.: Blake.

Troisième période

8—Providence: Hill (Drouillard) . . . 3.45

Pun.: Shannon.

Première période supplémentaire

Pas de point.

Punition: aucune.

Deuxième période supplémentaire

9—Providence: Jarkis (Kuhn) . . . 14.11

Punition: aucune.

Braithwaite vs Dubois lundi soir à Québec

Une belle séance de lutte sera présentée lundi soir à Québec, alors que Cecil Braithwaite ancien boxeur amateur de Montréal rencontrera Jackie Dubois dans la rencontre principale qui est édulcorée à dix rondes. Dans la semi-finale, Roger Meunier sera opposé à Harold "Babe" McLeod, pendant qu'Art Shanks, frère d'Olivier Shanks fera ses débuts professionnels dans une des préliminaires dans laquelle il devra faire face à Battling Henaire, le solide boxeur de la Vieille Capitale. Une autre rencontre au programme mettra aux prises deux petits bonshommes alors que Kid Dubreuil se mesurera contre Roger Boisseau.

Ce programme a été préparé par le promoteur Roland Ste-Marie et à en juger par les rencontres annoncées cette séance devrait fournir une série de combats bien balancés qui devraient fournir une des soirées les plus intéressantes.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

COUPE ALLAN (Finale de l'est)

As de Québec vs Flyers de Cornwall, à Ottawa. (3e partie d'une série de 2 dans 3. Les deux équipes ont remporté une victoire chacune.) (Finale de l'ouest)

Trail vs Port-Arthur, à Saskatoon. Troisième partie d'une série de 3 dans 5.) Trail a gagné les deux premières parties.)

Un scandale à la Commission Athlétique. Enquête demandée

Le nom de Duncan est mentionné en Chambre

OTTAWA, 7. — Charles Parent, député libéral de Québec-Ouest, a posé aujourd'hui au parlement plusieurs questions concernant l'emploi de Cecil Duncan, président de la Canadian Amateur Hockey Association, dans le département des finances.

M. Parent demanda en quelle capacité M. Duncan était employé, le montant de son salaire, pendant combien de jours durant l'année, il s'absentait pour voir à ses affaires personnelles, si une partie de son salaire lui était enlevée quand ceci se produisait, et s'il avait fait de la correspondance avec les organisations sportives auxquelles il est lié durant ses heures de travail au bureau.

Il demanda aussi: "Est-ce que le département a pris des mesures pour contrôler de tels abus, s'il y en a?"

Oshawa en finale chez les juniors

OTTAWA, 7. — (Spécial à L'Illustration Nouvelle) — Les Generals d'Oshawa se sont assurés de participer à la finale pour la Coupe Memorial, alors qu'ils ont éliminé les Blue Wings de Perth en remportant une deuxième victoire consécutive. Après avoir battu Perth par 6 à 2 lors de la première joute le score fut de 7 à 5 hier.

Les Blue Wings ont opposé une dure résistance. Les deux clubs comptèrent à une reprise durant la première période, puis les Generals prirent l'avantage en comptant trois points à la deuxième contre un seul pour Perth. A la dernière période le Perth ne put améliorer son sort car les Generals égalèrent chacun des points qu'ils comptèrent. Taylor et Dafeo ont été les vedettes des vainqueurs avec chacun deux points, pendant que Douglass figura dans chacun des points du Perth, en comptant trois et aidant à compter les deux autres.

ALIGNEMENTS

OSHAWA — Buts: Forster; défenses: Toan et McTavish; centre: Taylor; ailes: Dafeo et Short. Subs.: Daniels, Brunell, Reid, Krantz, Knipfel.

PERTH — Buts: McManus; défenses: Ross et R. White; centre: Douglas; ailes: Kinsella et Jackson. Subs.: Tysick, J. White, Hepworth, Buell, Code.

Arbitres: Bell et Bonnemere.

SOMMAIRE

Première période

1—Perth: Douglas . . . 8.16

2—Oshawa: Taylor . . . 9.01

Pun.: Ross, Toan, Buell 2, Short, Brunell.

Deuxième période

3—Oshawa: Dafeo (Taylor) . . . 9.44

4—Oshawa: Knipfel . . . 15.33

5—Oshawa: Brunell (Toan) . . . 14.51

6—Perth: Kinsella (Douglas) . . . 18.32

Pun.: Ross (mis, et mauv. cond.), Tysick, Toan, McTavish, Knipfel, Buell 2.

Troisième période

7—Perth: Douglas . . . 1.13

8—Oshawa: Taylor (Short) . . . 2.30

9—Perth: Douglas (Ross) . . . 6.23

10—Oshawa: Dafeo (Taylor) . . . 7.46

11—Perth: Buell (Douglas) . . . 11.18

12—Oshawa: Toan . . . 17.04

Pun.: Daniels.

MATCH DE QUILLES PEU ORDINAIRE

MONTREAL, 7. — Un concours inusité de quilles aura lieu lundi le 11 avril, entre un club qui jouera à Montréal et un autre qui jouera à Ottawa. Ce concours se fera par télégraphe et les joueurs dans chaque ville seront des employés du Canadian National. La joute commencera à 9 heures. Elle se jouera à Montréal, au salon de quilles Kerry, sur la rue Peel. Les joueurs de Montréal seront Prior, Morgan, Hastie, Maillé, Sallaway et Cenni, et ceux d'Ottawa, Ferrier, Boomer, Daley, Marshall, Coghill et LaRuche. Il y aura trois épreuves au concours et les points seront télégraphiés entre Montréal et Ottawa.

QUEBEC, 7. — (D.N.C.) — L'honorable Médéric Martin, au cours de l'étude du bill de Montréal a demandé, ce soir, une enquête complète et un contrôle efficace des revenus et des dépenses de la Commission athlétique de Montréal. Il y aurait un surplus de \$40,000 qui s'évapore.

Les surplus de cette commission, au lieu d'être attribués à des fins de charité servent pour les membres à se faire des cadeaux de Noël, à assister aux frais de la commission à tous les tournois de boxe aux Etats-Unis. "Il faut à tout prix", déclare l'honorable M. Martin, "une enquête complète pour mettre fin aux scandales de la commission athlétique. Il faut mettre fin aux abus de cette commission."

Le conseil législatif étudie un amendement à l'effet de placer le contrôle financier de la commission athlétique entre les mains des commissaires de la ville.

L'incident est clos lorsque l'honorable Médéric Martin retire son amendement en demandant au maire Raynault de conduire une enquête complète et un contrôle entier sur les affaires de la commission athlétique, sans quoi des procédures seront prises devant les tribunaux.

Marchand est disqualifié dans la finale contre Noguchi, au Maisonneuve, hier soir

John Marchand s'est montré des plus rudes dans la finale du programme présenté par les promoteurs Samson, au Marché Maisonneuve, hier soir. Apr's s'être assuré la première chute contre le Japonais Mamoru Noguchi en 20 minutes, il s'est vu disqualifier par l'arbitre Jos Robert apr's quatre minutes. Averti à plusieurs reprises par l'officiel de la Commission Athlétique, Marchand ne fut pas disqualifié seulement pour la chute, mais pour le combat. L'arbitre Robert concéda alors la victoire au Japonais, ceci quatre minutes après la reprise des hostilités.

Au début Marchand craignant les fausses prises de jui-jitsu de son rival, se montra des plus prudent, mais à mesure que le combat avançait, il n'a pu conserver son sang-froid et se montra très rude. Finalement après 20 minutes, grâce à ses tactiques plus souvent déloyales qui affaiblirent son adversaire, il décrocha les honneurs de la première chute.

A la reprise des hostilités, les rôles furent renversés. Le Japonais presque imbattable dans les arènes locales grâce à sa science de la lutte japonaise, entra dans l'arène avec la ferme détermination de remporter la victoire. Sans pitié alors il appliqua aussi souvent qu'il le put ses fausses prises de jui-jitsu. Marchand voyant alors qu'il lui serait impossible de remporter la victoire se montra très brutal. Après avoir été averti à plusieurs reprises par l'arbitre Robert de ne pas employer de coups illégaux, il s'est vu disqualifier pour la rencontre.

Chuck et Rasputin annulent

Dans la semi-finale l'impayable Sam Chuck a affiché une faiblesse tenue contre Ivan Rasputin. Ce combat fut des plus intéressants et la foule a longuement applaudi Chuck. A chaque des fois qu'il fut dans une impasse, il employa des trucs ingénieux pour en sortir. Une fois Sam Chuck décontenancé complètement son adversaire, Rasputin l'ayant levé au bout de ses bras, l'Ukrainien réussit à s'agripper aux câbles et à le faire courir autour dans l'arène. A une autre reprise il fut manqué au moins une demi-douzaine de coups de beller consécutifs à Rasputin. Le match se termina par un verdict nul.

Tucker disqualifié

L'arbitre John Masson a disqualifié Al Tucker après 13 minutes dans le trente minutes spécial. Le lutteur hébreu s'était appliqué à employer des tactiques déloyales contre Fred Bourgeois dès le début.

but de la rencontre, en lui appliquant des coups d'avants-bras suivis de coups de genoux. Après quelques avertissements, Tucker se montra aussi brutal, et poussa même l'arbitre. Voyant que Tucker voulait absolument faire sourd-oreille à ses ordres, Masson disqualifia Tucker, et le força à descendre de l'arène.

Match rude

Lucien Grégoire et Henri Dufresne se sont livrés le match le plus rude de la soirée dans la préliminaire qui se termina par un verdict nul. Pendant trente minutes ces deux vilains de l'arène ne cessèrent de se marteler de coups d'avant-bras et de prises fort douloureuses pour en venir à la victoire. Mais tous deux très courageux et très tenaces allèrent jusqu'au bout malgré la fatigue et les rudes coups échangés.

Dans la première rencontre au programme, un match du tournoi pour le championnat moyen du monde, John Carochia l'a emporté sur son fameux rival, Paul Lebrun, en 14 minutes.

REPARATIONS ELECTRIQUES

Spécialités:

Souffleurs

Magnets

SOUDURE:

Freins et

amortisseurs

Georges Daigneault Ltée

4350 Ave Papineau - AM. 2141



HILLS & UNDERWOOD
LONDON
DRY GIN

DISTILLÉ ET EMBOUTILLÉ AU CANADA
25 oz. \$1.80 - 40 oz. \$2.70

MONTREAL, VENDREDI,
8 AVRIL 1938

VOL. VIII — No 252 — 20 PAGES
Téléphone: FAlkirk 1171*

Les Maple Leafs égalent la série contre Chicago



Des championnes du patin de fantasia se sont rencontrées hier matin au Winter Club, qui organise le carnaval de patin qui aura lieu ce soir et demain au Forum. On remarque à gauche, Mlle VIVI-ANNE HULTON, vedette de ce spectacle, dix fois championne de Suède, et maintenant professionnelle serrant la main de Mlle AUDREY JOYCE, championne amateur senior du Canada pour le patinage de fantasia et à droite serrant amicalement près d'elle la petite CYNTHIA POWELL, championne junior du patinage. (Photos "L'Illustration Nouvelle".)



PAUL LAPORTE, un des organisateurs du bal en l'honneur des "Canadiennes" qui aura lieu, dimanche le 24 prochain. Il aura charge du concours afin d'élire la reine des événements sportifs.



Mlle BEATRICE COTE, une des concurrentes pour le titre de Mlle Montréal et représentant Dominion Taxi à un concours qui sera tenu le 6 mai prochain.



DONAT VANIER, ci-haut, est un des plus fameux chasseurs de la province. Il était autrefois propriétaire des clubs de baseball St-Léonard et Montréal-Est.



GORDIE DRILLON, à droite et GEORGE PARSONS, à gauche, ont été les vedettes de la victoire du Toronto hier soir, alors que les Leafs ont défait les Black Hawks par le score de 5 à 1 pour égaliser la série finale pour la coupe Stanley. Tous deux ont compté chacun deux points. Harvey Jackson enregistrant le cinquième. Les deux clubs se rencontreront maintenant à Chicago dimanche.